

diluculum, la pointe du jour ; & *manè*, le matin qui duroit jusqu'à midi. Après midi, étoit *meridiei inclinatio*, que nous appellons vulgairement *la relevée* ; *solis occasus*, le coucher du soleil ; après cela étoient *suprema tempestas*, *vesper*, *crepusculum*, *concupium*, le tems où l'on se couche, & *nox intempestas* qui duroit jusqu'à minuit. On divisoit aussi la nuit en quatre parties que les Romains appelloient *veilles*, *excubiæ* ou *vigiliæ*. Voyez NUIT.

Parmi ces jours, il y en avoit qu'on appelloit *festi*, & d'autres *profesti* ; ceux-là étoient consacrés aux dieux, soit pour faire des sacrifices, soit pour célébrer des jeux en leur honneur. Ces jours de fêtes s'appelloient *feriæ* ; il y en avoit de publiques & de particulières. Voyez FÊTES des Romains.

Les jours qu'on nommoit *profesti*, étoient ceux dans lesquels il étoit permis de vaquer aux affaires publiques & particulières ; on les partageoit en *jours fastes* & *néfastes* ; les fastes étoient ceux où le préteur pouvoit prononcer ces trois mots, *do, dico, addico*, c'est-à-dire, les jours où il étoit permis de rendre la justice. Les jours néfastes étoient ceux où ils ne pouvoient l'exercer, comme dans les fêtes, & dans les tems de la vendange & de la moisson. Il y avoit aussi des jours appellés *intercisi* & *endocisi*, dans lesquels on pouvoit rendre la justice à certaines heures seulement. On les trouve marqués dans les fastes par ces lettres *F P* & *N P*, qui signifient *fastus prior*, & *nefastus prior*. Quelques-uns confondent mal-à-propos les jours néfastes avec ces jours où l'on se faisoit un scrupule de travailler, à cause de quelque malheur arrivé à pareil jour, comme celui de la bataille d'Allia. Il est cependant vrai qu'on a donné le nom de *néfastes* à ces jour malheureux.

Les Romains avoient encore d'autres jours qui avoient différens noms, comme ceux qu'on appelloit *comitiales*, pendant lesquels on tenoit les comices, & les jours de marché appellés *nundinæ* ou *novendinæ*, parce qu'ils revenoient tous les neuf jours. Les habitans de la campagne venoient à la ville ces jours de marché, pour y porter des denrées, pour y recevoir des lois, & même pour y travailler à leurs procès, depuis la loi *hortensia* ; car jusques-là ces jours avoient été néfastes.

Les jours qu'on nommoit *præliares*, étoient ceux où il étoit permis de répéter son bien, & d'attaquer ses adversaires ; les jours qui leur étoient opposés, s'appelloient *non præliares* : c'étoit, par exemple, les jours noirs & funestes, *dies atri*, qui arrivoient tous les lendemains des kalendes, des ides & des nones de chaque mois ; car le peuple s'imaginoit ridiculement qu'il y avoit quelque chose de funeste dans le mot *post* qui servoit à exprimer ce que nous appellons le lendemain. Ainsi tous les jours malheureux se nommoient chez les Romains, comme chez les Grecs, des jours noirs. Les jours heureux au contraire étoient appellés *blancs* chez ces deux peuples.

On ne pouvoit, dans ces jours malheureux, travailler publiquement à aucune affaire ; cependant on doit les distinguer des jours néfastes ; car les fêtes étoient des jours néfastes, & non des jours malheureux. Les jours appellés *inominales*, étoient tous les quatrièmes jours avant les kalendes, les ides & les nones de chaque mois, & quelques fêtes.

On trouve dans le droit romain, des jours qu'on nomme *comperendini*, qui étoient ceux où l'on assignoit son adversaire à comparoître pour le lendemain de la première audience ; d'autres appellés *stati*, qui étoient pour terminer ses affaires avec l'étranger, & d'autres enfin qui portoient le nom de *justi*, c'est-à-dire, trente jours complets, accordés par une loi des douze tables à celui qui avoit avoué son crime, ou à celui qui avoit été condamné, afin de lui donner la facilité de trouver la somme d'argent qu'il

étoit obligé de payer, ou de satisfaire de quelqu'autre manière à la sentence du juge. (D. J.)

JOUR, (*Iconolog.*) les anciens qui représentoient en figure tout ce qu'ils croyoient pouvoir en être susceptible, donnerent une image au jour considéré en lui-même, & sans aucun rapport ni à l'année, ni au mois, ni à la semaine, dont il fait partie. Athénée, dans sa description d'une magnifique pompe d'Anthiochus Epiphane, dit qu'on y voyoit des statues de toutes les tortes, jusqu'à celles du jour & de la nuit, de l'aurore & du midi.

Comme le nom grec du jour est féminin, le jour étoit peint en femme, & non-seulement le jour, mais aussi ses parties étoient aussi personnifiées suivant leur genre.

Le crépuscule,

Tempus,

*Quod tu, nec tenebras nec possis dicere lucem,
Sed cum luce tamen, dubiæ confinia noctis,*

le crépuscule, dis-je, étoit peint en jeune garçon, qui tenoit une torche, & qui avoit un grand voile étendu sur la tête, mais un peu reculé en arrière ; voilà ce qui désignoit que le crépuscule participoit à la lumière & aux ténèbres, au jour & à la nuit ; & c'est aussi ce que signifie la torche qu'il tenoit à la main ; car au point du jour, il fait un peu clair, mais si peu, qu'on a encore besoin d'un flambeau qui éclaire.

L'aurore aux doigts de rose, & *croceo velamine fulgens*, se peignoit en femme ayant un grand voile, & étant traînée dans un char à deux chevaux ; le voile qu'elle portoit sur sa tête, étoit fort reculé en arrière, ce qui marque que la clarté du jour est déjà assez grande, & que l'obscurité de la nuit se dissipe.

Le midi, *quàm medio sol aureus splendet olympo*, étoit aussi peint en femme, à cause qu'il est du genre féminin dans la langue grecque.

Le soir ou le vesper, *infuscans terras jam croceo noctis amictu*, étoit peint en homme qui tenoit le voile sur sa tête, mais un peu en arrière, parce que l'obscurité de la nuit ne se répand qu'insensiblement, & laisse assez long-tems de la clarté pour se conduire encore.

Enfin le crépuscule du soir étoit représenté comme celui du matin, par un petit garçon qui porte un voile sur la tête ; mais il n'a point de flambeau ; il lui seroit inutile, puisqu'il va se perdre dans les ténèbres de la nuit ; il tient de ses deux petites mains les rênes d'un des chevaux du char de Diane, prise pour la lune, & qui court se précipiter aussi dans les ondes de l'Océan, *hesperias abiturus in undas*. *Dict. Mythol.* (D. J.)

JOUR heureux & malheureux, (*Litt. anc. & mod.*) quelque ridicule que soit l'idée qu'il y ait dans la nature des jours plus heureux ou plus malheureux les uns que les autres, il n'en est pas moins vrai que de tems immémorial, les plus célèbres nations du monde, les Chaldéens, les Egyptiens, les Grecs & les Romains, ont également donné dans cette opinion superstitieuse, dont tout l'Orient est encore convaincu.

Les rois d'Egypte, selon Plutarque, n'expédioient aucune affaire le troisième jour de la semaine, & s'abstenoient ce jour-là de manger jusqu'à la nuit, parce que c'étoit le jour funeste de la naissance de Typhon. Ils tenoient aussi le dix-septième jour pour infortuné, parce qu'Osiris étoit mort ce jour-là. Les Juifs poussèrent si loin leur extravagance à cet égard, que Moïse mit leurs recherches au rang des divinations, dont Dieu leur défendoit la pratique.

Si je passe aux Grecs, je trouve chez eux la liste de leurs jours apophrades ou malheureux, ce qui a fait dire plaisamment à Lucien, en parlant d'un fa-

cheux de mauvaise rencontre, qu'il ressembloit à un apophrade. Le jeudi passoit tellement pour apophrade chez les Athéniens, que cette superstition seule fit long-tems différer les assemblées du peuple qui toiboient ce jour-là. Le poëme d'Hésiode sur les travaux rustiques, écrit dans le onzieme siecle avant J. C. fait un espede de calendrier des *jours heureux*, où il importe de former certaines entreprises, & de ceux où il convient de s'en abstenir; il met sur-tout dans ce nombre le cinquieme *jour* de chaque mois, parce qu'ajoute-t-il, ce jour-là les furies infernales se promènent sur la terre. Virgile a saisi cette fiction d'Hésiode, pour en parer ses géorgiques. « N'en-trepreniez rien, dit-il, le cinquieme *jour* du mois, » c'est celui de la naissance de Pluton & des Euménides; en ce *jour* la terre enfanta Japet, le géant Céc, le cruel Thiphée, en un mot, toute la race impie de ces mortels qui conspirerent contre les dieux. Mais Hésiode, pour consoler son pays, mit au rang des *jours heureux* le septieme, le huitieme, le neuvieme, le onzieme & le douzieme de chaque mois.

Les Romains nous font assez voir par leur calendrier la ferme créance qu'ils avoient de la distinction des *jours*. Ils marquerent de blanc les *jours heureux*, & de noir ceux qu'ils réputoient malheureux; tous les lendemains des kalendes, des nones & des ides, étoient de cette dernière classe. L'histoire nous en a conservé l'époque & la raison.

L'an de Rome 363, les tribuns militaires, voyant que la république recevoit toujours quelque échec, requirent qu'on en recherchât la cause. Le sénat ayant mandé le devin L. Aquinius, il répondit que lorsque les Romains avoient combattu contre les Gaulois, près du fleuve Allia, avec un succès si funeste, on avoit fait aux dieux des sacrifices le lendemain des ides de Juillet; & qu'à Crémere les Fabiens furent tous tués, pour avoir combattu le même *jour*; sur cette réponse, le sénat, de l'avis du collège des pontifs, défendit de rien entreprendre à l'avenir contre les ennemis le lendemain des kalendes, des nones & des ides; chacun de ces *jours* fut nommé *jour funeste*, *dies atra*, *nefandus*, *inauspiciatus*, *inominialis*, *ægyptiacus dies*.

Vitellius ayant pris possession du souverain pontificat le quinzieme des kalendes d'Août, & ayant ce même *jour* fait publier de nouvelles ordonnances, elles furent mal reçues du peuple, disent Suétone & Tacite, parce que tel *jour* étoient arrivés les desastres de Crémere & d'Allia.

Il y avoit quelques autres *jours* estimés malheureux par les Romains; tels étoient le *jour* du sacrifice aux mânes, celui des lémuries, des fêtes latines & des saturnales, le lendemain des volcanales, le quatrième avant les nones d'Octobre, le sixieme des ides de Novembre, les nones de Juillet, appellées caprotines, le quatrième avant les nones d'Août, à cause de la défaite de Cannes, & les ides de Mars, par les créatures de Jules-César.

On juge bien qu'outre ces *jours-là* il y en avoit d'autres que chacun estimoit malheureux par rapport à soi-même. Auguste n'entreprendoit rien d'important le *jour* des nones; & quantité de particuliers avoient une folie pareille sur le quatrième des kalendes, des nones & des ides.

Plusieurs observations historiques, superstitieusement recueillies, ont contribué à favoriser, avec tant d'autres erreurs, celle des *jours heureux* & malheureux. Joseph remarque que le temple de Salomon avoit été brûlé par les Babyloniens le 8 Septembre, & qu'il le fut une seconde fois au même *jour* & au même mois par Titus. Æmilius Probus débite que Timoléon le corinthien gagna toutes ses victoires le *jour* de sa naissance.

Aux exemples tirés de l'antiquité, on en joint d'autres puisés dans l'histoire moderne. On prétend que Charles-Quint fut comblé de toutes ses prospérités le *jour* de S. Mathias. Henri III, nous dit-on, fut élu roi de Pologne, ensuite roi de France, le *jour* de la pentecôte, qui étoit aussi celui de sa naissance. Le pape Sixte V. aimoit le mercredi sur tous les *jours* de la semaine, parce qu'il prétendoit que c'étoit le *jour* de sa naissance, de sa promotion au cardinalat, de son élection à la papauté, & de son couronnement. Louis XIII. assuroit que tout lui réussissoit le vendredi. Henri VII, roi d'Angleterre, étoit attaché au samedi, comme au *jour* de tous les bonheurs qu'il avoit éprouvés.

Mais rien ne seroit si facile que d'apporter encore un plus grand nombre de faits, qui prouveroient l'indifférence des *jours* pour la bonne ou mauvaise fortune, s'il s'agissoit de combattre par des exemples des préventions superstitieuses, contraires au bon sens & à la raison. On remarqua, dit Dion Cassius, l. XLII. que Pompée fut assassiné en Egypte le même *jour* qu'il avoit autrefois triomphé des Pirates & de Mithridate, & l'on ajoutoit encore que c'étoit celui de sa naissance. Le même *jour*, dit Guichardin, que Léon X. fut sacré avec une pompe merveilleuse, il avoit été fait misérablement prisonnier un an auparavant. Reconnoissons donc avec un ancien, qu'une même journée nous peut être également mere & marâtre, & que ceux conséquemment qui se sont moqués du choix superstitieux de certains *jours*, ont eu par-là un grand avantage pour le succès de leurs entreprises, sur ceux qui ont été assez crédules pour s'y assujettir.

Alexandre le grand, bien instruit sur ce point par Aristote son précepteur, se moqua spirituellement de quelques-uns de ses capitaines qui lui représentoient sur le bord du Granique, que jamais les rois de Macédoine ne mettoient leurs armées en campagne au mois de Juin, & qu'il devoit craindre le mauvais augure qu'on pouvoit tirer s'il négligeoit de suivre l'ancien usage. « Il faut bien y remédier, » répondit-il en souriant; & j'ordonne aussi pour cela que ce Juin, que l'on craint tant, soit nommé le second mois de Mai. Il seut encore insister si adroitement auprès de la Sybille du temple de Delphes, qui lui refusoit de consulter le dieu un *jour* réputé malheureux, qu'elle lui dit enfin, en cédant à ses instances, qu'il vouloit faire paroître jusques sur le seuil du temple de Delphes qu'il étoit invincible. « Cet oracle me suffit, répartit joliment Alexandre; je n'en peux recevoir de plus clair ni de plus favorable »,

C'est sur le même ton que Luculle répondit à ceux qui tâchoient de le dissuader de combattre contre Tigranes aux nones d'Octobre, parce qu'à pareil *jour* l'armée de Cépion fut taillée en pieces par les Cimbres; « & moi, dit-il, je vais le rendre de bon augure pour les Romains ». Il attaqua le roi d'Arménie & le vainquit.

Dion de Syracuse se conduisit de même vis-à-vis de Denis de Syracuse; il lui livra la bataille le *jour* d'une éclipse de lune, qui étoit réputé un *jour* funeste, & remporta la victoire. C'en est assez sur les anciens.

Quoique la distinction des *jours heureux* & malheureux paroisse présentement aussi absurde qu'elle l'est en effet, je doute fort que tous les hommes en soient également déabusés: quand je considère d'un côté tant de choses propres à nourrir cette erreur, qui sont toujours en usage, & que je vois régner dans la cour des monarques, chez ces grands qui tonnent sur nos têtes, comme parmi le petit peuple qu'ils vexent, des opinions aussi puériles, aussi superstitieuses que celle-ci, & qui même y ont un

très-grand rapport : je crois alors fermement que dans tous les siècles & dans tous les lieux la superstition a des droits qui peuvent bien changer de forme, mais qui ne seront jamais entièrement détruits.

Il y a dans le mercure de Juin 1688 un discours contre la superstition populaire des *jours* heureux & malheureux : cela n'est pas étonnant ; mais le singulier, c'est que ce discours est de François Malaval, fameux écrivain mystique, qui donna dans toutes les extravagances du mysticisme. L'esprit humain, tantôt sage, tantôt fou, adopte également l'erreur & la vérité pêle-mêle. Ce Malaval devint aveugle à neuf mois, & mourut en 1719 à 82 ans. (D.J.)

JOURS de férie, (*Hist. ecclésiastiq.*) *dies feriales* ou *feriæ*, signifioient chez les anciens des *jours* consacrés à quelque fête, & pendant lesquels on ne travailloit point, du verbe latin *feriari*, être oisif, chommer, fêter.

Ce mot a totalement changé d'acception, & signifie présentement les jours de travail, par opposition au dimanche & aux fêtes chômées, comme on voit dans le statut 27 d'Henri VI, chap. v. & dans Fortesme de *laudibus leg. Angliæ*.

Le pape S. Sylvestre ordonna que *sabbati & dominici die retento, reliquos hebdomadæ dies feriarum nomine distinctos, ut jam ante in ecclesia vocari ceperant, appellari*. De-là vient que dans les brefs ou calendriers ecclésiastiques, le lundi, mardi, mercredi, jeudi & vendredi sont désignés par les noms de *feria prima, secunda, tertia, quarta, quinta & sexta*.

JOURS maigres, (*Théolog.*) jours où par un précepte de l'Eglise on ne doit point manger de viande. Voyez ABSTINENCE.

JOURS critiques, (*Hist. mod.*) *dies critici*. Voyez CRITIQUES.

JOURS, (*Medecine.*) pairs, impairs, principaux, radicaux ou critiques, indices ou indicateurs, intercalaires, vuides, &c. Voyez la doctrine medecinale sur les *jours* à l'article CRISE.

JOUR DE L'AN, (*Hist. anc.*) ou premier jour de l'année, a fort varié chez différens peuples par rapport au tems de sa célébration, mais il a toujours été en grande vénération.

Chez les Romains le premier & le dernier *jour* de l'an étoient consacrés à Janus ; ce qui a été cause qu'on le représente avec deux visages.

C'est des Romains que nous tenons cette coutume si ancienne des complimens du nouvel an. Avant que ce jour fût écoulé ils se faisoient visite les uns les autres, & se donnoient des présens accompagnés de vœux réciproques. Lucien parle de cette coutume comme très-ancienne, & la rapporte au tems de Numa. Voyez ETRENNES, VŒUX, &c.

Ovide a cette même cérémonie en vûe dans le commencement de ses fastes :

*Postera lux oritur, linguisque animisque favete :
Nunc dicenda bono sunt bona verba die.*

Et Pline plus expressément liv. XXVIII, chap. j. *Primum anni incipientis diem lætis precationibus invicem faustum ominantur.*

JOURS ALCYONIENS, (*Hist. anc.*) phrase que l'on trouve souvent dans les auteurs pour exprimer un tems de paix & de tranquillité.

Cette expression tire son origine d'un oiseau de mer, que les Naturalistes appellent *alcyon*, & qui, selon eux, fait son nid vers le solstice d'hiver, pendant lequel le tems est ordinairement calme & tranquille.

Les *jours alcyoniens*, suivant l'ancienne tradition, arrivent sept jours avant & sept jours après le solstice d'hiver ; quelques-uns appellent ce tems-là *Pêté de S. Martin* ; & le calme qui regne dans cette saison engage les *alcyons* à faire leur nid & à couver

leurs œufs dans les rochers qui sont au bord de la mer.

Columella appelle aussi *jours alcyoniens* le tems qui commence au 8 des calendes de Mars, parce qu'on observe qu'il regne pour lors un grand calme sur l'Océan atlantique.

JOURS, GRANDS-JOURS, (*Jurisp.*) ou **HAUTS-JOURS**, étoient une espèce d'affise extraordinaire, ou plutôt une commission pour tenir les plaids généraux du roi dans les provinces les plus éloignées.

Il ne faut pas s'imaginer que ces sortes d'affises ayent été ainsi nommées parce qu'on les tenoit dans les plus longs *jours* de l'année, car on les tenoit plusieurs fois l'année & en différens tems ; on les appella *grands jours*, pour dire que c'étoit une affise extraordinaire où se traitoient les grandes affaires.

Les *grands-jours royaux* furent établis pour juger en dernier ressort les affaires des provinces les plus éloignées, & principalement pour informer des délits de ceux que l'éloignement rendoit plus hardis & plus entreprenans ; on les tenoit ordinairement de deux en deux ans.

Ils étoient composés de personnes choisies & députées par le roi à cet effet, tels que les commissaires appellés *missi dominici*, que nos rois de la première & de la seconde race envoioient dans les provinces pour informer de la conduite des ducs & des comtes, & des abus qui pouvoient se glisser dans l'administration de la justice & des finances contre l'ordre public & général.

Les *grands-jours* les plus anciens qui ayent porté ce nom, sont ceux que les comtes de Champagne tenoient à Troyes ; & ce fut à l'instar de ceux-ci que les assemblées pareilles qui se tenoient au nom du roi furent aussi nommées *grands-jours*.

La séance même du parlement, lorsqu'il étoit encore ambulatoire, étoit nommé *grands-jours*. Les parlemens de Toulouse, Bordeaux, Bretagne, & quelques autres tenoient aussi leurs *grands-jours*.

Depuis que les parlemens ont été rendus sédentaires, les *grands-jours* n'ont plus été qu'une commission d'un certain nombre de juges tirés du parlement pour juger en dernier ressort toutes affaires civiles & criminelles par appel des juges ordinaires des lieux, mêmes les affaires criminelles en première instance.

Les derniers *grands-jours royaux* sont ceux qui furent tenus en 1666 à Clermont en Auvergne, & au Puy en Velai pour le Languedoc.

Nos rois accordèrent aux princes de leur sang le droit de faire tenir des *grands-jours* dans leurs appanages & pairies ; mais l'appel de ces *grands-jours* ressortissoit au Parlement, à moins que le roi ne leur eût octroyé spécialement le droit de juger en dernier ressort.

Plusieurs seigneurs avoient aussi droit de *grands-jours*, où l'on jugeoit les appellations interjetées des juges ordinaires, des crimes qui se commettoient par les baillifs & sénéchaux & autres juges dépendans du seigneur. Ces *grands-jours* seigneuriaux ont été abolis par l'ordonnance de Roussillon, qui défend à tout seigneur d'avoir deux degrés de juridiction en un même lieu : quelques pairs en font cependant encore assembler, mais ils ne jugent pas en dernier ressort.

Nous allons donner quelques notions sommaires des *grands-jours* dont il est le plus souvent mention dans les ordonnances & dans les histoires particulières.

Grands-jours d'Angers ou *du duc d'Anjou*, étoient pour l'appanage du duc d'Anjou ; ils furent accordés par Charles V. à Louis son frere, duc de Tours & d'Anjou, avec faculté de les tenir, soit à Paris ou dans telle ville de ses duchés qu'il voudroit.

Louise de Savoye, mere du roi François I, fit en 1516 ériger des *grands-jours* en la ville d'Angers ; on en tint aussi pour le roi dans cette ville en 1539.

Grands-jours d'Angoulême étoient ceux des comtes d'Angoulême. Voyez le recueil de Blanchard à la table.

Grands-jours de l'archevêque de Rouen, ou *hauts-jours*, étoient une assise majeure qui se tenoit en son nom. Un Arrêt du parlement de Rouen du 2 Juillet 1515 ordonna qu'ils se serviroient du terme de *hauts-jours*, & non d'*échiquier*. Voyez le recueil d'arrêts de M. Froland, pag. 34.

Grands-jours d'Auvergne, sont ceux qui se tinrent dans cette province, tant à Clermont & Montferrand, qu'à Riom. Il y en eut à Montferrand en 1454, & sous Louis XI. en 1481, tant pour l'Auvergne que pour le Bourbonnois, Nivernois, Lyonnais, Forez, Beaujolois & la Marche ; ils s'ouvrirent à Montferrand : on les y tint encore en 1520, & à Riom en 1542 & 1546. Voyez *Grands-jours de Berry*.

Grands-jours de Beaumont ; il est parlé des *grands-jours* de ce comté dans des lettres de Charles VI. du 6 Mai 1403.

Grands-jours de Beaune ou de *Bourgogne*, étoient ceux qui se tenoient pour la province de Bourgogne avant l'érection du parlement de Dijon : il jugeoient sans appel.

Grands-jours de Berry ou du *duc de Berry*. Jean I, duc de Berry, eut le droit de faire tenir les *grands-jours* pour juger les appellations que l'on interjetoit du sénéchal de Poitou & d'Auvergne, du bailli de Berry & de ses autres juges inférieurs dont il est parlé dans *Joannes Galli*, quest. 250, & dans les anciennes ordonnances.

Grands-jours de Bourbonnois, voyez *Grands-jours d'Auvergne* & *Grands-jours de Moulins*.

Grands-jours de Bourgogne, voyez *Grands-jours de Beaune*.

Grands-jours du duc de Bretagne ; on donnoit quelquefois ce nom au parlement de cette province avant qu'il fût sédentaire, comme on peut voir par l'ordonnance de Charles VIII. de l'an 1495.

Grands-jours de Champagne, voyez *Grands-jours de Troyes*.

Grands-jours de Brie ; le duc d'Orléans, frere de Charles VI, y en faisoit tenir. Voyez les lettres de 1403.

Grands-jours de Châtelleraut, voyez le recueil de Blanchard.

Grands-jours de Clermont en Auvergne, voyez *Grands-jours d'Auvergne*.

Grands-jours de Clermont en Beauvoisis, voyez le recueil de Blanchard.

Grands-jours de Dombes ; le parlement de cette principauté, qui tenoit anciennement ses séances à Lyon par emprunt de territoire, devoit aller tenir ses *grands-jours* en Dombes deux fois l'année, suivant un édit de Louis III, prince souverain de Dombes, du mois de Septembre 1571.

Grands-jours de Limoges, voyez le recueil de Blanchard.

Grands-jours de Lyon furent tenus en 1596.

Grands-jours du comté du Maine, étoient ceux qu'y faisoit tenir le duc d'Anjou, comte du Maine, auquel ils avoient été accordés par des lettres de 1371.

JOURS (grands.) La cour des *grands-jours* de la ville de S. Michel en Lorraine, étoit déjà établie en 1380. Il y a sur ce tribunal une ordonnance de René d'Anjou, duc de Lorraine, du 4 Mars 1449. Le duc Charles III. en confirma l'établissement sous le titre de *cour de parlement* & *grands-jours* de saint

Michel, le 8 Octobre 1571. Le 3 Décembre 1573 il en régla les fonctions. Il y a une ordonnance du même prince touchant l'appel des sentences de la cour des *grands-jours* de S. Michel, du 8 Octobre 1607. Louis XIII. supprima ces *grands-jours* en 1635, tems auquel il occupoit la Lorraine par ses armes.

Grands-jours de Montferrand, voyez *Grands-jours d'Auvergne*.

Grands-jours du duché de Montmorency, c'étoient ceux que les seigneurs de Montmorency faisoient tenir dans leur pairie. Voyez les lettres-patentes citées par Blanchard à la table.

Grands-jours de Moulins furent tenus en 1534, 1540 & 1550.

Grands-jours de Normandie ; les ducs de cette province en faisoient tenir, soit à Rouen, ou même quelquefois à Paris ; on les appelloit les *hauts-jours*. Voyez le recueil d'arrêts de M. Froland, pag. 74.

Grands-jours d'Orléans, c'étoit le duc d'Orléans qui les faisoit tenir dans son appanage : il en est parlé dans des lettres de Charles VI. du 6 Mai 1403.

Grands-jours de Paris ; Charles le Bel ordonna que l'on en tint dans cette ville, & que l'on y fit la recherche des criminels.

Grands-jours de Poitiers ou des *comtes de Poitou*, furent tenus en 1454, 1531, 1541, 1567, 1579 & 1634.

Grands-jours des reines, étoient ceux qui leur étoient accordés dans les terres qu'on leur donnoit pour leur douaire : il en est fait mention dans l'ancien style du parlement, chap. 23.

Grands-jours de Riom, voyez *Grands-jours d'Auvergne*.

Grands-jours de Soissons, étoient ceux du comte de Soissons. Voyez le recueil de Blanchard à la table.

Grands-jours de Tours ; le parlement de Paris en tint dans cette ville en 1519, 1533, 1547.

Grands-jours de Troyes, appelés aussi *la cour de Champagne*, étoient des assises publiques & générales que les comtes de Champagne tenoient à Troyes, pour juger en dernier ressort les affaires majeures & celles qui étoient dévolues par appel des assises des bailliages, & principalement les causes des barons de Champagne, lesquels relevoient immédiatement du comté. Cette prérogative fut accordée aux comtes de Champagne à cause de leur dignité de palatins. Leurs *grands-jours* se tenoient trois ou quatre fois l'année ; ils étoient composés d'un certain nombre de juges choisis dans l'ordre de la noblesse ; on y appelloit les causes selon le rang des bailliages ; on y observoit les formes judiciaires, c'est-à-dire qu'on les jugeoit par enquêtes ou par plaids, selon la nature de l'affaire. Quand ces jugemens pouvoient servir de reglemens, on les inféroit dans le recueil des coutumes de Champagne. Depuis que Philippe le Bel eut réuni cette province à la couronne, les *grands-jours* de Troyes se tenoient en son nom, comme comte de Champagne ; il ordonna en 1302 que ces *grands-jours* se tiendroient deux fois l'année : le roi y envoyoit huit députés du parlement, entre lesquels étoient plusieurs prélats ; ils renvoyoient au parlement de Paris les affaires dont la connoissance pouvoit l'intéresser. Voyez les mémoires de Pithou.

Grands-jours de Valois ; le duc d'Orléans y en faisoit tenir, suivant ce qui est dit dans des lettres de Charles VI. du 6 Mai 1403.

Grands-jours de Vertus ; Charles VI, par des lettres du 6 Mai 1403, accorda au duc d'Orléans son frere le droit d'y faire tenir des *grands-jours*.

Grands-jours d'Yvetot, ou *hauts-jours d'Yvetot* ; ce droit fut confirmé aux seigneurs d'Yvetot par des lettres de Louis XI. de 1464. Voyez la dissertation de l'abbé de Vertot sur le royaume d'Yvetot.

Voyez

Voyez le *glossaire* de Ducange au mot *dies* ; celui de Lauriere au mot *jours*. Fontanon, *tom. I, liv. I, tit. 17. (A)*

JOUR dans le commerce de lettres de change, marque le tems auquel une lettre doit être acquittée.

On dit qu'une lettre de change est payable à *jour préfix* ; à *jour nommé*, lorsque le *jour* qu'elle doit être payée est exprimé & fixé dans la lettre de change. Les lettres à *jour préfix* ne jouissent point du bénéfice des dix *jours* de faveur ou de grace. Voyez FAVEUR & JOURS DE GRACE.

Une lettre de change à deux, à quatre, à six *jours* de vûe préfixe, est celle qui doit être payée deux, quatre ou six *jours* après celui de son acceptation. Voyez LETTRE DE CHANGE & ACCEPTATION. *Diction. de commerce.*

JOURS DE GRACE, en terme de Commerce, c'est un nombre de *jours* accordé par la coutume pour le paiement d'une lettre de change lorsqu'elle est dûe, c'est-à-dire lorsque le tems pour lequel elle a été acceptée est expiré. Voyez LETTRE DE CHANGE, CHANGE & FAVEUR.

En Angleterre on accorde trois *jours* de grace, enforte qu'une lettre de change acceptée pour être payée, par exemple, dans dix *jours* à vûe ; peut n'être payée que dans treize *jours*. Par toute la France l'on accorde dix *jours* de grace, autant à Dantzick ; huit à Naples ; six à Venise, à Amsterdam, à Rotterdam, à Anvers ; quatre à Francfort ; cinq à Leipzig ; douze à Hambourg ; six en Portugal, quatorze en Espagne, trente à Genes, &c. Remarquez que les dimanches & les fêtes sont compris dans le nombre des *jours* de grace. Voyez ACCEPTATION.

JOUR NOMMÉ, (Commerce.) bateau de diligence, dont le maître s'est obligé d'arriver à certain *jour* préfix dans le port de sa destination, à peine de diminution de la moitié du prix porté par la lettre de Voiture. *Dictionnaire de Commerce.*

JOUR DE PLANCHE, (Commerce.) on nomme ainsi à Amsterdam & dans les autres villes maritimes des Provinces-Unies, le séjour que le maître ou batellier d'un bâtiment freté par des marchands, est obligé de faire dans le lieu de son arrivée ; sans qu'il lui soit rien dû au-delà du fret. On convient ordinairement de ces *jours* de planche par la charte partie, à-moins qu'ils ne soient fixés ou par l'usage ou par des reglemens. A Rotterdam, par exemple & aux environs, les bateliers sont obligés de donner trois *jours* de planche ; ceux de Brabant, Flandres, Zélande, & des autres villes également distantes d'Amsterdam, en donnent cinq ou six, suivant la grandeur du bâtiment ; mais si après ces *jours* de planche ou réglés ou convenus, le bâtiment reste encore chargé, le marchand paye tant par *jour* par proportion à sa grandeur, ou au prix accordé pour le fret. *Dictionnaire de Commerce.*

JOUR, JOURNAL, (Arpentage.) grande mesure des héritages : cette dénomination est fort en usage en Lorraine ; on y dit pour les terres labourables *jours*, *journaux* ; pour les prés fauchés, & pour les forêts *arpent* : ce n'est cependant qu'une même mesure ; elle est communément dans ce pays de 250 toises de Lorraine. Cette toise a de longueur 10 piés de Lorraine, le pié 10 pouces, le pouce 10 lignes ; ce qui fait environ huit piés neuf pouces dix lignes, mesure de roi.

JOUR, terme d'Architecture ; ce mot s'entend de toute ouverture faite dans les murs par où l'on reçoit de la lumière, & qu'on nomme aussi *baye* ou *bée*.

Jour droit, celui d'une fenêtre à hauteur d'appui.

Faux-jour, celui qui éclaire quelque petit lieu, comme une garde-robe, un retranchement, un petit escalier.

Jour d'en-haut, celui qui est communiqué par un

abajour qui ne reçoit le *jour* que par le dôme, un soupirail, une lucarne faitiere de grenier, généralement tout *jour* qui est pris à six ou sept piés de haut ou plus.

Jour-à-plomb, celui qui vient directement par-en-haut, comme au Panthéon à Rome.

Jour de coutume, voyez VUE DE COUTUME.

Jour d'escalier, c'est le vuide ou l'espace quarré ou rond qui reste entre les limons droits ou rampans de bois ou de pierre, sur lesquels est porté la rampe de fer.

JOUR, terme d'Horlogerie ; c'est un espace qu'on laisse entre deux roues qui passent l'une sur l'autre ; ou entre les platines & ces roues, pour empêcher qu'elles ne se touchent. Les *jours* de la grande roue moyenne avec la platine des piliers & la grande roue, & du barrillet avec la platine du dessus & la grande roue, ne doivent pas être trop considérables, ou, pour parler comme les Horlogers, doivent être bien ménagés ; afin de conserver au barrillet ; & par conséquent au grand ressort, le plus de hauteur qu'il est possible.

JOUR, (Peinture.) on dit qu'un tableau est dans son *jour*, lorsque la lumière qui fait qu'on le voit, vient du même côté que celle qui éclaire les objets peints dans ce tableau.

Il y a des auteurs qui prétendent qu'on appelle *jour*, les endroits les plus éclairés d'un tableau ; mais on ne se sert point de cette expression : on dit la *lumière*, les *lumières* d'un tableau, & non les *jours* d'un tableau.

JOURS, (Rubannier.) ouvrage à *jour*, terme plus propre au galon qu'à tout autre ouvrage, pui qu'il n'y a presque que le galon qui soit susceptible de pareil travail ; rarement on en ménage sur les rubans figurés ; les *jours* sont des ornemens pratiqués dans les desseins, qui laissent effectivement à *jour* les espaces qu'ils doivent représenter ; ces *jours* son ap. *elles corps séparés*, parce qu'ils sont travaillés chacun séparément & l'un après l'autre par autant de nives tes différentes ; ce qui fait qu'il y a des ouvrages à 10 ou 12 & même 25 ou 26 navettes, quand les *jours* sont pratiqués l'un à côté de l'autre ; il faut avoir soin de ne travailler que quelques coups de navette sur chacun de ces corps séparés tant qu'il y en a, afin que le battant puisse frapper le plus également qu'il est possible ces coups de navette, autrement si on rachevoit entierement le *jour*, qui est quelquefois de beaucoup de ces coups, & que l'on passât ensuite à un autre, l'épaisseur de ce premier qui vient d'être fait, empêcherait que le battant ne frappât régulièrement les autres coups qui restent à faire.

JOURA (LA), Géog. île de l'Archipel petite & deserte ; c'est le Gyros des anciens ; lisez ce qu'en dit M. Spon. Holstenius croyoit que l'ancienne Gyros étoit Calbiro ; mais la position des lieux, & le nom même de Joura, qui n'est qu'une corruption de Gyros, indiquent que Gyros & Joura sont la même île. (D. J.)

JOURDAIN (LE), Géog. anc. aujourd'hui Schéria, riviere de la Palestine ; *Ἰσραήλ* dans Pausanias, & *Jardanis* dans Pline, l. V. c. xv. Cette riviere, dit-il, qui sort de la fontaine Panéas, est très-agréable ; & autant que la situation des lieux voisins le lui permet, elle fait mille détours, comme pour se prêter aux besoins des habitans, & semble ne se rendre qu'à regret dans le lac Asphaltique, (la mer Morte).

Le Jourdain, après avoir tiré sa seule source de Panéas, forme à quelque distance le lac Séméthon, & parcourt (sans pouvoir acquérir cent piés de largeur dans le fort de son cours) environ 50 lieues, jusqu'à son embouchure dans la mer Morte, où il se perd. Ses bords sont couverts de joncs, de roseaux,

de cannes, de faules, & d'autres arbres, qui font, au rapport de Maundrell, que pendant l'été, on a assez de peine à voir l'eau de cette riviere.

Le pere Hardouin dérive son nom de l'hébreu *Jor-Eden*, qui veut dire *fleuve de Délices*; & c'est à sa source que plusieurs mettent le paradis terrestre; cependant Joseph assure que toute la plaine qu'il arrose est deserte, extrêmement aride pendant l'été, & que l'air en est mal sain à cause de l'excessive chaleur.

Quoi qu'il en soit, il n'y a point de fleuve, si je puis en parler ainsi, plus célèbre dans les livres sacrés: on fait par cœur les miracles qui s'opèrent dans le *Jourdain*, lorsqu'il se partagea pour laisser un passage libre aux Hébreux sous la conduite de Josué, *chap. ij. vers. 13. & suivans*; lorsqu'Elie & Elisée le passerent en marchant sur les eaux, *IV. liv. des Rois, c. xj. v. 8. & 14.* lorsqu'Elisée fit marcher le fer de la coignée qui étoit tombée dans le *Jourdain*, *IV. liv. des Rois, c. vj. v. 6. & 71.* Enfin, lorsque le Sauveur du monde fut baptisé dans le même fleuve, que le ciel s'ouvrit, & que le Saint-Esprit descendit sur lui, *Mathieu, ch. iij. v. 16.*

Cette dernière circonstance du batême de J. C. a donné aux Chrétiens une grande vénération pour cette petite riviere; aussi c'étoit anciennement une dévotion commune de se faire baptiser dans le *Jourdain*, ou du-moins de s'y baigner, comme font encore tous les pèlerins qui parcourent la Palestine. Voyez GANGE. (D. J.)

JOURNAL, f. m. (*Gram. Littérat. Commerce, &c.*) memoire de ce qui se fait, de ce qui se passe chaque jour.

JOURNAL, en termes de Commerce, est un certain livre ou registre, dont les Marchands se servent pour écrire jour par jour toutes les affaires de leur commerce à mesure qu'elles se présentent. Voyez MANIERE DE TENIR LES LIVRES DE COMPTE.

On donne aujourd'hui le nom de *journal* à certains ouvrages qui contiennent le détail de ce qui se passe journellement en Europe. Voyez GAZETTE.

JOURNAL, (*Littérature.*) ou ouvrage périodique, qui contient les extraits des livres nouvellement imprimés, avec un détail des découvertes que l'on fait tous les jours dans les Arts & dans les Sciences.

Le premier *journal* de cette espece qui ait paru en France, est celui qu'on appelle le *Journal des Savans*, qui a été inventé pour le soulagement de ceux qui sont ou trop occupés ou trop paresseux pour lire les livres entiers. C'est un moyen de satisfaire sa curiosité, & de devenir savant à peu de frais. Comme ce dessein a paru très-commode & très-utile, il a été imité dans la plupart des autres pays sous une infinité de titres différens.

De ce nombre sont les *Acta eruditorum* de Leipzig, les *Nouvelles de la république des Lettres* de M. Bayle, la *Bibliothèque universelle, choisie, & ancienne, & moderne* de M. le Clerc, les *Memoires de Trévoux*, &c. En 1692, Juncker a publié en latin un *Traité historique des journaux des Savans, publiés en divers endroits de l'Europe jusqu'à présent.* Wolfius, Struvius, Morhoff, Fabricius, ont fait à-peu-près la même chose.

Les memoires & l'histoire de l'académie des Sciences, celle de l'académie des Belles-Lettres, les *Ephemerides*, ou *Miscellanea naturæ curiosorum*, les *Saggi di naturali esperienze fatte nel academia del cimento*; les *acta philo-exoticorum naturæ & artis*, qui ont paru depuis Mars 1686, jusqu'en Avril 1687, & qui sont une histoire de l'académie de Brescia; les *Miscellanea Berolinensia*, qui sont en latin l'histoire de l'académie royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, qui est en françois. Les commentaires de l'académie impériale de Petersbourg; les memoires

de l'institut de Bologne; les *acta litteraria Suecia*, qui se font à Upsal depuis 1720; les memoires de l'académie royale de Stockholm, commencés en 1740; les *commentarii societatis regia Gottingensis*, commencés en 1750; les *acta Erfordiensia*; les *acta Helvetica*; les *acta Norimbergica*; les Transactions philosophiques de la société de Londres; les actes de la société d'Edimbourg; les essais de la société de Dublin, & autres ouvrages semblables, ne font point des *journaux*, dans lesquels on rende compte des ouvrages nouveaux; mais ce sont des collections de memoires faits par les savans qui composent ces différentes sociétés savantes.

On donne communément la gloire de l'invention des *journaux* à Photius; sa bibliothèque n'est pourtant pas tout-à fait ce que sont nos *journaux*, ni son plan le même. Ce sont des abrégés & des extraits des livres qu'il avoit lûs pendant son ambassade en Perse.

M. de Salo commença le premier le *journal des Savans* à Paris en 1665, sous le nom de *seur d'He-douville*; mais sa mort survenue quelque tems après, interrompit cet ouvrage. L'abbé Gallois le reprit au commencement de 1666, & le céda en 1674 à l'Abbé de la Roque, qui le continua pendant huit à neuf ans, & qui eut pour successeur M. Cousin, qui le fit jusqu'en 1702, que M. l'abbé Bignon institua une nouvelle compagnie, à qui il donna le soin de continuer ce *journal*. On lui donna en même tems une nouvelle forme, & on l'augmenta. Cette compagnie subsiste encore; & c'est aujourd'hui M. de Malesherbes qui en a l'inspection. Le *journal des Savans* n'est donc plus d'un seul auteur, plusieurs personnes y travaillent.

Depuis ce tems il a paru de tems à autres différens *journaux* françois; tels sont les *Memoires & conférences sur les Sciences & les Arts*, par M. Denys, pendant les années 1672, 1673, & 1674; les nouvelles découvertes sur toutes les parties de la Medecine par M. de Blegny, en 1679; le *journal de Medecine* commencé en 1684, & quelques autres semblables, qui ont été discontinués aussi-tôt que commencés; celui-ci vient de reprendre depuis quelque tems; M. Roux med. est celui qui le continue à présent.

Les *Nouvelles de la république des Lettres*, que M. Bayle commença en 1684, & que M. de la Roque & quelques autres amis de M. Bayle, & M. Bernard ont continué depuis Février 1687, qu'une maladie obligea M. Bayle de les quitter, jusqu'en 1689. Après une interruption de neuf à dix ans, M. Bernard les reprit au commencement de 1699, & les continua jusqu'en 1710. L'*histoire des ouvrages des Savans*, par M. Basnage, commença en 1686, & finit en 1710. La *Bibliothèque universelle & historique* de M. le Clerc, a été continuée jusqu'en 1693, & contient 25 volumes; la *Bibliothèque choisie* du même auteur commença en 1703. Le *Mercure de France*, est un de nos plus anciens *journaux*; il s'est continué par différentes mains jusqu'à présent: il en est de même du *journal de Verdun*.

Les *Memoires pour l'histoire des Sciences & des beaux Arts*, appellés communément *Journal de Trévoux*, du lieu où ils s'imprimoient autrefois, ont commencé en 1701. C'étoient les RR. PP. Jesuites qui composoient ce *journal*, qui se continue à présent par des particuliers, gens de Lettres.

On a fait & on fait encore plusieurs *journaux* françois dans les pays étrangers; tels sont la *bibliothèque raisonnée*, la *bibliothèque germanique* continuée sous le titre de *nouvelle bibliothèque germanique*, par M. Formey. Il y a eu de plus en françois le *journal littéraire*, commencé à la Haie en 1713; le *Mercure historique & politique*, qui se continue jusqu'à ce jour. On imprime aussi en Hollande un *journal* dans le-

quel les *journaux des Savans* & de Trévoux se trouvent combinés ; la *Bibliothèque impartiale* ; les *Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne*, par M. de la Roche, & la *Bibliothèque angloise*, qui se bornent aux livres anglois. Ces *journaux* interrompus ont été repris sous le titre de *Journal britannique*, par M. de Maty, & se continuent actuellement sous le même titre, par M. de Mauve. M. de Joncourt fait actuellement un *journal* françois, dans lequel il rend compte des livres nouveaux d'Angleterre, sous le titre de *Nouvelle bibliothèque angloise*.

Les *journaux* anglois anciens sont, *the history of the Works of the Learned*, qui commença à Londres en 1699. *Censura temporum*, en 1708 : en 1710 il en parut deux nouveaux ; l'un sous le titre de *Mémoires de Littérature*, c'étoit une feuille volante, qui ne contenoit qu'une traduction angloise de quelques articles des *journaux* étrangers ; l'autre étoit in 4°. en quatre ou cinq feuilles. C'est un recueil de piéces fugitives, intitulé *Bibliotheca curiosa*, ou à *Miscellany*. L'on doit encore mettre au rang des *journaux* anglois le *Gentleman's magazine*, l'*état actuel de la Grande-Bretagne*, &c.

Les *journaux* italiens sont celui de l'abbé Nazati, qui a duré depuis 1668 jusqu'en 1681 ; il s'imprimoit à Rome. Celui de Venise commença en 1671, & finit en même tems que celui de Rome. Les auteurs étoient Pierre Moretti, & François Miletta : le *journal de Parme*, par le P. Gaudence Roberti & le P. Benoît Bauhini, tomba en 1690, & on le reprit en 1692. Le *journal de Ferrare*, entrepris par l'abbé de la Torre, commença & finit en 1691. La *Galeria di Minerva*, commencée en 1696, est l'ouvrage d'une société de gens de Lettres : M. Apostolo Zeno, secrétaire de cette société, commença un autre *journal* en 1710, sous les auspices du grand-duc ; il s'imprimoit à Venise, & plusieurs personnes de distinction y avoient part : les *Fasti eruditi della bibliotheca volante*, se faisoient à Parme : depuis il a paru en Italie le *Giornale dei Letterati*.

Le premier des *journaux* latins est celui de Leipzig, qui a commencé en 1682 sous le titre de *Acta eruditorum* : cet ouvrage s'est continué sans interruption jusqu'à présent.

A Parme, les *Nova litteraria maris Balthici* ont duré depuis 1698, jusqu'en 1708. Les *Nova litteraria Germaniæ*, recueillies à Hambourg, ont commencé en 1703. Les *Acta litteraria ex manuscriptis*, & la *Bibliotheca curiosa* commencée en 1705, & finie en 1707, sont de M. Struvius ; M. Kuster & Sike commencerent en 1697, & firent pendant deux ans la bibliothèque des livres nouveaux. Depuis ce tems on a eü plusieurs *journaux* latins ; tels sont entr'autres les *Commentarii de rebus in scientia naturali & Medicina gestis*, par M. Ludwig.

Le *Journal* suisse appellé *Nova litteraria Helvetiæ*, commença en 1702 ; il est de M. Scheuchzer ; & les *Acta medica hafnensia*, de Thomas Bartholin, qui font cinq volumes depuis 1671, jusqu'en 1679.

Il y a un *journal* hollandois, sous le titre de *Boeksaal van Europa*. Il fut commencé en 1692 par Pierre Rabbus, à Rotterdam, & repris depuis 1702 jusqu'en 1708 ; il se continue jusqu'à ce jour : on doit y joindre les mémoires de la *société littéraire* de Harlem.

L'Allemagne a une foule innombrable d'ouvrages périodiques & de *journaux* en tout genre. Les principaux qui se font actuellement en langue allemande sont, le *Magasin d'Hambourg*, commencé en 1748, & qui se continue. Les *Physicalische belustigungen*, ou Amusemens physiques, commencés à Berlin en 1751. *Selecta physico œconomica* qui se font à Stutgard. Il se fait de plus une infinité de gazettes & de *journaux* littéraires, économiques, &c. en
Tome VIII,

Saxe, dans la Silésie, dans le Brandebourg, dans la basse-Allemagne, &c. Cependant plusieurs de ces ouvrages périodiques ne sont pas des vrais *journaux*, mais des collections de mémoires, auxquels on a quelquefois joint des extraits de quelques livres nouveaux. Il paroît en Suede un *journal*, sous le titre de *Magasin de Stockholm*.

Nous avons maintenant en France une foule de *journaux* ; on a trouvé qu'il étoit plus facile de rendre compte d'un bon livre que d'écrire une bonne ligne, & beaucoup d'esprits stériles se sont tournés de ce côté. Nous avons eu les feuilles périodiques de l'abbé Defontaines, elles ont été continuées par M. Fréron & par M. l'abbé de la Porte : ces deux collègues se sont séparés, & l'un travaille aujourd'hui sous le titre de l'*Année littéraire*, & l'autre sous le titre d'*Observateur littéraire*. Nous avons des *Annales typographiques* ; un *Journal étranger* ; un *Journal encyclopédique* qui se fait & s'imprime à Liege ; un *Journal chrétien* ; un *Journal économique* ; un *Journal pour les dames* ; un *Journal villageois* ; une *Feuille nécessaire* ; une *Semaine littéraire*, &c. que fais-je encore ?

C'est-là que les gens du monde vont puiser les lumières sublimes, d'après lesquelles ils jugent les productions en tout genre. Quelques-uns de ces journalistes donnent aussi le ton à la province : on achete ou on laisse un livre d'après le bien ou le mal qu'ils en disent ; moyen sûr d'avoir dans sa bibliothèque presque tous les mauvais livres qui ont paru, & qu'ils ont loués, & de n'en avoir aucun des bons qu'ils ont déchirés.

Il seroit plus sûr de se conduire par une règle contraire, & de prendre tout ce qu'ils déprisent, & de rejeter tout ce qu'ils relevent. Il faut cependant excepter de cette règle le petit nombre de ces journalistes qui jugent avec candeur, & qui ne cherchent point comme d'autres à intéresser le public par la malignité & par la fureur avec laquelle ils avilissent & déchirent les auteurs & les ouvrages estimables.

JOURNAL, (*Marine*.) c'est un registre que le pilote est obligé de tenir, sur lequel il marque régulièrement chaque jour les vents qui ont régné, le chemin qu'a fait le vaisseau, la latitude observée ou estimée, & la longitude arrivée à la déclinaison de la boussole, les profondeurs d'eau & les fonds où il a fondé & mouillé ; en un mot toutes les remarques qui peuvent intéresser la navigation. Par l'ordonnance de la Marine de 1689, le capitaine commandant un vaisseau de roi, est obligé de tenir un *journal* exact de sa route.

Ces *journaux* au retour de chaque campagne sont remis au dépôt des cartes & plans de la marine ; & les observations & remarques qui s'y trouvent, servent à la perfection de l'Hydrographie & à la construction des cartes marines. (Z)

* JOURNALISTE, f. m. (*Littérat.*) auteur qui s'occupe à publier des extraits & des jugemens des ouvrages de Littérature, de Sciences & d'Arts, à mesure qu'ils paroissent ; d'où l'on voit qu'un homme de cette espèce ne seroit jamais rien si les autres se reposoient. Il ne seroit pourtant pas sans mérite, s'il avoit les talens nécessaires pour la tâche qu'il s'est imposée. Il auroit à cœur les progrès de l'esprit humain ; il aimeroit la vérité, & rapporteroit tout à ces deux objets.

Un *journal* embrasse une si grande variété de matières, qu'il est impossible qu'un seul homme fasse un médiocre *journal*. On n'est point à la fois grand géometre, grand orateur, grand poète, grand historien, grand philosophe : on n'a point l'érudition universelle.

Un *journal* doit être l'ouvrage d'une société de savans ; sans quoi on y remarquera en tout genre les
X X x x x ij



bévûtes les plus grossières. Le Journal de Trévoux que je citerai ici entre une infinité d'autres dont nous sommes inondés, n'est pas exempt de ce défaut; & si jamais j'en avois le tems & le courage, je pourrois publier un catalogue qui ne seroit pas court, des marques d'ignorance qu'on y rencontre en Géométrie, en Littérature, en Chimie, &c. Les *Journalistes* de Trévoux paroissent sur-tout n'avoir pas la moindre teinture de cette dernière science.

Mais ce n'est pas assez qu'un *journaliste* ait des connoissances, il faut encore qu'il soit équitable; sans cette qualité, il élèvera jusqu'aux nues des productions médiocres, & en rabaissera d'autres pour lesquelles il auroit dû réserver ses éloges. Plus la matière sera importante, plus il se montrera difficile; & quelque amour qu'il ait pour la religion, par exemple, il sentira qu'il n'est pas permis à tout écrivain de se charger de la cause de Dieu, & il fera main-basse sur tous ceux qui, avec des talens médiocres, osent approcher de cette fonction sacrée, & mettre la main à l'arche pour la soutenir.

Qu'il ait un jugement solide & profond de la Logique, du goût, de la sagacité, une grande habitude de la critique.

Son art n'est point celui de faire rire, mais d'analyser & d'instruire. Un *journaliste* plaissant est un plaissant *journaliste*.

Qu'il ait de l'enjouement, si la matière le comporte; mais qu'il laisse là le ton satyrique qui décele toujours la partialité.

S'il examine un ouvrage médiocre, qu'il indique les questions difficiles dont l'auteur auroit dû s'occuper; qu'il les approfondisse lui-même, qu'il jette des vûes, & que l'on dise qu'il a fait un bon extrait d'un mauvais livre.

Que son intérêt soit entièrement séparé de celui du libraire & de l'écrivain.

Qu'il n'arrache point à un auteur les morceaux faillans de son ouvrage pour se les approprier; & qu'il se garde bien d'ajouter à cette injustice, celle d'exagérer les défauts des endroits foibles qu'il aura l'attention de soûligner.

Qu'il ne s'écarte point des égards qu'il doit aux talens supérieurs & aux hommes de génie; il n'y a qu'un sot qui puisse être l'ennemi d'un de Voltaire, de Montesquieu, de Buffon, & de quelques autres de la même trempe.

Qu'il sache remarquer leurs fautes, mais qu'il ne dissimule point les belles choses qui les rachètent.

Qu'il se garantisse sur-tout de la fureur d'arracher à son concitoyen & à son contemporain le mérite d'une invention, pour en transporter l'honneur à un homme d'une autre contrée ou d'un autre siècle.

Qu'il ne prenne point la chicane de l'art pour le fond de l'art; qu'il cite avec exactitude, & qu'il ne déguise & n'altère rien.

S'il se livre quelquefois à l'enthousiasme, qu'il choisisse bien son moment.

Qu'il rappelle les choses aux principes, & non à son goût particulier, aux circonstances passagères des tems, à l'esprit de sa nation ou de son corps, aux préjugés courans.

Qu'il soit simple, pur, clair, facile, & qu'il évite toute affectation d'éloquence & d'érudition.

Qu'il loue sans fadeur, qu'il reprenne sans offense.

Qu'il s'attache sur-tout à nous faire connoître les ouvrages étrangers.

Mais je m'aperçois qu'en portant ces observations plus loin, je ne ferois que répéter ce que nous avons dit à l'article CRITIQUE. Voyez cet article.

* JOURNALIER; s. m. (*Gram.*) ouvrier qui tra-

vaille de ses mains, & qu'on paye au jour la journée. Cette espèce d'hommes forment la plus grande partie d'une nation; c'est son sort qu'un bon gouvernement doit avoir principalement en vûe. Si le *journalier* est misérable, la nation est misérable.

* JOURNÉE, sub. f. (*Gram.*) c'est la durée du jour, considérée par rapport à la manière agréable ou pénible dont on la remplit. On dit un beau jour & une belle journée; mais un jour est beau en lui-même, & une journée est belle par la jouissance qu'on en a. Cette journée fut sanglante. La journée sera longue; il s'agit alors du chemin que l'on a à faire.

* JOURNÉE de la saint Barthelemy, (*Hist. mod.*) c'est cette journée à jamais exécration, dont le crime inouï dans le reste des annales du monde, tramé, médité, préparé pendant deux années entières, se consumma dans la capitale de ce royaume, dans la plupart de nos grandes villes, dans le palais même de nos rois, le 24 Août 1572, par le massacre de plusieurs milliers d'hommes. . . . Je n'ai pas la force d'en dire davantage. Lorsqu'Agamemnon vit entrer sa fille dans la forêt où elle devoit être immolée, il se couvrit le visage du pan de sa robe. . . . Un homme a osé de nos jours entreprendre l'apologie de cette journée. Lecteur, devine quel fut l'état de cet homme de sang; & si son ouvrage te tombe jamais sous la main, dis à Dieu avec moi: ô Dieu, garantis-moi d'habiter avec ses pareils sous un même toit.

JOURNÉE, (*Comm.*) on appelle gens de journée les ouvriers qui se louent pour travailler le long du jour, c'est-à-dire depuis cinq heures du matin jusqu'à sept heures du soir.

Travailler à la journée se dit parmi les ouvriers & artisans, par opposition à travailler à la tâche & à la pièce. Le premier signifie travailler pour un certain prix & à certaines conditions de nourriture ou autrement, depuis le matin jusqu'au soir, sans obligation de rendre l'ouvrage parfait; le second s'entend du marché que l'on fait de finir un ouvrage pour un certain prix, quelque tems qu'il faille employer pour l'achever.

Les statuts de la plupart des communautés des Arts & Métiers mettent aussi de la différence entre travailler à la journée, & travailler à l'année. Les compagnons qui travaillent à l'année ne pouvant quitter leurs maîtres sans leur permission, que leur tems ne soit achevé, & les compagnons qui sont simplement à la journée, pouvant se retirer à la fin de chaque jour.

Quant à ceux qui sont à la tâche, il leur est défendu de quitter sans congé que l'ouvrage entrepris ne soit livré. *Dict. de Comm.*

JOÛTE, s. f. (*Hist. de la Cheval.*) joute étoit proprement le combat à la lance de seul à seul; on a ensuite étendu la signification de ce mot à d'autres combats, par l'abus qu'en ont fait nos anciens écrivains qui, en confondant les termes, ont souvent mis de la confusion dans nos idées.

Nous devons par conséquent distinguer les joutes des tournois; le tournoi se faisoit entre plusieurs chevaliers qui combattoient en troupe, & la joute étoit un combat singulier, d'homme à homme. Quoique les joutes se fissent ordinairement dans les tournois après les combats de tous les champions, il y en avoit cependant qui se faisoient seules, indépendamment d'aucun tournoi; on les nommoit joutes à tous venans, grandes & plénieres. Celui qui paroisoit pour la première fois aux joutes, remettoit son heaume ou casque au héraut, à moins qu'il ne l'eût déjà donné dans le tournoi.

Comme les dames étoient l'ame des joutes, il étoit juste qu'elles fussent célébrées dans ces combats singuliers d'une manière particulière; aussi les chevaliers ne terminoient aucune joute de la lance,

sans faire à leur honneur une dernière *joûte*, qu'ils nommoient *la lance des dames*, & cet hommage se répétoit en combattant pour elles à l'épée, à la hache d'armes & à la dague.

Les *joûtes* passèrent en France des Espagnols, qui prirent des Maures cet exercice, & l'appellerent *juego de canas*, le jeu de cannes, parce que dans le commencement de sa première institution dans leur pays, ils lançoient en tournoyant, des cannes les uns contre les autres, & se couvroient de leurs boucliers pour en parer le coup. C'est encore cet amusement que les Turcs appellent *lancer le gerid*; mais il n'a aucun rapport avec les jeux troyens de la jeunesse romaine. Voyez TROYENS (Jeux).

Le mot de *joûte* vient peut-être de *juxta*, à cause que les joûteurs se joignoient de près pour se battre. D'autres le dérivent de *justa*, qui est le nom qu'on a donné, dit-on, dans la basse latinité à cet exercice; on peut voir le Glossaire de Ducange au mot *justa*, car ces sortes d'étymologies ne nous intéressent guère, il nous faut des faits. (D. J.)

JOÛTE, (*Maréchal.*) combat à cheval avec la lance ou l'épée.

JOUTEREAUX, f. m. (*Marine.*) ce sont deux pièces de bois courbes, posées parallèlement à l'avant du vaisseau pour soutenir l'éperon, & qui répondent d'une herpe à l'autre, dont elles font l'assemblage.

Joutereaux de mâts, ce sont deux pièces de bois courbes que l'on attache au haut du mât, de chaque côté, pour soutenir les barres de hune. (Z)

JOUX, (*Géogr. & Hist. nat.*) c'est le nom d'une chaîne de montagnes, d'une vallée & d'un lac du pays de Vaud, dans le canton de Bern en Suisse.

Le *mont-joux*, *mons Jovius* ou *mons Jovis*; c'est une portion du mont Jura. Le mont Jura est une longue chaîne de montagnes, qui s'étend depuis le Rhin près de Bâle jusqu'au Rhône à 4 lieues au-dessous de Genève. Cette chaîne est tantôt plus tantôt moins élevée; elle a aussi plus ou moins de largeur: enfin elle prend dans cette étendue différens noms particuliers. Le long du Rhône, c'est le grand *Credo*; c'est le *mont saint Claude*, entre la Franche-Comté & le Bugey; c'est le *mont-Joux* ou le *mont de Joux* vers les sources du Dain & du Doux en Franche-Comté; c'est aussi les monts de *Joux* dans le bailliage de Romainmotier du canton de Berne, frontière du comté de Bourgogne; c'est *Pierre-Pertuis*, *Petra pertusa* dans l'évêché de Bâle. La montagne y a été percée par les Romains; on y voit encore une inscription qui en fait foi. C'est par-là qu'on entre dans le Munsterthal, ou la vallée de Montier Gran-val. Tirant plus loin du côté de Bâle & de Soleure, le mont Jura est appelé *Botzberg*; je ne m'arrête qu'aux dénominations les plus générales. Autrefois toute cette chaîne séparoit le royaume de Bourgogne en Bourgogne cisjurane & transjurane: aujourd'hui elle sépare la Suisse de la Franche-Comté & du Bugey.

Dans cette partie du mont Jura du comté de Bourgogne, qui porte aussi le nom de *mont-joux*, est une petite ville avec un château à une lieue de Pontarlier. Sept lieues plus loin vers le midi il y a encore un village du même nom de *Joux*, avec un abbaye & un lac.

Le *mont-Joux* dans le bailliage de Romainmotier a de même donné le nom à un lac & à une vallée. Là le mont Jura s'élargit considérablement; il forme trois vallées qui se communiquent par des gorges: celle de *Joux* est la plus grande & la plus élevée, d'où on passe à celle de Vanillon, & de-là à celle de Valorbès qui est la plus basse. La partie la plus basse de la vallée de *Joux* est occupée par un lac de deux lieues de longueur, sur demi-lieue dans sa plus grande largeur. Toute la vallée a plus de quatre lieues de

longueur, & environ deux de largeur. Le lac a vers son extrémité un étranglement comme un canal, où l'on a placé un long pont de bois: le lac s'élargit de nouveau; ce qui forme un autre bassin, qu'on nomme le *petit lac*. De l'extrémité du pont s'élève une montagne qui forme une nouvelle vallée du côté de la Franche-Comté; cette vallée s'appelle le *Lieu*, d'un village de ce nom. Là est un troisième lac qui n'est qu'un grand étang, qu'on appelle *lacher*, peut-être de *lacus tortici*; cet étang paroît communiquer par des souterrains au lac de *Joux*. Une rivière entre dans celui-ci; c'est l'Orbe qui vient du lac des Rouffes; grand nombre de ruisseaux y tombent aussi de toutes parts. L'abbaye est un gros village qui est presque au milieu de la vallée. A une portée de canon de ce lieu-là on voit sortir du pié d'un rocher une petite rivière qui coule avec rapidité, & va se jeter dans le lac; elle a dix piés de largeur sur deux piés de profondeur. Malgré cette quantité d'eau qui entre sans cesse dans le lac, aucune rivière n'en sort extérieurement; mais on voit des bouches au fond de l'eau en divers endroits, où l'eau s'engouffre & se perd: les paysans appellent ces trous des *entonnoirs*, & ils sont attentifs qu'ils ne se bouchent pas. Il paroît qu'une partie de cette eau coule par-dessous diverses montagnes du côté de l'Isle dans le bailliage de Morges: le principal des entonnoirs est à l'extrémité du petit lac, à une demi-lieue du pont. Dans cet endroit on a construit des moulins que l'eau, dans sa chute, avant que de se perdre dans les fentes des rochers, fait tourner: les moulins sont bâtis au-dessous du niveau du lac dans un grand creux qu'il y a dans le rocher.

Quoiqu'il n'y ait aucun fruit dans cette vallée; elle est très-agréable & très-riante en été. Il y croît de l'orge & de l'avoine; les pâturages y sont fort bons; le lac est abondant en poissons; le pays est très-peuplé. Il y a trois grandes paroisses, composées chacune d'un village principal & de plusieurs hameaux, l'Abbaye, le Chenit & le Lieu.

Saint Romain & saint Lupicin ou saint Loup, deux frères, dont Grégoire de Tours a écrit la vie, se retirèrent au bord d'un ruisseau appelé le *Nofon*; ils y vécutent comme hermites. Saint Loup abandonna le *Nofon* pour aller au-dessus de la Sarra sur un rocher, près duquel coule une source soufrée qui fait de bons bains. Dans le lieu où étoit resté l'aîné des frères, on bâtit un hospice, puis un couvent sous le nom de *Romani monasterium*, d'où l'on a fait *Romain-motier*, qui est aujourd'hui une petite ville avec un bailliage le mieux renté du pays de Sand. Le prieur de Romainmotier fit bâtir sur la fin du xiv. siècle, l'abbaye sur les bords du lac de *Joux*.

A une lieue de l'abbaye sur la montagne, du côté du pays de Sand, on voit un grand trou large d'un deuxième de pié; il communique perpendiculairement à une caverne très-profonde, où l'on entend des eaux souterraines couler avec bruit. Du côté opposé, c'est-à-dire du côté de la Franche-Comté, on voit aussi au milieu des bois un trou semblable, mais au-dessous duquel on n'entend point de bruit d'eau courante.

On ne doute point que l'eau du petit lac qui s'échappe vers les moulins, n'aille former au-dessous dans la vallée de Valorbès, la rivière de l'Orbe, qui sort toute formée d'un rocher à demi-lieue du village de Valorbès. Cette source a au moins seize piés de largeur, sur trois de profondeur.

On peut conclure de-là & de l'inspection des lieux qu'il ne seroit pas impossible de couper au-travers des rochers un canal pour vuider les lacs: ce seroit gagner du large dans un pays très-ferré & très-peuplé.

Les habitans de cette vallée sont ingénieux & industrieux. On y trouve de bons horlogers, des ser-

ruriers fort adroits, & un grand nombre de lapidaires.

Il y a beaucoup de mines de fer dans les montagnes voisines. On y rencontre des pyrites globuleuses, & des marcassites anguleuses : les paysans ne manquent point de prendre les dernières à cause de leur éclat, pour des mines d'or. On y trouve aussi sur-tout sur les revers du côté du midi & du couchant, des pétrifications, comme des térébratules, des cornes d'amon & des musculites. Dans le chemin de la vallée de Joux à celle de Vanlion, on ramasse quelques glossopetres ; & plus bas on voit une pierre ollaire, dont on pourroit peut-être tirer parti : il y a aussi des couches d'ardoise qui est négligée. E. BERTRAND.

JOUXTE, (*Jurisp.*) du latin *juxtà*, terme usité dans les anciens titres, & singulièrement dans les terriers, reconnoissances & déclarations, pour désigner les confins ou terrains d'un héritage. On dit *jouxté* la maison, terre, pré ou vigne, & d'un tel. (A)

JOYAUX, f. m. (*Gramm.*) ornemens précieux d'or, d'argent, de perles, de pierreries.

JOYAUX, f. f. (*Jurisp.*) ou bagues & joyaux, en fait de reprises de la femme, sont de deux fortes.

Les uns sont des bijoux que les époux ou les parens donnent volontairement à l'épouse avant ou le lendemain du mariage. Lorsque le mariage ne s'accomplit pas, & qu'il y a lieu à la restitution des présens de noces, on peut aussi répéter les joyaux qui sont de quelque valeur, ce qui dépend des circonstances & de l'arbitrage du juge.

Quelques coutumes permettent à la femme survivante, & même à ses héritiers, de reprendre ses bagues & joyaux en nature. Voyez l'article 48 de la coutume de Bordeaux.

L'autre espèce de bagues & joyaux est un don en argent que le mari fait à la femme en cas de survie, & qui se règle à proportion de sa dot. Voyez ci-devant BAGUES & JOYAUX. (A)

JOYE, JOYEUX. Voyez JOIE, JOIEUX.

IPÉCACUANHA, f. m. (*Bot.*) Nous ne connoissons point la plante qui s'éleve de la racine précieuse qu'on appelle *ipécacuanha* du Pérou, & nous ne connoissons encore qu'imparfaitement la plante qui jette en terre la racine nommée *ipécacuanha* brune du Brésil ; voici cependant la description qu'en a faite M. Linnæus.

Le calice est divisé en cinq segmens égaux, étroits, & terminés en pointe. La fleur a cinq découpures & a cinq étamines. Le pistil est un embryon placé entre le calice & la fleur ; on ignore combien il a de styles. Cet embryon devient une baie arrondie posée sur le calice, & creusée par le haut en manière de nombril. Elle n'a qu'une cavité dans laquelle sont renfermés trois noyaux osseux, voutés d'un côté, applatis sur les deux autres, réunis ensemble, & formant un globe. Chacun de ces noyaux qui ne renferme qu'une graine, est strié de cinq cannelures. La racine est très-longue ; la tige rarement branchue, est couchée sur terre, & n'a de feuilles que vers son extrémité : ces feuilles sont opposées, ovales, pointues de deux côtés, raboteuses, plus pâles en-dessous qu'en dessus, larges de deux pouces, longues de trois, & les intersections de la tige ont à peine un pouce de longueur.

Quant à la plante qui pousse en terre, l'espèce de racine du Brésil qu'on appelle *ipécacuanha blanc* de Pison, nous savons seulement que c'est une petite plante basse, assez semblable au pouliot, dont la tige qui s'éleve du milieu de plusieurs feuilles velues, est chargée d'un grand nombre de petites

fleurs blanches disposées par anneaux. Au reste, voyez PIGAYA. (D. J.)

IPÉCACUANHA, (*Mat. méd.*) L'*ipécacuanha* est une racine que les Medecins ordonnent assez communément, sur-tout dans les formules latines, sous le nom de racine du Brésil, *radix brasiliensis*. Ce nom ne convient pourtant qu'à une des deux espèces dont nous allons parler : mais comme on emploie indifféremment ces deux espèces, malgré quelques différences que les bons pharmacologistes y ont observées, le nom spécifique de *radix brasiliensis* est devenu dans l'usage commun, synonyme au mot générique *ipécacuanha*.

Les deux espèces d'*ipécacuanha* sont le gris & le brun. Voici leur description d'après M. Geoffroy.

L'*ipécacuanha* gris, *ipécacuanha cinerea*, *ipécacuanha peruviana*, off. *hexuquillo*, & *Rais de oro*, *Hisp. panorum*, peut-être l'*ipécacuanha blanc* de Pison, est une racine épaisse de deux ou trois lignes, tortueuse, & comme entourée de rugosités, d'un brun clair ou cendré, dense, dure, cassante, résineuse, ayant dans son milieu dans toute sa longueur, un filet qui tient lieu de moëlle, d'un goût un peu âcre & amer, & une odeur foible. Les Espagnols en apportent tous les ans à Cadix du Pérou, où elle naît aux environs des mines d'or.

L'*ipécacuanha* brun, *ipécacuanha fusca*, *ipécacuanha brasiliensis*, & *radix brasiliensis* off. *ipécacuanha altera seu fusca Pisonis*, est une racine tortueuse, plus chargée de rugosités que l'*ipécacuanha* gris, plus menue cependant, d'une ligne de grosseur, brune ou noirâtre en-dehors, blanche en-dedans, légèrement amère. On apporte cette espèce d'*ipécacuanha* du Brésil à Lisbonne.

L'*ipécacuanha*, soit gris, soit brun, contient une quantité considérable de résine qu'on en sépare par l'esprit de vin, & un extrait mucilagineux pur, c'est-à-dire soluble par les menstrues aqueux seuls.

Selon les expériences de M. Geoffroy, huit onces d'*ipécacuanha* gris donnent dix gros de résine, & trois onces & demie d'extrait ; & neuf onces d'*ipécacuanha* brun donnent six gros de résine, & une once trois gros d'extrait.

Selon Cartheuser, ces principes résident entièrement dans l'écorce de ces racines ; leur partie ligneuse en est absolument dépourvûe ; ce dernier auteur a retiré d'une once d'écorce d'*ipécacuanha* gris quatre scrupules de résine, & trois dragmes d'extrait ; & il pense que M. Boulduc pere n'a pas séparé exactement ces principes, lorsqu'il n'a obtenu par l'application de l'esprit de vin, que trois grains de résine par once, de l'un & de l'autre *ipécacuanha*.

La résine d'*ipécacuanha* excite puissamment le vomissement ; l'extrait l'excite très-peu, purge doucement, & passe pour être légèrement astringent *in recessu*, c'est-à-dire sur la fin de son opération purgative.

Nous donnons très-rarement l'un ou l'autre de ces principes ainsi séparés, ou pour mieux dire, ils sont entièrement hors d'usage. Nous donnons seulement quelquefois la décoction non filtrée de deux gros d'*ipécacuanha*, ce qui est donner en effet presque toute la partie extractive de cette drogue, & la petite quantité de résine qui peut avoir été détachée par l'action mécanique de l'ébullition de l'eau. Cette décoction fait vomir très-doucement. G. Pison qui est le premier qui a publié les vertus de l'*ipécacuanha* dans son histoire naturelle du Brésil en 1748, préfère cette décoction à l'usage de l'*ipécacuanha* en substance. Cartheuser propose une correction de ce remède absolument analogue à la précédente, savoir de diminuer considérablement la proportion

de la résine dans l'*ipécacuanha* qu'on veut donner en substance, en enlevant une partie de ce principe par une application convenable de l'esprit de vin.

Les vûes de ces auteurs peuvent être très-louables, & fournir un remède plus sûr, plus convenable dans certains sujets délicats, ou dans les cas où les remèdes trop actifs sont contre-indiqués; mais assez généralement nous donnons l'*ipécacuanha* en substance, sans nous assujettir à ces précautions, & nous ne trouvons pas que ce soit un remède violent, & dont l'action soit suivie d'accidens graves.

C'est 1°. à titre de vomitif, de remède général que nous l'employons depuis dix grains jusqu'à vingt & à trente. On pense assez communément que son action est plus modérée que celle du tartre émétique. Ces deux remèdes sont presque les seuls vomitifs employés dans la pratique la plus reçue; le premier dans les légères incommodités, principalement chez les femmes & chez les enfans; le dernier dans les maladies proprement dites, & toujours même dans les sujets robustes. Voyez VOMITIF. L'*ipécacuanha* est le seul émétique que nous tirions aujourd'hui du regne végétal.

2°. La célébrité de cette drogue est principalement fondée sur ses effets admirables dans les dissenteries; elle guérit infailliblement les dissenteries communes ou moins graves, & elle concourt efficacement à la guérison des dissenteries épidémiques & malignes. Voyez DISSENTERIE. On le donne dans ces maladies, premièrement à haute dose, c'est-à-dire, à quinze, vingt, trente grains; & on réitère ce remède deux ou trois fois dans des intervalles convenables, selon l'exigence des cas; & lorsque les symptômes commencent à s'affoiblir, *ineunte morbi declinatione*, c'est une pratique utile & très-usitée à Paris, de le donner à très-petite dose, mais souvent réitérée, par exemple à deux ou trois grains dans un excipient convenable, la conserve de roses, le diascordium, &c. trois fois par jour, pendant huit, dix, douze jours. Voyez DISSENTERIE.

On trouve dans les boutiques, sous le nom d'*ipécacuanha* blanc, une racine qu'il n'est pas permis de confondre avec l'*ipécacuanha* blanc de Pison, puisque ce dernier est, selon cet auteur, émétique & purgatif, au lieu que l'*ipécacuanha* blanc de nos boutiques n'a point ces vertus. (b)

IPECA-GUACA, f. m. (*Ornith. exot.*) espèce de canard du Brésil, plus petit que celui qu'on nomme *ipeca-apoa*, d'ailleurs apprivoisé & fort au-dessus par la beauté de son plumage. Sa tête est remarquable par une tache rouge sur le milieu; son dos est d'un blanc de cygne; ses jambes & ses pieds sont jaunes; il est vif, fécond, & s'engraisse aussi bien dans une basse-cour que dans l'eau. Pise. *Hist. Brasil.* (D. J.)

IPECATI-APOA, & par les Portugais PATA, f. m. (*Ornit. exot.*) canard du Brésil, de la grosseur d'une oye; la tête, le col, le ventre, & les parties inférieures de la queue de cet oiseau, sont blanches; mais le sommet de la tête, le dos, & les ailes, ont la couleur du plus beau verd de nos canards; le haut du bec est couvert d'un tubercule charnu, jaspé de tachetures blanches; ses jambes & ses pieds sont gris-brun; le mâle se distingue de la femelle par quelques longues plumes d'un brun luisant, qu'il a sur les ailes; cette espèce de canard est très-commune dans les rivières du pays, & sa chair est estimée. (D. J.)

IPECU, f. m. (*Ornit. exot.*) très-beau pic-verd du Brésil, qui a la grosseur de nos pigeons; sa tête d'un rouge vif, éclatant, est couronnée d'une crête de plumes de la même couleur; son col noir est

orné d'une bandelette blanche qui décroît de chaque côté; ses ailes sont noires en-dehors, & rouges par-dessous; sa queue est toute noire; son ventre & ses cuisses sont diaprées de noir & de blanc; son bec est droit, dur, aigu, & fait pour percer l'écorce & le bois des arbres. Margrave, *Hist. Brasil.* (D. J.)

IPRES, (*Géog.*) Voyez YPRES.

IPSALA, (*Géog.*) selon Léunclavius, ville de la Turquie européenne dans la Romanie, avec un archevêché grec, sur la rivière de Larisse, à 22 lieues, sud-ouest d'Andrinople, 8 sud-ouest de Trajanopolis 50 sud-ouest de Constantinople. *Long.* 43. 55. *lat.* 40. 57. (D. J.)

IPSWICH, (*Géog.*) ville considérable d'Angleterre, capitale de la province de Suffolk, avec un port très-commode; elle envoie deux députés au Parlement, & est sur la Stoure, à environ 20 milles de la mer, 55 nord-est de Londres, *long.* 18. 35. *lat.* 52. 6.

Wolfey qui marcha de pair avec les souverains, naquit à Ipswich; on ne peut qu'être étonné du rôle qu'il joua dans le monde, quand on considère l'obscurité de sa naissance. Fils d'un boucher, il devint archevêque d'Yorck, chancelier d'Angleterre, cardinal, légat perpétuel à Latere, l'arbitre de l'Europe, & le premier ministre de son maître, revêtu d'une puissance absolue dans le spirituel & le temporel. La bulle que Léon X. lui envoya, lui donnoit droit de nommer des docteurs en toutes facultés, de créer cinquante chevaliers, cinquante comtes palatins, autant d'acolytes, de chapelains, & de notaires apostoliques; enfin de légitimer les bâtards, de délivrer les prisonniers, & d'accorder des dispenses sans bornes. Environné de toutes les grandeurs mondaines il succomba à l'ordre d'Henri VIII. de l'arrêter, se mit au lit en apprenant cette nouvelle, & mourut peu de jours après en 1531, âgé de 60 ans, le plus riche & le plus éminent particulier du siècle: cependant il montra dans cette conjoncture un courage qu'on ne devoit pas attendre d'un homme corrompu depuis si long-tems par l'ambition, la fortune & la volupté; sa mort parut toute simple à l'Angleterre; elle n'y fit pas plus de bruit que sa naissance. (D. J.)

I R

IRAC, (*Géogr.*) Iraca, grand pays d'Asie divisé en Irac-Arabi, & en Irac-Agemi.

L'Irac-Arabi, ou l'Iraque babylonienne, est arrosée par le Tigre & par l'Euphrate; elle tire son nom de ce que l'Arabie déserte s'étend jusques-là; elle est presque toute sous la domination des Turcs; Bagdat en est la capitale.

L'Irac-Agemi, ou l'Irac persienne, ainsi nommée par opposition à l'Iraque arabique, est bornée par le Ghilan & le Tabristan; elle a au N. l'Hérat, à l'E. le Sablestan, au S. le Faristhan, à l'O. le Laurestan & les Turcomans; la partie orientale de l'Irac-agemi, répond à une partie de l'ancien royaume des Parthes; il est appelé *Jébal* par Nassir-Eddin & par Ulug-Beig, qui s'accordent ensemble sur le nombre, l'ordre des villes, & leur position; quoique l'Irac-agemi ne soit pas la Perse propre, elle est sous la domination de ce royaume & dans le centre de l'empire, puisque c'est dans cette contrée qu'est la capitale de toute la nation, je veux dire Ispahan. Voyez ISPAHAN. (D. J.)

IRACAHA, f. m. (*Hist. nat. Bot.*) grand arbre d'Amérique, dont on ne fait rien, sinon qu'il porte un fruit très-bon à manger, qui ressemble à nos poires; ses feuilles sont à-peu-près comme celles du figuier.

IRAN, (*Géog.*) nom que les Orientaux donnent à la Perse en général, & à une province particu-

lière de Perse, entre l'Aras & le Kur, dont les villes principales sont Errivan & Nachschivan. (D. J.)

*IRASCIBLE, adj. (Gram. & Philosophie.) terme de Philosophie scholastique. Il est certain que tous les mouvemens de notre ame peuvent se réduire au desir & à l'aversion, au desir qui nous porte à approcher, à l'aversion qui nous inspire de fuir. Les Scholastiques ont compris ces deux mouvemens sous le nom d'appétit, & ils ont distingué l'appétit en irascible & en concupiscible. Ils rapportent au premier la colere, l'audace, la crainte, l'espérance, le désespoir & le reste de cette famille; au second la volupté, la joie, le desir, l'amour, &c. . . Platon complétoit le systéme de l'ame, en ajoutant à ces deux branches une partie raisonnable, c'étoit la seule qui subsistât après la destruction du corps; la seule immortelle; les deux autres périssoient avec lui. Il plaçoit la qualité irascible dans le cœur; la concupiscible dans le foie, la raisonnable dans la tête. Il est certain que nos passions, & même plus généralement nos actions, ont toutes des organes qui leur sont affectés; mais la substance est une. On ne conçoit pas que l'une passe & que l'autre reste. Quoi qu'il en soit, cette vision prouve bien que Socrate & Platon n'avoient aucune idée de la spiritualité.

IRÉNARQUE, f. m. (Hist. anc.) nom d'un officier de guerre dans l'empire Grec, dont la fonction étoit de maintenir la paix, le repos, la tranquillité & la sûreté dans les Provinces.

Ce mot est Grec, εἰρηναρχός, composé de εἶρη, paix, & ἀρχή, prince, & ἀρχή, commandement.

Dans le code de Justinien, il est dit que les irénarques sont envoyés dans les provinces pour y maintenir la tranquillité & la paix; ce qu'ils faisoient en punissant les crimes, & en faisant observer les lois.

Il y avoit encore un autre irénarque dans les villes, pour y procurer & y conserver la concorde entre les citoyens, & y éteindre les dissensions. On l'appelloit autrefois préfet de la ville. Voyez PRÉFET.

Les empereurs Théodose & Honorius supprimèrent les charges d'irénarques, parce qu'abusant de leur pouvoir, ils vexoient les peuples, au lieu de maintenir entr'eux le bon ordre. Voyez le Dictionn. de Trévoux.

IRÉSIONE, f. m. (Litt. grec.) c'étoit chez les Athéniens un rameau d'olivier entortillé de laine avec des fruits attachés tout autour; on le portoit dans plusieurs fêtes, les anciens auteurs en parlent beaucoup & citent les vers que l'on chantoit en le portant. Voyez Meursius de Festiv. Græc. lib. V. (D. J.)

JIRID, f. m. (Hist. mod.) espece de dard que les Turcs lancent avec la main. Ils se piquent en cela de force & de dextérité.

IRIPA, f. m. (Botan. exot.) grand pommier des Indes orientales, connu dans l'isle de Malabar; les auteurs de Botanique l'appellent malus indica, pomo cucurbiti-formi, monoppyreno; on tire de son fruit une huile pour la galle & les maladies cutanées. Voyez Ray, Hist. plant. (D. J.)

IRIS BULBEUX, f. f. (Bot.) xiphion. genre de plante à fleur liliacée, monopétale, ressemblante à celle de la flambe. Le pistil a trois pétales, & le calice devient un fruit de même forme que celui de la flambe; mais la racine est bulbeuse ou composée de plusieurs tunique. Tournefort, inst. rei herbaria. Voyez PLANTE.

IRIS, (Botan.) genre de plante bulbeuse, dont on a donné les caractères au mot FLAMBE.

Entre les 74 especes d'iris de M. Tournefort, nous nous contenterons de décrire l'iris ordinaire, de dire un mot de l'iris de Florence, & de l'iris jaune de marais, qui toutes trois intéressent principalement les Médecins.

L'iris ordinaire, l'iris nostras, est l'iris vulgaris,

Germanica, sive hortensis, sive sylvestris, de la plûpart des botanistes.

Sa racine se répand obliquement sur la surface de la terre; elle est épaisse, ridée, genouillée, d'un rouge brun en dehors, blanche en dedans, garnie de fibres à sa partie inférieure, d'une odeur âcre & forte, lorsqu'elle est récente, mais qui devient agréable lorsqu'elle a perdu son humidité. Les feuilles qui sortent de cette racine, sont larges d'un pouce, longues d'une coudée, fermes, pleines de nervures; & de la figure d'un poignard: elles sont tellement unies & touffues près de la racine, que la partie concave d'une feuille embrasse la partie convexe ou le dos de l'autre feuille. Entre ces feuillés s'éleve une tige droite, cylindrique, lisse, ferme, branchue, divisée par quatre ou cinq nœuds, garnis de feuilles qui l'entourent, & qui sont d'autant plus petites, qu'elles se trouvent plus près du sommet.

Les fleurs commencent à paroître vers le printemps, & sortent de la coëffe membraneuse qui les enveloppoit: elles sont d'une seule piece, divisée en six quartiers, trois élevés & trois rabatus, extérieurement de la couleur de pourpre, ou de violette parsemée de veines blanches.

Le pistil s'éleve du fond de cette fleur, surmonté d'un bouquet à trois feuilles de la même couleur, voutées, & formant une espece de gueule.

Le calice devient un fruit oblong, relevé de trois côtes; il s'ouvre en trois segmens par la pointe, & est partagé en trois loges remplies de semences rondes, oblongues, placées les unes sur les autres.

Cette plante est cultivée dans nos jardins, & commence à fleurir à la fin de Mai.

L'iris de Florence, est appelée des Botanistes iris alba, iris flore albo, iris Florentina. Elle ne differe point de l'iris ordinaire par la figure de ses racines, de ses feuilles & de ses fleurs; mais seulement par la couleur. En effet, ses feuilles tirent plus sur le verd de mer; ses fleurs d'un blanc de lait, ont peu d'odeur, mais très-agréable; ses racines sont plus grandes, plus épaisses, plus solides, plus blanches, & plus odorantes que celles de l'iris-nostras. Elle croît sans culture aux environs de Florence, mais on ne la voit ici que dans nos jardins.

Sa racine est seule d'usage en Médecine: elle se trouve chez nos droguistes en morceaux oblongs, genouillés, un peu applatis, de l'épaisseur d'un ou de deux pouces, blanche, dépouillée de ses fibres & de son écorce, qui est d'un jaune rouge; elle donne une odeur de violette pénétrante; son goût est âcre & amer. Elle entre dans plusieurs préparations galéniques; on la croit propre à atténuer & inciser la lymphe qui embarrasse les bronches des pouxons. On la mêle utilement dans les sternutatoires; mais son principal usage est pour les parfums.

La racine de l'iris ordinaire tient son rang parmi les plus violens hydragogues, c'est pourquoi les sages médecins s'abstiennent de l'employer; sa faveur est également âcre & brûlante, & son acrimonie s'attache si fort à la gorge qu'on a raison de redouter ses effets sur l'estomac & sur les intestins.

L'iris jaune de marais, nommée par Tournefort iris vulgaris, lutea, palustris, produit de l'encre passablement bonne, si on la cuit dans de l'eau, & qu'on y jette un peu de limaille de fer, c'est le petit peuple d'Ecosse qui a fait cette découverte, dont personne ne se doutoit. On coupe quelque racine de cette iris par tranches, qu'on met bouillir à petit feu dans une certaine quantité d'eau, jusqu'à ce que la liqueur soit suffisamment épaissie; on la passe claire dans un autre vase; on y plonge ensuite pendant quelque tems une lame inutile de couteau, ou quelque autre morceau de fer, on frotte rudement ce morceau de fer avec un caillou fort dur qui se trouve dans le pays,

pays, & on répète ce frottement par intervalles, jusqu'à ce que la liqueur ait acquis la noirceur désirée.

Le suc de la racine d'*iris* dont je parle, est encore un si puissant hydragogue, qu'ayant été donné avec du syrop de nerprun à un hydropique désespéré, sur lequel le jalap, le mercure doux, & la gomme gutte n'avoient presque plus d'action; ce remède-ci, à la dose de 80 gouttes d'heure en heure, fit évacuer au malade, au bout de quelques prises, plusieurs pintes d'eau mesure d'Ecosse, qui est le double de celle de Paris. Voyez le détail de cette observation dans *les Mémoires d'Edimbourg*, tom. V. (D. J.)

IRIS, en terme d'Anatomie, se dit d'un cercle qui entoure la prunelle de l'œil, & qui est formé par une duplication de l'uvée. Voyez UVÉE.

Du centre orbiculo-ciliaire partent de toute la circonférence des fibres convergentes, qui font un petit cercle; mais avant la pupille même, le cercle est plus étroit dans l'homme, & fait de plus courts rayons fibreux, parmi lesquels il est impossible de reconnoître aucunes fibres orbiculaires.

Les vaisseaux colorés de l'*iris* & de l'uvée, sont de plus petits genres; les arteres de la choroïde qui ont formé des cercles rayonnés passent sur le ligament orbiculo-ciliaire, dégèrent en de petits troncs dans la circonférence, & en dernier lieu en cercle artériel de Ruysch.

De ce cercle les plus petites artérioles se rapprochent sous la forme de rayons sur l'*iris* & forment par leur réflexion & en se joignant avec les externes le cercle interne. Les petits vaisseaux de la membrane de Ruysch entrent de la même manière dans ce cercle, duquel il part de semblables arteres, mais plus grandes, qui vont se distribuer à l'uvée. Hovius fait de plus mention de très-petits conduits entremêlés qui naissent du cercle, d'autres qui viennent des artérioles de l'uvée, & d'autres qu'il soupçonne aller en sens contraire vers la sclérotique. Ne seroit-ce point-là ces autres arteres lymphatiques que M. Ferrein a démontrées dans l'uvée? *Hist. de l'Acad.* 1738. Haller, *Comm. Boerh.*

L'*iris* est de différentes couleurs, & percé dans son milieu d'un trou, à travers lequel on voit une petite tache noire, appelée la prunelle de l'œil, autour de laquelle l'*iris* forme un anneau. Voyez PRUNELLE, ŒIL, LIGAMENT, CILIAIRE, &c.

On donne aussi le nom d'*iris* à ces couleurs changeantes, qui paroissent quelquefois sur les verres des télescopes & des microscopes, à cause qu'elles imitent celles de l'arc-en-ciel.

C'est ainsi qu'on appelle encore le spectre coloré que le prisme triangulaire forme sur une muraille lorsqu'on l'expose sous un angle convenable aux rayons du soleil. Voyez PRISME.

IRIS, (*Météorol.*) voyez ARC-EN-CIEL, & jettez en passant les yeux sur l'image poétique qu'en a donné le chevalier Blackmore :

*Thus oft the Lord of nature in the air
Hangs evening clouds, his sable canvas, where
His pencildip'd in heav'nly colours, made
Of intercepted beams, mix'd with the shade
Of temper'd æther, and refracted light,
Paints his fair Rainbow, charming to the sight.
(D. J.)*

IRIS ou PIERRE D'IRIS, (*Hist. nat. Lithologie.*) nom donné par Plin & par d'autres naturalistes à une espèce de crystal, dans lequel on remarque les différentes couleurs de l'arc-en-ciel. Il paroît que cette pierre ne diffère en rien du crystal de roche ordinaire. Wallerius donne le nom d'*iris chalcédonica* à une espèce de chalcédoine de trois couleurs, & qui en regardant le soleil au travers fait voir les nuances d'un arc-en-ciel. Cette pierre se trouve en

Tome VIII.

orient, elle a une teinte ou jaunâtre ou pourpre. Quelques auteurs ont encore donné le nom d'*iris* à l'espèce de crystal de roche qui s'appelle *fausse topase*, & ils l'ont nommée *iris citrina* ou *subcitrina*. Wormius appelle le crystal noir, *iris anthracini coloris*.

Enfin il y a des auteurs qui donnent le nom d'*iris* à une pierre orientale qui est de la couleur du petit lait mêlée d'une teinte légère de bleu céleste. (—)

IRIS, (*Mytholog.*) divinité de la fable, qui la fait fille de Thamnas & d'Elestre.

C'étoit, disent les Poètes, la messagere des Dieux & celle de Junon en particulier, comme Mercure l'étoit de Jupiter. Assise auprès du trône de la fille de Saturne & de Rhéa, elle attendoit le premier signe de ses ordres, pour les porter au bout du monde; alors volant d'une aile légère, elle fendoit les espaces immenses des airs, laissant après elle une longue trace de lumière, que peignoit un nuage de mille couleurs aussi variées que brillantes.

Quelquefois députée par l'assemblée des Divinités célestes, elle descendoit de l'olympé parée de sa robe d'azur, pour venir apprendre aux mortels effrayés la fin des tempêtes, & leur annoncer le retour du beau tems.

Dans ses momens de repos, elle avoit soin de l'appartement de Junon & de ses magnifiques atours. Lorsque la déesse revenoit des enfers dans l'olympé, c'étoit *Iris* qui la purifioit avec les parfums les plus exquis: cependant son principal emploi étoit d'aller trancher le cheveu fatal des femmes agonissantes, comme Mercure étoit chargé de faire sortir des corps les âmes des hommes prêts à s'envoler.

Ainsi dans Virgile, Junon voyant Didon lutter contre la mort, après s'être poignardée, dépêche *Iris* du haut du ciel pour dégager son âme de ses liens terrestres, en lui coupant le cheveu dont Proserpine sembloit refuser l'emploi, parce que la mort de la fondatrice de Carthage n'étoit pas naturelle; mais c'est la peinture admirable qu'en fait le prince des Poètes qu'il faut lire :

*Tum Juno omnipotens, longum miserata dolorem,
Difficilemque obitus, Irim demisit olympo,
Quæ luctantem animum, nexosque resolvert artus;
Nam quia nec fato, meritâ nec morte peribat,
Sed misera ante diem, subitoque accensa furore,
Nondum illi flavum Proserpina vertice crinem
Abstulerat, stygioque caput damnaverat orco.
Ergo Iris, croceis per cælum roseida pennis,
Mille trahens varios adverso sole colores,
Devolat, & supra caput adstitit. Hunc ego dii
Sacrum jussa fero, teque isto copore solvo:
Sic ait, & dextrâ crinem secat: Omnis & unâ
Dilapsus calor, atque in ventos vita recessit.*

Æneid. liv. IV. v. 695.

Iris n'est peut-être après tout qu'une divinité purement physique, prise pour l'arc-en-ciel; du moins on dérive assez bien son nom de *εἶπεω*, parler, annoncer; & cette étymologie convient à *Iris* météore, & à *Iris* divinité fabuleuse. Comme Junon est la déesse de l'air, *Iris* en est la messagere; elle annonce ses volontés, parce que l'arc-en-ciel nous annonce les changemens de l'air, au moment de la pluie, & du soleil qui luit à l'opposite. (D. J.)

IRIS, (*Docimasl.*) on donne encore ce nom à l'éclair. Voyez cet article. On appelle encore *iris* les petites bleuettes qui se croisent rapidement dans un effai qui bout sur la coupelle, & qui font dire qu'il circule bien. Voyez CIRCULER, ESSAI & AFFINAGE.

IRIS, (*Géogr. anc.*) riviere d'Asie dans la Capadoce, selon Ptolomée; c'est le Cafalmach des modernes, riviere de Turquie dans la Natolie; elle baigne les murs d'Amasie, patrie de Strabon, &

Y Y Y Y Y

vase perdré dans la mer Noire. (D. J.)

IRIS, VERD D'IRIS, (Peinture.) couleur des plus tendres, & qui fait un très-beau verd. Voici comme elle se peut faire.

Prenez des fleurs de lys les plus bleues, qu'on appelle autrement *iris*; séparez-en le dessus qui est satiné, & n'en gardez que cela, car le reste n'est pas bon; ôtez-en même toute la petite nervure jaune; pilez dans un mortier ce que vous aurez choisi; ensuite jetez dessus un peu d'eau, trois ou quatre cuillerées plus ou moins, selon la quantité des fleurs; il faut que vous ayez fait fondre dans cette eau un peu d'alun & de gomme, mais en petite quantité; ensuite broyez bien le tout ensemble, puis le passez dans un linge fort, & mettez ce jus dans des coquilles que vous ferez sécher à l'air.

IRKEN, (Géogr.) grande ville de Tartarie, capitale de la petite Bucharie, avec un château; c'est le dépôt de tout le commerce qui se fait entre les Indes & le nord de l'Asie; les Calmoucks qui en font les maîtres, quoique Mahométans, se font une affaire de conscience de n'inquiéter personne au sujet de la religion, principe que le bon sens ou l'expérience suggéreront finalement à tous les peuples du monde. *Irken* est à 32 lieues N. de Cazchgar; long. suivant le P. Gaubil, 101^d. 7'. 30". lat. 38. 20. (D. J.)

IRKUSK, (Géogr.) province de Sibérie dont la capitale qui porte le même nom est située sur la rivière d'Angara, à peu de distance du lac de Baïkal. Elle fut bâtie en 1661, dans l'endroit où la rivière d'*Irkus* se jette dans celle d'Angara; cette ville a un évêque, un gouvernement de qui relevent ceux de Scénginsk, de Nertschinsk, d'Illinsk & de Jakusk, ainsi que les commandans d'Ochotzk & de Kamtschatka, mais qui est soumis lui-même au gouverneur général de Tobolsk. On compte 950 maisons à *Irkus*: le commerce de la Chine y attire beaucoup de marchands. Gmelin, *Voyage de Sibérie*.

IRLANDE, (Géogr.) *Hibernia*, c'est son nom latin le plus commun; Aristote, Strabon, & d'autres la nomment *Jerna*; Pomponius Méla, Juvenal & Selin, *Juvena*; les naturels du pays l'appellent *Eryn*; son nom *Irlande* ou *Ireland*, vient vraisemblablement d'*Erynland*, qui signifie en Irlandois, une terre occidentale, un pays situé à l'ouest.

L'*Irlande* est la plus considérable des îles britanniques, après celle de la grande Bretagne, à laquelle elle est aujourd'hui sujette, & au couchant de laquelle elle est située.

Elle est bornée E. par une mer dangereuse, appelée *la mer d'Irlande* ou plutôt le *Canal de Saint-Georges*, qui la sépare de l'Angleterre par une distance de 45 milles, depuis Holy-Head jusqu'à Dublin; mais elle n'est qu'à 15 milles de l'Ecosse.

Sa figure est oblongue, approchant de celle d'un œuf, en en retranchant l'irrégularité des angles; sa grandeur est à-peu-près moitié de celle de l'Angleterre; sa longueur est d'environ 285 milles, sa largeur de 160 milles, & son circuit de 14 cent milles.

Les Bretons ont été, suivant les apparences, les premiers habitans de cette île; car il étoit aisé de s'y rendre de la Bretagne, comme de la terre la plus voisine; aussi les anciens écrivains l'appellent une *île bretonne*; & Tacite en parlant d'elle dans la vie d'Agriкола, nous dit que son terroir, le climat, le naturel & l'ajustement de ses habitans différoient peu de ceux de la Grande-Bretagne: *Solum cœlumque, & ingenia, cultusque hominum, haud multum à Britannia differunt*. Ils vivoient d'ailleurs sous le gouvernement de divers petits princes; des Danois & des Normands se mêlèrent depuis avec les naturels du pays en différentes occasions; mais on n'y

connoît aujourd'hui de naturels que les habitans des trois îles britanniques.

Leur langue étoit anciennement la bretonne, ou pour mieux dire, une dialecte de cette langue; les noms des rivières, des îles, des montagnes, des bourgs, sont encore presque tous bretons, si nous en croyons un savant moderne.

C'est une chose remarquable, qu'avant l'année 800 de Jésus-Christ, on se servit déjà de monnoies d'argent battues dans le pays, comme le prouve assez bien le chevalier Jacques Warœus dans ses *Antiquités d'Irlande*; consultez aussi un livre de Keder, imprimé en 108 in-4°. sous le titre de *Recherches des médailles frappées en Irlande* avant le xij. siècle.

L'air y est doux, tempéré, & en même tems fort humide; on y voit quelques loups dont l'Angleterre & l'Ecosse sont délivrées depuis bien des siècles, des renards, des lièvres, des lapins, & toute sorte de gibier; le poisson, sur-tout le saumon & le hareng, y sont en abondance: on y voit de bons chevaux, & tant d'abeilles qu'elles font leur essains jusque dans des trous sous terre.

Le sol y est très-fertile & abondant en excellens pâturages; les bêtes à cornes sont la grande richesse du pays; ses denrées consistent principalement en gros & menu bétail, en cuirs, en suifs, en beurre & fromage, en sel, bois, miel, cire, chanvre, toiles, douves & laines; on y trouve du plomb, de l'étain & du fer, du marbre supérieur à celui de l'Angleterre, quantité de fontaines, de lacs, de rivières, de montagnes; son lac Longh-Neaugh est fameux pour ses vertus pétrifiantes; mais il faut lire sur toute l'histoire naturelle du pays, un bon ouvrage, intitulé: *A natural history of Ireland*, Dublin 1727. in-4°. Il vaut beaucoup mieux que le livre de Gérard Boate traduit en François, & imprimé à Paris en 1666, in-12.

Les plus considérables bayes d'*Irlande*, sont la baye de Gallway qui est fort vaste & sûre, la baye de Dingle, & la baye de Dublin; ses havres sont en grand nombre & fort commodes; les meilleurs sont celui de Waterford, celui de Cork, celui de Yonghall, & sur-tout celui de Kingsale, depuis le nouveau fort bâti sous la direction du lord Roger, comte d'Orrery, du tems de Charles II. En un mot, peut-être n'y a-t-il aucun pays où l'on trouve de si bons ports à tous égards; cette île, écrivoit autrefois Tacite, placée entre la Bretagne & l'Espagne, & très à portée de la Gaule, serviroit utilement d'entrepôt & de centre de commerce, à ces trois riches Puissances.

Les plus importantes des rivières d'*Irlande*, est le Shannon; les autres moindres, sont la Piffe, la Boyne, & la Lée; Spencer les a toutes célébrées dans son poëme intitulée *la Reine des Fées*, où il s'agit du mariage de la Tamise avec le Medway.

Les montagnes les plus remarquables, sont Knock-Patrick dans le comté de Limerick à l'O. celle de Sliew-Bloemy, d'Evagh, de Mourne, de Sliew-Gallen, de Cirtew, & de Gualty.

Tout le pays est divisé en quatre provinces, la Province d'Ulster, ou l'Ultonie, la province de Connaught ou la Connacie, la province de Leinster ou Lagénie, & la province de Munster ou la Mommonie.

Un viceroi qu'on appelle aujourd'hui *lord-lieutenant*, dont l'autorité est d'une grande étendue, gouverne l'*Irlande*; c'est toujours un des premiers seigneurs de la Grande-Bretagne; il y a pour le civil les mêmes cours de justice qu'en Angleterre, chancellerie, banc du roi, cour des plaidoyers communs, & celle de l'échiquier. Le lord-lieutenant ou son député, convoque le parlement, & le dissout suivant le bon plaisir du Roi.

Le gouvernement ecclésiastique est sous quatre archevêques ; Armagh primat , Dublin, Cashel & Tuam , qui ont pour suffragans dix-neuf évêques.

L'Irlande fut réunie à la couronne d'Angleterre sous Henri II. en 1172 ; mais Henri VIII. fut déclaré le premier roi d'Irlande dans la trente-troisième année de son règne , & pour lors cette île fut traitée de royaume ; car avant lui , les rois d'Angleterre se disoient seulement seigneurs d'Irlande.

Je ne parcourerai pas ses diverses révolutions , c'est assez de remarquer qu'elles paroissent assoupies pour long-tems ; Dublin la capitale ; ne respire que l'attaché & l'affection au gouvernement établi.

La long. de l'Irlande , suivant M. de Lisle , est depuis 7^{d.} 10'. jusqu'à 12^{d.} 5'. Sa lat. mérid. est par les 51^{d.} 20'. Sa lat. sept. est par les 55^{d.} 20'.

J'ai indiqué ci-dessus un bon livre sur l'histoire naturelle d'Irlande , ceux qui voudront connoître ses antiquités sacrées & prophanes , les liront dans Ufférius , un des plus savans hommes du xvij. siècle , & qui a le plus fait d'honneur à sa patrie ; ses écrits , en particulier ses annales , ont immortalisé son nom. Il mourut comblé d'honneur & de gloire , le 21 Mars 1655 , à 75 ans ; Cromwell le fit enterrer solennellement dans l'abbaye de Westmunster.

Warœus a publié un ouvrage qui n'est pas exempt de préjugés sur les écrivains qui ont illustré l'Irlande depuis le iv. siècle jusqu'au xvij. Il paroît assez vrai que les Saxons d'Angleterre , ont reçu des Irlandois leurs caractères ou lettres , & conséquemment les sources de cette érudition profonde qui caractérise la nation Britannique , tandis que leurs maîtres vinrent à tomber dans une extrême décadence ; je juge cette décadence , parce que la vie de Gothescalque , moine de l'abbaye d'Orbais , faite par Ufférius en 1631 , est le premier livre latin qu'on ait imprimé en Irlande ; mais aussi depuis lors le goût des Arts & des Sciences a repris faveur dans cette île , & y a jetté de belles & profondes racines. (D. J.)

IRMINSUL , s. m. (*Hist. Germ.*) dieu des anciens Saxons. On ignore si ce dieu étoit celui de la guerre , l'Arès des Grecs , le Mars des Latins , ou si c'étoit le fameux *Irmin* , que les Romains appellerent Arminius , vainqueur de Varus , & le vengeur de la liberté germanique.

Il est étonnant que Schedius qui a fait un traité assez ample sur les dieux des Germains , n'ait point parlé d'*Irminsul* ; & c'est peut-être ce qui a déterminé Meibom à publier sur cette divinité , une dissertation , intitulée *Irminsula Saxonica*. Je ne puis faire usage de son érudition mal digérée ; je dois au lecteur des faits simples , & beaucoup de laconisme.

Dans cette partie de l'ancienne Germanie , qui étoit habitée par les Saxons Westphaliens , près de la rivière de Diméle , s'élevoit une haute montagne , sur laquelle étoit le temple d'*Irminsul* , dans une bourgade nommée *Héresberg* ou *Héresburg*. Ce temple n'étoit pas sans doute recommandable par l'architecture , ni par la statue du dieu , placée sur une colonne ; mais il l'étoit beaucoup par la vénération des peuples , qui l'avoient enrichi de leurs offrandes.

On ne trouve dans les anciens auteurs aucune particularité touchant la figure de ce dieu ; car tout ce qu'en débite Kranzius , écrivain moderne , n'est appuyé d'aucune autorité : l'abbé d'Erperg , qui vivoit dans le xiiij. siècle , 300 ans avant Kranzius , nous assure que les anciens Saxons n'adoroient que des arbres & des fontaines , & que leur dieu *Irminsul* n'étoit lui-même qu'un tronc d'arbre dépouillé de ses branches. Adam de Breme , & Beatus Rhenanus nous donnent la même idée de cette divinité , puisqu'ils l'appellent *columnam ligneam sub divo positam*.

Si l'on connoissoit la figure de cette idole , & des

Tome VIII.

ornemens qui l'accompagnoient , il seroit plus aisé de découvrir quel dieu la statue représentoit ; mais faute de lumières à cet égard , on s'est jetté dans de simples conjectures. Suivant ceux qui pensent que *Irmin* ou *Hermès* sont la même chose , *Irminsul* désigne la statue d'*Hermès* ou de *Mercur*. D'autres prétendent que *Héresburg* étant aussi nommé *Marsburg* , qui veut dire le fort de *Mars* , il est vraisemblable que les anciens Saxons , peuple très-belliqueux , adoroient sous le nom d'*Irminsul* le dieu de la guerre. Enfin le plus grand nombre regardant *Irminsul* comme un dieu indigete , se sont persuadés que c'est le même que le fameux Arminius , général des Chérusques , qui brisa les fers de la Germanie , défit trois légions romaines , & obligea Varus à se passer son épée au-travers du corps. Velleius Paterculus qui raconte ce fait , ajoute que toute la nation composa des vers à la louange d'Arminius , leur libérateur. Elle put donc bien , après sa mort , en faire un Dieu , dans un tems sur-tout où on élevoit volontiers à ce rang ceux qui s'étoient illustrés par des actions éclatantes.

Quoi qu'il en soit , *Irminsul* avoit ses prêtres & ses prêtresses , dont les fonctions étoient partagées. Aventin rapporte , que dans les fêtes qu'on célébroit à l'honneur de ce dieu , la noblesse du pays s'y trouvoit à cheval , armée de toutes pièces , & qu'après quelques cavalcades autour de l'idole , chacun se jettoit à genoux & offroit ses présens aux prêtres du temple. Meibom ajoute que ces prêtres étoient en même tems les magistrats de la nation , les exécuteurs de la justice , & que c'étoit devant eux qu'on examinoit la conduite de ceux qui avoient servi dans la dernière guerre.

Charlemagne ayant pris *Héresburg* en 772 , pilla & rasa le temple du pays , fit égorger les habitans , & massacrer les prêtres sur les débris de l'idole renversée. Après ces barbaries , il ordonna qu'on bâtît sur les ruines du temple , une chapelle qui a été consacrée dans la suite par le pape Paul III. Il fit encore enterrer près du Vésér la colonne sur laquelle la statue d'*Irminsul* étoit posée ; mais cette colonne fut déterrée par Louis-le-débonnaire , successeur de Charlemagne , & transportée dans l'église d'*Hildesheim* , où elle servit à soutenir un chandelier à plusieurs branches. Voyez HILDESHEIM.

Un chanoine de cette ville nous a conservé les trois vers suivans , qui sont des plus mauvais , mais qui étoient écrits en lettres d'or autour du fust de la colonne.

*Si fructus vestri , vestro sint gaudia patri ,
Ne damnent tenebræ quæ fecerit actio vitæ ,
Juncta fides operi , sit lux super addita luci.*

Apparemment que cette inscription avoit été gravée sur cette colonne , lorsqu'on la destina à porter un chandelier dans le chœur de l'église d'*Hildesheim*.

On dit qu'on célèbre encore tous les ans dans cette ville , la veille du dimanche que l'on appelle *latare* , la mémoire de la destruction de l'idole *Irminsul* : les enfans font enfoncer en terre un pieu de six piés de long , sur lequel on pose un morceau de bois en forme de cylindre , & celui qui d'une certaine distance peut l'abattre , est déclaré vainqueur. (D. J.)

IRONIE , sub. fém. (*Gram.*) « c'est , dit M. du » Martais , *Tropes II. xiv.* une figure par laquelle » on veut faire entendre le contraire de ce qu'on » dit. . . .

» M. Boileau , qui n'a pas rendu à Quinault toute » la justice que le public lui a rendue depuis , en » parle ainsi par *ironie* ». *Sat. 9.*

Y Y y y ij

Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire;
Et pour calmer enfin tous ces flots d'ennemis,
Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis :
Puisque vous le voulez, je vais changer de style.
Je le déclare donc, Quinault est un Virgile.

Lorsque les prêtres de Baal invoquoient vainement cette fautive divinité, pour en obtenir un miracle que le prophète Elie savoit bien qu'ils n'obtiendroient pas; ce saint homme les poussa par une ironie excellente; III. Reg. xviii. 27. il leur dit : *Clamate voce majore; Deus enim est, & forsitan loquitur, aut in diversorio est, aut in itinere, aut certe dormit, ut excitetur.*

L'épître du P. du Cerceau à M. J. D. F. A. G. A. P. (Joli de Fleuri, avocat général au parlement) est une ironie perpétuelle, pleine de principes excellents cachés sous des contre-vérités; mais l'auteur, en s'y plaignant de la décadence du bon goût, y devient quelquefois la preuve de la vérité & de la justice de ses plaintes.

« Les idées accessoires, dit M. du Marfais, *ibid.* » sont d'un grand usage dans l'ironie : le ton de la » voix, & plus encore la connoissance du mérite ou » du démerite personnel de quelqu'un, & de la façon de penser de celui qui parle, servent plus à » faire connoître l'ironie, que les paroles dont on se » sert. Un homme s'écrie, *ô le bel esprit ! Parle-t-il* » de Cicéron, d'Horace; il n'y a point-là d'ironie; » les mots sont pris dans le sens propre. Parle-t-il » de Zoile; c'est une ironie : ainsi l'ironie fait une » satire, avec les mêmes paroles dont le discours » ordinaire fait un éloge ».

Quintilien distingue deux especes d'ironie, l'une trope, & l'autre figure de pensée. C'est un trope, selon lui, quand l'opposition de ce que l'on dit à ce que l'on prétend dire, ne consiste que dans un mot ou deux; comme dans cet exemple de Cicéron, 1. *Catil.* cité par Quintilien même : *à quo repudiat, ad sodalem tauri, virum optimum M. Marcellum demigrasti*, où il n'y a en effet d'ironie que dans les deux mots *virum optimum*. C'est une figure de pensée, lorsque d'un bout à l'autre le discours énonce précisément le contraire de ce que l'on pense : telle est, par exemple, l'ironie du P. du Cerceau, sur la décadence du goût. La différence que Quintilien met entre ces deux especes est la même que celle de l'allégorie & de la métaphore; *ut quemadmodum ἀλληγορίαν facit continua μεταφορά, sic hoc schema faciat troporum ille contextus. Inst. orat. IX. iij.*

N'y a-t-il pas ici quelque incon séquence ? Si les deux ironies sont entre elles comme la métaphore & l'allégorie, Quintilien a dû regarder également les deux premières especes comme des tropes, puisqu'il a traité de même les deux dernières. M. du Marfais plus conséquent, n'a regardé l'ironie que comme un trope, par la raison que les mots dont on se sert dans cette figure, ne sont pas pris, dit-il, dans le sens propre & littéral : mais ce grammairien ne s'est-il pas mépris lui-même ?

« Les tropes, dit-il, *Part. I. art. iv.* sont des figures par lesquelles on fait prendre à un mot une » signification qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot ». Or il me semble que dans l'ironie il est essentiel que chaque mot soit pris dans sa signification propre; autrement l'ironie ne seroit plus une ironie, une moquerie, une plaisanterie, *illusio*, comme le dit Quintilien, en traduisant littéralement le nom grec *εἰρωνεία*. Par exemple, lorsque Boileau dit, *Quinault est un Virgile*; il faut 1°. qu'il ait pris d'abord le nom individuel de *Virgile*, dans un sens appellatif, pour signifier par autonomase *excellent poète* : 2°. qu'il ait conservé à ce mot ce sens appellatif, que l'on peut regarder en quelque

forte comme propre, relativement à l'ironie; sans quoi l'auteur auroit eû tort de dire,

Puisque vous le voulez, je vais changer de style;

Il avoit assez dit autrefois que Quinault étoit un mauvais poète, pour faire entendre que cette fois-ci changeant de style, il alloit le qualifier de *poète excellent*. Ainsi le nom de *Virgile* est pris ici dans la signification que l'autonomase lui a assignée; & l'ironie n'y fait aucun changement. C'est la proposition entière; c'est la pensée qui ne doit pas être prise pour ce qu'elle paroît être; en un mot, c'est dans la pensée qu'est la figure. Il y a apparence que le P. Jouvençy l'entendoit ainsi, puisque c'est parmi les figures de pensées qu'il place l'ironie : & Quintilien n'auroit pas regardé comme un trope le *virum optimum* que Cicéron applique à Marcellus, s'il avoit fait réflexion que ce mot suppose un jugement accessoire, & peut en effet se rendre par une proposition incidente, *qui est vir optimus. (B. E. R. M.)*

IROQUOIS, (*Géog.*) nation considérable de l'Amérique septentrionale, autour du lac Ontario, autrement dit de Frontenac, & le long de la rivière qui porte les eaux de ce lac dans le fleuve de S. Laurent, que les François appellent par cette raison, *la rivière des Iroquois*. Ils ont au nord les Algonquins, à l'E. la nouvelle Angleterre, au S. le nouveau Jersey, & la Pensylvanie, à l'O. le lac Erié.

Ces barbares composent cinq nations; les plus proches des Anglois sont les *Aniez*; à 20 lieues de là sont les *Annegouts*; à deux journées plus loin sont les *Onontagues*, qui ont pour voisins les *Goyagons*; enfin, les derniers sont les *Tsonnomonans*, à cent lieues des Anglois. Ce sont les uns & les autres des sauvages guerriers, assez unis entre eux, tantôt attachés aux Anglois, & tantôt aux François, selon qu'ils croient y trouver leurs intérêts.

Le pays qu'ils habitent, est aussi froid qu'à Québec; ils vivent de chair boucanée, de blé d'Inde, & des fruits qu'ils trouvent dans les bois & sur les montagnes; ils ne reconnoissent ni roi, ni chef; toutes leurs affaires générales se traitent dans des assemblées d'anciens & de jeunes gens. Ils sont partagés par familles, dont les trois principales sont la famille de l'Ours, celle de la Tortue, & celle du Loup. Chaque bourgade est composée de ces trois familles; & chaque famille a son chef; leur plus grand commerce est de castor, qu'ils troquent contre de l'eau-de-vie qu'ils aiment passionnément.

Leur argent & leur monnoie consiste en grains de porcelaine; ces grains de porcelaine viennent de la côte de Manathe. Ce sont des burgos, sortes de limaçons de mer, blancs ou violets, tirans sur le noir; ils en font aussi leur principal ornement; ils se mâtachent le visage de blanc, de noir, de jaune, de bleu, & sur-tout de rouge. *Se mâtacher*, est se peindre; leur religion n'est qu'un composé de superstitions puériles, & leurs mœurs barbares y répondent.

Je n'entrerai point dans les détails : on peut consulter si l'on veut la relation que M. de la Potherie a donné des *Iroquois* au commencement de ce siècle dans sa description de l'Amérique septentrionale; mais il faut lire sur ce peuple l'ouvrage récent de M. Colden, intitulé, *History of the five nations*, London, 1753, in-8°. c'est une histoire également curieuse & judicieuse. (*D. J.*)

IRRADIATION, f. f. (*Gram. & Physiq. & Physiol.*) on dit l'irradiation des rayons du soleil; c'est l'action par laquelle il les lance. Il faut que l'irradiation passe par les pinules de l'alidade, pour que l'observation soit juste. On dit aussi l'irradiation des esprits animaux, ou leur mouvement aussi prompt que la lumière, & leur expansion en tous sens par

les canaux des nerfs qu'on imagine leur être ouverts ; en conséquence de laquelle les mouvemens volontaires s'exécutent, & sans laquelle le membre est paralytique.

IRRATIONNEL, adject. (*Arithm. & Alg.*) les nombres *irrationnels* sont les mêmes que les nombres sourds ou incommensurables. Voyez **INCOMMENSURABLE**, **SOURD**, & **NOMBRE**. (E)

* **IRRÉCONCILIABLE**, adj. (*Gram.*) qui ne peut se réconcilier, terme relatif à la haine, à l'envie, à la jalousie, & à d'autres passions odieuses qui divisent les hommes & les animent souvent les uns contre les autres. L'envie est plus *irréconciliable* que la haine ; il ne faut jamais se réconcilier avec les méchans ; il y a des hommes dans la société contre lesquels il est peut-être sage de ne jamais tirer l'épée ; mais si on l'a fait une fois, il faut brûler le fourreau.

IRRÉDUCTIBLE (CAS), *Geom.* Voyez **CAS** **IRRÉDUCTIBLE**.

IRRÉDUCTIBLE, (*Chimie.*) se dit de la partie des vraies chaux métalliques, tellement décomposée par la calcination, qu'il est impossible de la réduire par l'application la plus convenable du phlogistique. Voyez **CHAUX MÉTALLIQUES**, & **RÉDUCTION**. (b)

* **IRRÉFORMABLE**, adj. (*Gram.*) qui ne peut être réformé. Lorsque le jugement du public est général, il passe pour infaillible & pour *irréformable*.

* **IRRÉFRAGABLE**, adj. (*Gram.*) qui ne peut être contredit avec avantage : il y a peu de témoins *irréfragables* ; l'expérience est une preuve *irréfragable* ; Alexandre de Hales a été surnommé le *docteur irréfragable*.

* **IRRÉGULARITÉ**, f. f. (*Gram.*) défaut contre les règles ; par-tout où il y a un système de règles qu'il importe de suivre, il peut y avoir écart de ces règles, & par conséquent *irrégularité*.

Il n'y a aucune production humaine qui ne soit susceptible d'*irrégularité*.

On peut même quelquefois en accuser les ouvrages de la nature ; mais alors il y a deux motifs qui doivent nous rendre très-circonspects ; la nécessité absolue de ses lois, & le peu de connoissance de sa variété & de son opération.

IRRÉGULARITÉ, (*Jurisprud.*) en matière canonique, c'est un vice personnel qui empêche d'être promu aux ordres sacrés, ou d'en faire les fonctions, ou d'obtenir ou de conserver des bénéfices.

Le terme d'*irrégularité* ne se trouve pas dans les anciens canons ; mais il a été formé de ce que dit le neuvième canon du concile de Nicée, *tales regula non admittit*.

Tous ceux qui n'ont pas observé les règles prescrites par les canons, pourroient être traités d'*irréguliers* ; mais on s'est relâché de cette rigueur en marquant certains empêchemens canoniques qui rendent *irrégulier*.

L'*irrégularité* n'est jamais encourue que dans les cas exprimés nommément par le droit ; on ne peut pas les étendre, ni argumenter d'un cas à un autre.

Néanmoins dans le doute on doit s'abstenir de l'exercice des ordres, parce qu'il faut toujours prendre le parti le plus sûr.

L'*irrégularité* prive toujours de l'exercice des ordres, & empêche d'acquiescer des bénéfices ; mais depuis que l'ordre ne suppose plus nécessairement le bénéfice, on admet contre l'ancienne discipline, que l'*irrégularité* ne prive du bénéfice déjà acquis, que dans les cas où cela est expressément marqué.

Toute *irrégularité* provient *ex defectu*, ou *ex delicto*.

Les *irrégularités ex defectu*, proviennent de plu-

sieurs causes, savoir *defectu natalium*, *corporis*, *lenitatis* & *ex bigamiâ*.

Defectus natalium, c'est le vice de la naissance qui se trouve dans les bâtards.

Defectus corporis, ce sont les difformités du corps ; mais, suivant la discipline présente de l'Eglise, ils ne forment plus une *irrégularité*, que quand la difformité est telle, que l'ecclésiastique ne puisse faire ses fonctions sans péril & sans scandale ; cela dépend de la prudence de l'évêque.

Defectus lenitatis, c'est lorsqu'un clerc, ou même un laïc, a eû part à un jugement dont l'exécution peut aller jusqu'à effusion de sang : le pape seul peut dispenser de cette *irrégularité*.

L'*irrégularité ex bigamiâ*, est lorsqu'un homme avant d'être clerc, a épousé successivement deux femmes, ou qu'il épouse une veuve ; ce qui forme la bigamie interprétative, ou enfin, lorsqu'un homme qui a fait des vœux solennels, se marie ensuite ; ce qu'on appelle la *bigamie similitudinaire*, à cause de la similitude qu'il y a entre le mariage charnel & le mariage spirituel, qui se contracte par des vœux de religion.

On appelle *irrégularités ex delicto*, celles qui procedent de quelque crime grave ; ceux qui sont le plus souvent encourir l'*irrégularité*, sont la simonie, l'hérésie, & l'homicide.

Quand le crime est occulte, c'est-à-dire, qu'il ne peut être prouvé, l'évêque peut dispenser de l'*irrégularité*, *post autem penitentiam* ; mais si le crime a été déferé à la justice, l'évêque n'en peut dispenser qu'après la sentence d'absolution.

Il y a des crimes si graves, qu'on n'accorde point de dispense de l'*irrégularité* qui en procede, tel que l'homicide volontaire. Voyez **BIGAMIE**, **DISPENSE**, **HÉRÉSIE**, **HOMICIDE**, **SIMONIE**. Voyez le concile de Trente, *sess. 14. in proëm. de reform. Vanespen, de instit. & off. canonic. part. II. cap. ij.* (A)

IRRÉGULIER, adj. (*Gram.*) les mots déclina- bles dont les variations sont entièrement semblables aux variations correspondantes d'un paradigme commun, sont réguliers ; ceux dont les variations n'imitent pas exactement celles du paradigme commun, sont *irréguliers* : en sorte que la suite des variations du paradigme doit être considérée comme une règle exemplaire, dont l'exacte imitation constitue la régularité, & dont l'altération est ce qu'on nomme *irrégularité*. Le mot *irrégulier* est générique, & applicable indistinctement à toutes les espèces de mots qui ne suivent pas la marche du paradigme qui leur est propre : il renferme sous soi deux mots spécifiques, qui sont *anomal* & *hétéroclite*. Voyez ces mots. On appelle *anomal* un verbe *irrégulier* ; & le nom d'*hétéroclite* est propre aux mots *irréguliers*, dont les variations se nomment *cas* ; savoir les noms & les adjectifs.

Ce n'est pas, dit-on, une méthode éclairée & raisonnée qui a formé les langues ; c'est un usage conduit par le sentiment. Cela est vrai sans doute, mais jusqu'à un certain point. Il y a un sentiment aveugle & stupide qui agit sans cause & sans dessein ; il y a un sentiment éclairé, sinon par ses propres lumières, du-moins par la lumière universelle que l'on ne sauroit méconnoître dans mille circonstances, où elle se manifeste par l'unanimité des opinions, ou par l'uniformité des procédés les plus libres en apparence. Que la première espèce de sentiment ait suggéré la partie radicale des mots qui font le corps d'une langue, cela peut être ; & l'on pourroit l'affirmer sans me surprendre. Mais c'est assurément un sentiment de la seconde espèce, qui a amené dans cette même langue le système plein d'énergie des inflexions & des terminaisons. Voyez

INFLEXION. Et moins on peut dire que ce système est l'ouvrage de la Philosophie humaine, plus il y a lieu d'assurer qu'il est inspiré par la raison souveraine, dont la nôtre n'est qu'une foible émanation & une image imparfaite.

Que suit-il de-là ? Deux conséquences importantes : la première, c'est qu'il y a dans les langues beaucoup moins d'irrégularités réelles qu'on n'a coutume de le croire. La seconde, c'est que les irrégularités véritables qu'on ne peut refuser d'y reconnaître, sont fondées sur des raisons particulières, plus urgentes sans doute que la raison générale du système abandonné ; & par conséquent, ces prétendus écarts n'en sont au fond que plus réguliers ; parce que la grande régularité consiste à être raisonnable. Outre la liaison nécessaire de ces deux conséquences avec le principe d'où je les ai déduites, chacune d'elles se trouve encore confirmée par des preuves de fait.

1°. Il est certain que le commun des Grammairiens imagine beaucoup plus d'irrégularités qu'il n'y en a dans les langues. Voyez la *Minerve* de Sanctius, *lib. I. cap. ix.* vous y trouverez une foule de noms latins qui passent pour être d'un genre au singulier, & d'un autre au pluriel, & qui n'ont cette apparence d'irrégularité, que pour avoir été usités dans les deux genres : d'autres qui semblent être de deux déclinaisons, ne sont dans ce cas, que parce qu'ils ont été des deux, sous deux terminaisons différentes qui les y assujétissoient. Le système des tems, sur-tout dans notre langue, n'a paru à bien des gens, qu'un amas informe de variations discordantes, décidées sans raison & arrangées sans goût, par la volonté capricieuse d'un usage également aveugle & tyrannique. « En lisant nos Grammairiens, dit l'auteur des *jugemens sur quelques ouvrages nouveaux*, » *tom. IX. pag. 73. & suiv.* il est fâcheux de sentir, » malgré soi, diminuer son estime pour la langue » françoise, où l'on ne voit presque aucune analogie ; où tout est bizarre pour l'expression comme » pour la prononciation, & sans cause ; où l'on » n'apperçoit ni principes, ni règles, ni uniformité ; » où enfin, tout paroît avoir été dicté par un capricieux génie ». Que ceux qui pensent ainsi se donnent la peine de lire l'article TEMS, & de voir jusqu'à quel point est portée l'harmonie analogique de nos tems françois, & même de ceux de bien d'autres langues. C'est peut-être l'un des faits les plus concluans contre la témérité de ceux qui taxent hardiment les usages des langues de bisarrerie, de caprice, de confusion, d'inconséquence, & de contradiction. Il est plus sage de se défier de ses propres lumières, & même de la somme, si je puis le dire, des lumières de tous les Grammairiens, que de juger irrégulier dans les langues tout ce dont on ne voit pas la régularité. Il y a peut-être une méthode d'étudier la Grammaire, qui feroit retrouver par-tout ou presque par-tout, les traces de l'analogie.

2°. Pour ce qui concerne les causes des irrégularités qu'il n'est pas possible de rejeter absolument, il est certain que l'on peut en remarquer plusieurs qui seront fondées sur quelque motif particulier plus puissant que la raison analogique. Ici l'usage aura voulu éviter un concours trop dur de voyelles ou de consonnes, ou quelque idée, soit fâcheuse, soit malhonnête, que la rencontre de quelques syllabes ou de quelques lettres, auroient pû réveiller ; là on aura craint l'équivoque, celui de tous les vices qui est le plus directement opposé au but de la parole, qui est la clarté de l'énonciation. Prenons pour exemple le verbe latin *fero* ; si on le conjugue régulièrement au présent, on aura *feris, ferit, feritis*, qui paroîtront autant venir de *ferio* que de *fero* : comptez que les autres irrégularités du même verbe,

& celles de tous les autres, ont pareillement leurs raisons justificatives. Ajoutez à cela qu'une irrégularité une fois admise, les lois de la formation analogique rendent régulières les irrégularités subséquentes qui y tiennent.

Il en est sans doute des irrégularités de la formation, comme de celles des tours & de la construction ; ou elles n'en ont que l'apparence, ou elles menent mieux au but de la parole que la régularité même. Nous disons, par exemple, *si je le vois, je lui dirai* ; les Italiens disent, *se lo vedrà, glie lo dirò*, de même que les Latins, *quem si videbo, id illi dicam*. Selon les idées ordinaires, la langue italienne & la langue latine, sont en règles ; au lieu que la langue françoise autorise une irrégularité, en admettant un présent au lieu d'un futur. Mais si l'on consulte la saine Philosophie, il n'y a dans notre tour ni figure, ni abus ; il est naturel & vrai. Ce que l'on appelle ici un futur, est un présent postérieur, c'est-à-dire, un tems qui marque la simultanéité d'existence avec une époque postérieure au moment même de la parole ; & ce tems dont se servent les Italiens & les Latins, convient très-bien au point de vue particulier que l'on veut rendre. Ce que l'on nomme un présent, l'est en effet ; mais c'est un présent indéfini, qui indépendamment par nature de toute époque, peut s'adapter à toutes les époques, & conséquemment à une époque postérieure, sans que cet usage puisse être taxé d'irrégularité. Voyez TEMS. Il ne s'agit donc ici que de bien connoître la vraie nature des tems pour trouver tous ces tours également réguliers.

En voici un autre : *si vous y allez & que je le sache* ; la conjonction copulative & doit réunir des phrases semblables : cependant le verbe de la première est à l'indicatif, amené par *si* ; celui de la seconde est au subjonctif, amené par *que* : n'est-ce pas une irrégularité ? Il y a, j'en conviens, quelque chose d'irrégulier ; mais ce n'est pas, comme il paroît au premier coup d'œil, la disparité des phrases réunies : c'est la suppression d'une partie de la seconde ; supplétez l'ellipse, & tout fera en règle : *si vous y allez, & s'il arrive que je le sache*. Ce tour plus conforme à la plénitude de la construction analytique, est régulier à cet égard ; mais il a une autre irrégularité plus fâcheuse ; il présente, au moyen du *si* répété, les deux événemens réunis, comme simplement co-existens ; au lieu que le premier tour montre le second événement comme suite du premier : voilà donc plus de vérité dans la première locution que dans la seconde, & conséquemment plus de véritable régularité. Ajoutez que l'expression elliptique en devient plus énergique, & l'expression pleine plus lâche, plus languissante, sans être plus claire. Que de titres pour croire réellement plus régulière celle qui d'abord le paroît le moins ! (B. E. R. M.)

IRRÉGULIER, (*Geomét.*) les corps réguliers sont ceux qui ne sont point terminés par des surfaces égales & semblables. Voyez CORPS & SOLIDES. (E)

IRRÉGULIER, (*Théol.*) en termes de casuistes ; est un ecclésiastique interdit, suspens ou censuré, qui a encouru les peines de droit, & qui est inhabile ou à posséder un bénéfice, ou à exercer les fonctions sacrées. Les eunuques, les bigames, les enfans illégitimes, sont déclarés irréguliers par les canons. Le concile de Latran, sous Innocent III. permit pourtant la dispense pour ces derniers, quand ils entreroient dans un ordre religieux. Les Grecs n'ont pas fait cette distinction, & n'excluent point les enfans illégitimes de l'état ecclésiastique, comme nous l'apprennent les patriarches Nicephore & Balsamon.

IRRÉGULIER, (*Fortification.*) qui n'est pas dans

les formes ni dans les regles ordinaires. Voyez RÉGULIER & REGLE.

On dit fortification *irrégulière*, édifice *irrégulier*, figure *irrégulière*. Voyez EDIFICE, FORTIFICATION, FIGURE, BASTION & PLACE. Chambers.

IRRÉGULIER, (*Musique*.) est le nom qu'on donne dans le plein-chant aux modes dont l'étendue est trop grande, ou qui ont quelq' autre irrégularité. On nommoit autrefois cadence *irrégulière*, celle qui ne tomboit pas sur une des cordes essentielles du ton; mais M. Rameau a donné ce nom à une cadence fort régulière, dans laquelle la base fondamentale monte de quinte ou descend de quarte, après un accord de sixte ajoutée. V. CADENCE. (S)

IRRÉGULIER, *terme d'Architecture*, se dit dans l'art de bâtir, des parties de l'Architecture qui sont hors des proportions établies par les préceptes des anciens & confirmées par l'usage; comme quand on donne neuf modules de hauteur à une colonne dorique, & onze à la colonne corinthienne. Aussi bien que lorsqu'on néglige dans un édifice de faire les angles extérieurs & les côtés égaux, comme dans la plupart des anciens châteaux, où l'on a affecté cette irrégularité sans y être obligé, ou par le seul motif d'éclairer les dedans relativement à la distribution, sans avoir égard à la décoration extérieure, de manière qu'on voyoit fréquemment dans les dehors de petites croisées placées à côté des grandes, de grands trumeaux avec des petits, &c.

IRRÉGULIER, *pouls*, (*Medec.*) Voyez sous le mot POULS.

IRRÉGULIER & IRRÉGULARITÉ, (*Medec.*) & plus communément *anomale & anomalie*, se dit de la marche ou *type* de certaines maladies; de certains symptômes insolites ou étrangers à une maladie; ou enfin d'une maladie qui s'éloigne elle-même par sa marche & par ses symptômes, du vrai caractère, du genre auquel elle appartient. Voyez TYPE, *Medecine*, MALADIE & SYMPTÔME. (b)

* IRRÉLIGIEUX, *adj.* (*Gram.*) qui n'a point de religion, qui manque de respect pour les choses saintes, & qui n'admettant point de Dieu, regarde la piété & les autres vertus qui tiennent à leur existence & à leur culte, comme des mots vuides de sens.

On n'est *irréligieux* que dans la société dont on est membre; il est certain qu'on ne fera à Paris aucun crime à un mahométan de son mépris pour la loi de Mahomet, ni à Constantinople aucun crime à un chrétien de l'oubli de son culte.

Il n'en est pas ainsi des principes moraux; ils sont les mêmes par-tout. L'inobservance en est & en fera reprehensible dans tous lieux & dans tous les tems. Les peuples sont partagés en différens cultes, religieux ou *irréligieux*, selon l'endroit de la surface de la terre où ils se transportent ou qu'ils habitent; la morale est la même par-tout.

C'est la loi universelle que le doigt de dieu a gravée dans tous les cœurs.

C'est le précepte éternel de la sensibilité & des besoins communs.

Il ne faut donc pas confondre l'immoralité & l'irréligion. La moralité peut être sans la religion; & la religion peut être, est même souvent avec l'immoralité.

Sans étendre ses vûes au-delà de cette vie, il y a une foule de raisons qui peuvent démontrer à un homme, que pour être heureux dans ce monde, tout bien pesé, il n'y a rien de mieux à faire que d'être vertueux.

Il ne faut que du sens & de l'expérience, pour sentir qu'il n'y a aucun vice qui n'entraîne avec lui quelque portion de malheur, & aucune vertu qui ne soit accompagnée de quelque portion de bonheur;

qu'il est impossible que le méchant soit tout-à fait heureux, & l'homme de bien tout-à fait malheureux; & que malgré l'intérêt & l'attrait du moment, il n'a pourtant qu'une conduite à tenir.

D'irréligion, on a fait le mot *irréligieux*, qui n'est pas encore fort usité dans son acception générale.

* IRREMEDIABLE, (*Gram.*) qui est sans remède.

IRREMISSIBLE, (*Gram.*) pour lequel il n'y a point de remission, de pardon.

IRRÉPARABLE, (*Gram.*) qui ne se peut réparer.

IRRÉPREHENSIBLE, (*Gramm.*) où il n'y a rien à reprendre.

IRRÉPROCHABLE, (*Gram.*) à qui ou à quoi on n'a rien à reprocher.

IRRÉSISTIBLE, (*Gramm.*) à quoi on ne peut résister.

Tous ces termes sont négatifs, & l'on trouvera ce qu'ils comportent d'explication à leur acception positive, REMÈDE, PARDON, RÉPARATION, REPRENDRE, REPROCHER, &c. Voyez ces mots.

IRRÉSOLUTION, *f. f.* (*Gramm.*) état de l'âme lorsqu'également affectée par différens avantages ou différens inconvéniens, elle ne fait quel parti prendre dans une affaire; elle oscille sans cesse. Les hommes *irrésolus* sont à plaindre. Peu pénétrants, ils n'osent s'en rapporter à leurs propres lumières; méfians, ils craignent de suivre le conseil ou l'impulsion des autres. Je les comparerois volontiers sur le chemin de la vie, à celui qui marche sur la crête d'une montagne escarpée, entre deux précipices qu'il voit sans cesse à droite & à gauche, & que la crainte de tomber dans l'un fait pencher vers l'autre, d'où une même frayeur le rejette, & ainsi de suite, sans pouvoir ni marcher droit & ferme, ni tomber. L'*irrésolu* ignore que le plus mauvais parti est souvent celui de n'en point prendre. Il temporise, & à force de temporiser, le moment de se déterminer se passe, & le mal l'accable, ou le bonheur lui échappe. Mais si l'*irrésolution* est un état fâcheux pour l'*irrésolu*, c'est encore une qualité très-incommode pour les autres. On ne fait jamais à quoi s'en tenir avec cette sorte d'hommes-là, & ils vous font presque toujours subir la peine de leur défaut.

* IRRÉVÉRENCE, *f. f.* (*Gramm.*) manque de vénération; il ne se dit guere que des choses saintes & sacrées. On porte à l'église une *irrévérence* qu'on n'auroit point dans l'anti chambre d'un grand. Incrédule ou croyant, il ne faut jamais parler avec *irrévérence* des cérémonies & du culte d'un peuple chez lequel on vit; si l'on croit, l'*irrévérence* est un blasphème; si l'on ne croit pas, c'est une indiscretion dangereuse. En quelque lieu du monde que vous soyez, reverez-en le souverain & le dieu, au moins par le silence.

* IRRÉVOCABLE, *adject.* (*Gramm.*) qui ne peut être révoqué. La loi qui condamne indistinctement tous les êtres de la nature à passer après une courte durée, est nécessaire & s'exécute d'une manière aussi générale qu'*irrévocable*. *Irrevocable* a encore une autre acception, & il signifie qui ne peut être *rappelé*; le passé est *irrévocable*.

IRRITABILITÉ, *f. f.* (*Physiologie*.) terme inventé par Glisson, & renouvelé de nos jours par le célèbre M. Haller, pour désigner un mode particulier d'une faculté plus générale des parties organiques des animaux, dont il sera traité sous le nom de *sensibilité*. (b)

IRRITABILITÉ. Voyez SENSIBILITÉ.

IRRITANT, *adject.* (*Jurisprud.*) signifie ce qui casse, annule & rend inutile quelque acte ou clause, c'est en ce sens que l'on dit un décret *irritant*, une condition ou cause *irritante*. (A)

IRRITATION, f. f. (*Médecine.*) les Medecins entendent par ce mot l'affection qu'éprouvent les parties irritables, c'est-à-dire sensibles & contractiles du corps animal, à raison de leur contractilité ou sensibilité; ou ce qui revient au même la sensibilité réduite en acte. *Voyez SENSIBILITÉ.*

IRRITER, v. act. (*Gramm.*) c'est exercer l'ire ou la colere. Les fautes des hommes *irritent* les dieux; on *irrite* un animal en le tourmentant. La contrainte *irrite* le desir. Le mal *s'irrite* souvent par le remede. Il y a des hommes qu'on *irrite* facilement; les Poëtes en sont; *genus irritabile vaum.*

* **IRROGATION**, f. f. (*Histoire anc.*) punition décernée contre un accusé, après que la cause avoit été appelée trois fois. On annonçoit cette punition au peuple qui la confirmoit ou qui la moderoit; cela s'appelloit *certatio*: voici la teneur de la loi. *Cum magistratus judicasset, irrogassetve, per populum multa pœnæ certatio esto.*

IRRUPTION, f. f. (*Gramm. & Art milit.*) entrée subite de l'ennemi dans une contrée pour s'en emparer ou pour la ravager. La Pologne est exposée aux *irruptions* des Turcs & des Colaques; l'*irruption* est un acte de barbarie.

IRTICH ou **IRTIS**, (*Géog.*) grande riviere d'Asie dans la Sibérie. Après avoir arrosé une vaste étendue de pays depuis ses deux sources, qui sont vers le quarante-septieme deg. de *latitude* selon quelques-uns, ou selon le P. Gaubile, à 46. 4. & à 112^d 12' 48" de *longit.* elle se jette dans le fleuve Oby à 60^d 40' de *latitude*; ses eaux blanches & légères abondent en poissons, sur-tout en esturgeons & en saumons délicieux.

Pierre le Grand empereur de Russie, considérant que l'*Irtich* lui pouvoit être d'une grande utilité pour fonder un commerce avantageux entre ses états & les autres pays de l'Orient, fit faire en 1715 de distance en distance le long de cette riviere, des établissemens, qui seroient d'une toute autre valeur entre les mains d'une nation libre & commerçante.

Il y a une ville de ce nom au Mogolistan, à qui le traducteur de Timur-Beg donne 130 deg. de *longitude*, & 56 deg. 40 min. de *latitude*. (*D. J.*)

IRWIN, (*Géog.*) *Irva*, ville d'Ecosse, capitale de la province de Cuningham, avec un port qui ne peut servir qu'à des barques; elle est sur la riviere de même nom, à 21 lieues S. O. d'Edimbourg, 107 N. O. de Londres. *Long.* 12. 50. *lat.* 56. 5. (*D. J.*)

I S

ISABELLE, adject. (*Gramm. & Teint.*) couleur qui participe du blanc, du jaune & de la chair.

ISABELLE, (*Maréchallerie.*) poil de cheval tirant sur le jaune clair. Les chevaux *isabelles* ont quelquefois les crins & la queue *isabelle*; mais il y en a un plus grand nombre à crins blancs ou à crins noirs.

ISABELLE, (*Géogr.*) petite ville de l'Amérique dans l'île espagnole, sur la Jahja, bâtie par Christophe Colomb en 1493, dans un terroir fertile & très-sain. *Long.* 307. 5. *lat.* 19. 55. (*D. J.*)

ISABELLE, l'île, (*Géog.*) île de la mer du Sud, de 230 lieues de circuit, & la plus grande des îles de Salomon, elle fut découverte par les Espagnols en 1568: sa partie orientale s'appelle le *Cap brûlé*. (*D. J.*)

ISADA, (*Hist. nat.*) nom donné par les Espagnols & Portugais d'Amérique à la pierre des Amalones, que l'on appelle communément *jade*. *Voyez cet article.*

ISADAGAS ou **TAGODAS**, (*Géog.*) ancienne ville d'Afrique en Barbarie, au royaume de Maroc dans la province d'Escure, sur la cime d'une haute montagne, & néanmoins dans un terroir abondant

en bétail, orge, froment, légumes & miel blanc fort estimé. Les habitans commercent avec ceux de Numidie & de Gétulie, qui sont de l'autre côté du mont Atlas; ils accordent gratuitement l'hospitalité à tous les étrangers. (*D. J.*)

ISAGA, f. m. (*Hist. mod.*) officier du grand-seigneur; c'est le grand chambellan. C'est lui qui porte les paroles secretes du grand-seigneur à la sultane; il commande aux pages de sa chambre & de sa garde-robe, & veille à tout ce qui concerne la personne du sultan.

ISAGONE, adject. (*Géomét.*) terme dont on se sert quelquefois, mais rarement dans la Géométrie, pour exprimer une figure composée d'angles égaux. (*E*)

ISAÏE, (*Théolog.*) nom d'un des livres prophétiques & canoniques de l'ancien testament, ainsi appelé d'*Isaïe*, fils d'Amos, qui prophétisa sur la fin du regne d'Osias jusqu'au tems de Manassés.

Isaïe est le premier des grands prophètes. Il recueillit lui-même dans un volume les prophéties qu'il avoit faites sous les rois Osias, Joathan, Achaz & Ezéchias. Il avoit encore écrit un livre des actions d'Osias, dont il est parlé dans le second livre des Paralipom. *chap. xxvj, v. 22.* On lui a aussi attribué quelques ouvrages apocryphes, entr'autres le *célèbre*, cité plusieurs fois par Origene, & un autre intitulé *l'ascension d'Isaïe*, dont S. Jérôme & S. Epiphane font mention, & enfin un dernier intitulé *vision* ou *apocalypse d'Isaïe*. Quelques-uns ont prétendu que le titre d'*Isaïe* que nous avons n'est qu'une compilation tirée des ouvrages de ce prophète; mais les conjectures qu'ils apportent pour le prouver sont très-frivoles, & M. Dupin, de qui nous empruntons ceci, les a solidement réfutées dans sa *differt. prélim. sur la bible, liv. I, chap. iij, pag. 356.*

Quelques Juifs lui attribuent aussi les proverbes, l'Ecclésiaste, le cantique des cantiques & le livre de Job, mais sans fondement, comme on peut voir aux articles où nous avons traité de ces livres. *Isaïe* passe pour le plus éloquent des prophètes, & Grotius le compare à Démosthenes, tant pour la pureté du langage, que pour la véhémence du style. S. Jérôme, qui le trouve admirable à tous ces égards, & pour la vaste étendue de génie qui regne dans ses écrits, ajoute qu'il exprime tout ce qui concerne la vocation des gentils, la répudiation du peuple Juif, le regne de J. C. sa vie, sa prédication, sa passion, l'établissement & la perpétuité de l'Eglise en termes si clairs, qu'il semble plutôt écrire des choses passées que d'en prédire de futures, & remplir les fonctions d'évangéliste plutôt que le ministère de prophète. Dupin, *Ibid.* Calmet, *dictionn. de la bible.*

ISAMBRON, f. m. (*Gram. & Commerce.*) espece de panne, qui marquoit apparemment le luxe, puisqu'on défendit aux chanoines de saint Victor d'en porter.

ISARCIENS, f. m. pl. (*Géog. anc.*) ancien peuple d'Italie dans les Alpes, soumis par Auguste à l'empire romain: c'est présentement le *val de Sarcha*, près de la vallée de Camonica. (*D. J.*)

ISARD, f. m. (*Chamoiseur.*) espece de chevre sauvage, qu'on connoît plus ordinairement sous le nom de *chamois*, & dont la peau est fort estimée dans le commerce des cuirs. *Voyez CHAMOIS.*

ISAURIE, (*Géog. anc.*) contrée d'Asie aux confins de la Pamphlie & de la Cilicie; c'est un pays de montagnes, situées pour la plus grande partie dans le mont Taurus; ce pays n'avoit autrefois ni ville ni bourgs, mais seulement deux gros villages nommés au pluriel *Isaura*; cependant ces deux villages donnerent bien de la peine aux Romains, du moins à Publius Servilius, qui rapporta de leur conquête le surnom d'*Isaurique*.

Sous les empereurs grecs, l'*Isaurie* s'accrut aux dépens des provinces voisines, car dans la notice de Hiéroclès, on y compte vingt-trois villes, dont Séleucie étoit la métropole; & outre ces villes il y avoit encore d'autres sièges indépendans; l'*Isaurie* propre fut soumise pour le spirituel à la juridiction du patriarche de Constantinople.

Cette province, défendue par ses montagnes & par la valeur de ses habitans, resta sous la domination des empereurs grecs, jusqu'à l'invasion des Turcs Selgiukides, qui dans le x^e siècle se répandirent de la Syrie & de la Perse dans l'Asie mineure, & y établirent une puissante dynastie, connue sous le nom de *Sultans Selgiukides de Roum*.

Enfin, l'*Isaurie* & les pays voisins ont passé sous la domination des Turcs ottomans, depuis le regne de Mahomet II. Ils appellent ce district *Itch-il*, c'est-à-dire le pays intérieur; il dépend du gouvernement ou pachalik de l'Isle de Chypre, & est presque entièrement occupé par divers tribus de Turkmans, qui habitent en hiver les villes & les bourgades, & se retirent pendant l'été dans les montagnes avec leurs troupeaux. La ville de Séleucie, appelée maintenant *Selké*, est encore assez peuplée, & le bey ou gouverneur particulier du pays d'*Itch-il* y fait sa résidence. (D. J.)

ISCHENIES, (*Antiq. grecq.*) fête anniversaire qu'on célébroit à Olympie en mémoire d'Ischénius, petit-fils de Mercure & de Hiérée. Dans un tems de famine il se dévoua lui-même en sacrifice pour le salut de son pays, & en l'honneur de cette belle action on lui éleva un magnifique monument près du stade d'Olympie. Potter, *Archæol. græc. lib. II, cap. xx, tom. I, p. 407.* (D. J.)

ISCHIA, (*Géog.*) ville d'Italie, capitale de l'Isle de même nom, au royaume de Naples, avec un évêché suffragant de Naples, & une bonne forteresse, où Alphonse, fils de Ferdinand, roi de Naples, vint se réfugier, après avoir été privé de la couronne. Long. 31. 30. lat. 40. 50. (D. J.)

ISCHIA, (*Géog.*) *ÆNARIA* ou *INARIMÉ* par les anciens; Isle du royaume de Naples, sur la côte de la terre de Labour dont elle fait partie, & de laquelle elle n'est éloignée que par un trajet de mer de deux milles vers le cap de Misène; son circuit est d'environ 16 mille 500 pas; dans cette petite étendue on voit au levant d'agréables vallées, qui produisent des fruits exquis, des coteaux qui fournissent d'excellens vins & de très-bonnes sources; mais le nord-est de l'Isle est bien différent, car il est agité par de fréquens tremblemens de terre: là on trouve les horribles cavernes nommées *le cremate*, desquelles en 1301 il sortit des torrens de flammes sulphureuses, qui ruinerent sans ressource tout le pays jusqu'à l'espace de trois milles. C'est sous ces cavernes, disent les Poètes, que Typhée le titan foudroyé par le maître des dieux, a été précipité, & ses secousses causent celles de la terre.

Un naturaliste du dernier siècle a tâché de rétablir le mérite de cette Isle, en étalant les remèdes qu'elle renferme, selon lui, dans son sein. Je parle de Jafolinus (Julius), qui, après bien des recherches, a mis au jour pour preuve de son opinion, le livre intitulé *De gl' remedi naturali che sono nell' isola di Pitechusa, oggi nella ischia*, Neapoli, 1689 in-4°. (D. J.)

ISCHIATIQUE, adj. en Anatomie, nom d'une échancrure faite par l'os ilium & le pubis, située à la partie postérieure des os des hanches. Voyez HANCHE.

ISCHIO-CAVERNEUX, en Anatomie, est un muscle du clitoris & de la verge, appelé communément *érecteur*. Voyez nos Planches anatomiques, fig. 15. lett. E. Voyez aussi ÉRECTEUR.

Tome VIII.

ISCHIO-COCCYGIEN, en Anatomie, nom de deux muscles qu'on appelle aussi *coccygiens antérieurs* ou *latéraux*. Voyez COCCYGIEN.

ISCHION, s. m. (*Anat.*) terme dont se servoient les Anatomistes pour désigner une des trois pièces dont les os innominés sont composés dans les jeunes sujets. Voyez INNOMINÉS & OS.

Il est situé à la partie antérieure & inférieure du bassin; il forme un angle, dont un des côtés appelé *branche*, s'unit antérieurement avec celle de l'os pubis, & l'autre nommé *corps*, s'unit avec l'ilium & le pubis pour former la partie inférieure de la cavité cotyloïde. On remarque à la partie postérieure du corps une éminence appelée *épine*, & au-dessous une sinuosité: l'angle est inégal & raboteux, & s'appelle *la tubérosité*. Voyez ILIUM, PUBIS, &c.

ISCHNOPHONIE, s. f. (*Médec.*) aigreur & foiblesse de voix qu'on a dans certaines maladies; ou bien encore un bégayement, une imperfection dans les organes de la parole. Ce mot est composé de *φωνος*, voix, & de *ιχνης*, maigre, grêle, dérivé de *ιχω*, j'empêche, je mets obstacle. (D. J.)

ISCHURIE, (*Médec.*) Voyez RÉTENTION D'URINE.

ISCUSTOS, (*Hist. nat.*) pierre inconnue dont il est parlé dans Albert le grand. Boèce de Boot croit que c'est l'asbete, dont le nom a été défiguré.

ISÉLASTIQUES, JEUX, (*Gymnast. athlétiq.*) *isēlastica certamina*; jeux publics des Grecs & des Romains, où les athlètes vainqueurs avoient droit d'entrer en triomphe, non par la porte, mais par une breche, dans la ville de leur naissance: ce mot dérive du grec *εἰσελασθῆναι*, être conduit en triomphe; de là vient qu'on surnommoit un athlète qui avoit obtenu cet honneur, *athlète isēlastique*.

Il jouissoit encore de toute ancienneté, du privilège d'être nourri le reste de ses jours aux dépens de sa patrie. Toutefois dans la suite des tems leurs victoires se multipliant aussi-bien que les jeux, on fut obligé de resserrer dans les bornes de la médiocrité cette dépense, qui devenoit fort à charge à l'état. Solon, par cette considération, réduisit la pension d'un athlète vainqueur aux jeux olympiques, à 500 drachmes; celle d'un vainqueur aux jeux isthmiques, à 100 drachmes, & ainsi des autres proportionnellement.

Les empereurs romains conservèrent ces fortes de grâces aux athlètes; mais Trajan leur eut à peine confirmé ce privilège en faveur de quelques jeux institués ailleurs qu'à Olympie, qu'il s'éleva deux difficultés, sur lesquelles Pline le jeune se vit obligé de consulter le prince. Il s'agissoit de sçavoir, 1°. si les athlètes *isēlastiques* jouiroient de leurs privilèges à compter du jour de leur victoire ou du jour de leur triomphe; 2°. si ces mêmes privilèges leur étoient acquis par une victoire remportée dans des jeux qui n'étoient point encore *isēlastiques*, mais qui l'étoient devenus depuis.

Trajan répondit en ces termes à ces deux questions: *Isēlasticum tunc primum mihi videtur incipere debere, quum quis in civitatem suam ipse εἰσελασθῆναι. Obsonia eorum certaminum, quæ isēlastica non fuerunt, retrò non debentur*; c'est-à-dire que les athlètes victorieux ne jouiroient de leur pension que du jour de leur entrée triomphale dans leur patrie, & seulement pour la victoire remportée dans les jeux actuellement *isēlastiques*. Remarquez que Trajan ne dit point *j'entends, je veux, j'ordonne*, mais *il me semble* que telle chose doit être ainsi, *mihi videtur*: il décide en philosophe qui craint de se tromper. (D. J.)

ISELSTEIN, (*Géog.*) petite ville des pays-bas sur l'Issel, à une lieue & demie d'Utrecht; elle prend son nom de la rivière qui l'arrose: on ignore le tems

ZL zzz

de sa fondation, mais elle n'eut des murs & des portes qu'en 1390 ; elle est du domaine des princes d'Orange. *Long. 22. 34. lat. 52. 6. (D.J.)*

ISENBOURG, (*Géog.*) petit canton d'Allemagne dans la Wétéravie, dont le chef-lieu n'est qu'un gros bourg avec un château ; mais je me rappelle deux littérateurs du xv^e siècle nés dans ce comté, Paul Léonard & François Nanfius ; le premier mort en 1567 à 57 ans, a mis au jour vingt livres de mélanges, *miscellaneorum, sive emendationum, libri viginti*, qui sont remplis d'une grande érudition & d'un jugement droit ; le second, mort en 1595, âgé de 70 ans, a donné des notes sur Théocrite, Héfiode & Callimaque, qui lui ont fait honneur dans son tems. (*D.J.*)

ISEQUEBO, (*Geog.*) nom d'une colonie hollandoise d'Amérique, établie sur les bords d'une rivière de même nom dans la Guiane, province de l'Amérique méridionale.

ISER, L' (*Géog.*) rivière considérable de l'Allemagne ; elle prend sa source aux confins du Tirol & de la Bavière, & après avoir baigné les villes de Munich & de Landshut, elle se jette dans le Danube, entre Straubing & Passau. (*D.J.*)

ISÈRE, (*Géog.*) rivière qui prend sa source dans le mont d'Iséran, aux confins du Piémont & de la Savoie, & qui après avoir traversé une grande étendue de pays, se jette dans le Rhône, à 15 lieues au-dessous de Grenoble, & à 2 lieues au-dessus de Valence. (*D.J.*)

ISERNIA, (*Géog.*) ville d'Italie au royaume de Naples, dans le comté de Molisse, avec un évêché suffragant de Capoue ; elle est au pied de l'Apennin, à 14 lieues N. E. de Capoue, 21 N. E. de Naples, 50 de Molisse. *Long. 31. 55. lat. 41. 42.*

C'est la patrie de Pierre Célestin, qui institua l'ordre qui porte son nom. Il fut à peine élu pape, qu'il abdiqua le pontificat, & Boniface VIII. son successeur, l'enferma au château de Fumou, où il mourut en 1296, âgé de 81 ans. Un pape le fit périr, un autre pape, Clément V, le canonisa sept ans après. (*D.J.*)

ISERNLOHN, (*Géog.*) petite ville d'Allemagne en Westphalie, au comté de la Marck, sur la rivière de Baren. *Long. 25. 30. lat. 51. 48. (D.J.)*

ISET, (*Géog.*) nom d'une province de l'empire russe, en Sibérie, arrosée par une rivière de même nom ; elle dépend du gouvernement général de Tobolsk.

ISIAQUE, s. m. (*Littérat.*) prêtre de la déesse Isis. On trouve les *isiaques* représentés vêtus de longues robes de lin, avec une besace, une clochette & une branche d'absynte marine à la main. Ils portoient quelquefois la statue d'Isis sur leurs épaules, & se servoient du sistre dans leurs cérémonies. Voyez SISTRE.

Après avoir ouvert le temple de la déesse au lever du soleil, ils se prosternoient devant elle & chantoient ses louanges ; ensuite ils courdoient une partie du jour pour demander l'aumône, revenoient le soir adorer de nouveau la statue d'Isis, l'accommoder, la couvrir, & refermer son temple.

Ils ne se couvroient les pieds que d'écorce fine de la plante appelée *papyrus* ; ce qui a fait croire à plusieurs auteurs qu'ils alloient nus pieds. Ils étoient vêtus de lin, parce qu'Isis passoit pour avoir appris aux hommes à cultiver & à travailler cette plante. Ils ne mangeoient ni cochon ni mouton, se piquoient d'une grande austérité, & ne faisoient jamais leurs viandes, pour être plus chastes. Ils mêloient beaucoup d'eau dans leur vin, & se rasoient très-souvent la tête ; c'est ce que nous disent Plutarque & Diodore de Sicile.

Mais l'histoire romaine nous apprend que ces

prêtres mendiants de leur profession, & si vertueux en apparence, se servoient souvent du voile de la religion pour pratiquer des intrigues criminelles. Ils s'infiltoient adroitement dans les maisons la besace sur l'épaule, & sous prétexte de quêtes pour leurs besoins, ils rendoient aux dames secrètement des billets, & leur donnoient des rendez-vous de la part de leurs amans.

Ils étoient d'autant plus propres à ce commerce, qu'on les en soupçonnoit le moins, & que les temples d'Isis étoient les lieux où les femmes galantes faisoient le plus volontiers leurs stations. Aussi Ovide dit aux hommes : « Ne fuyez point le temple de la » génisse du Nil ; elle enseigne aux dames à faire ce » qu'elle a fait pour Jupiter ».

*Nec fuge Niliacæ memphitica templa juvenæ,
Multas illa facit, quod fuit ipsa Jovi.*

Et ailleurs il dit au garde de sa maîtresse : « Ne vas » point t'informer de tout ce qui se peut pratiquer » dans le sanctuaire de l'égyptienne Isis ».

*Nec tu Niligenam fieri quid possit ad Isim
Quæsieris.*

En un mot, les prêtres *isiaques* étoient très-bien assortis à ces tems de la dépravation des mœurs. On sçait l'histoire de Pauline, qui fut violée dans un des temples d'Isis par Mundus, lequel s'étoit couvert de la peau d'un lion, afin de passer plus sûrement pour être le divin Anubis. (*D.J.*)

ISIAQUE, TABLE (*Antiq. égypt.*) monument des plus considérables que l'antiquité nous ait transmis. On imagine qu'il désigne les grandes fêtes d'Isis & d'autres divinités égyptiennes.

Quoi qu'il en soit, ce monument fut trouvé au sac de Rome en 1525. C'est une table de bronze à compartimens, qui a environ cinq piés de long sur trois de large ; elle fut portée en Italie du tems des croisades, par un seigneur de la maison de Gonzague ; ensuite elle a passé à Turin, sans qu'on sache par qui ni comment.

On m'a mandé de cette ville, que cette table représentoit en bas-relief cent choses différentes, dont les plus frappantes sont, à ce qui paroît, des divinités égyptiennes. On y voit plusieurs personnes faisant des offrandes à ces divinités, qui sont assises sur des trônes. On y remarque d'autres figures à genoux, qui semblent adorer des oiseaux, des bêtes à quatre piés & des poissons. Ces dernières figures se trouvent dans la petite bordure qui environne les principaux compartimens. On distingue parmi les dieux, Osiris, son fils Horus, plusieurs Isis, une dans son vaisseau, une autre à tête de lion, une autre avec le cercle ou cercle solaire entre deux cornes de lotus & deux feuilles de persée, portant la mesure du Nil en main, & ayant sous son trône la canicule. On y distingue des sceptres d'Osiris, sa clé, son fouet, son bâton pastoral. Horus y paroît emmailloté, portant la girouette à tête de hupe, l'équerre & le clairon. On y trouve des signes du zodiaque, toutes sortes d'espèces d'animaux, de reptiles & d'oiseaux, l'ibis, la cigogne, l'épervier, le sphinx. Enfin on y voit représenté différentes mesures du Nil, des avirons, des ancres, des canopes, des girouettes, des équerres, & quantité d'héroglyphes indéchiffrables : tel est le spectacle qu'offre la table *isiaque*, dont Kircher & Pignorius ont donné des gravures dans leurs ouvrages.

On est fort partagé sur l'antiquité de ce monument. M. Shuckford, dans son histoire du monde, la juge des premiers tems, & croit qu'il a été gravé avant que les Egyptiens adoraient des figures d'hommes ou de femmes.

M. Warburton pense au contraire que cette table a été faite pour les personnes attachées à Rome

au culte d'Isis. Il est persuadé que l'ouvrier a désigné le culte rendu aux animaux, qui étoit si peu connu des étrangers, par la posture la plus remarquable d'adoration, tandis qu'il n'a marqué que par des actes d'offrandes & de sacrifices le culte que les Egyptiens rendoient à leurs grands dieux héroïques, & qui n'étoit pas différent de celui des Romains. En un mot, il regarde la *table isiaque* comme le plus moderne des monumens égyptiens; ce qu'il croit qu'on peut justifier par le mélange que l'on y trouve de toutes les especes de caractères hiéroglyphiques.

Mais si l'on ne peut fixer l'antiquité de ce monument, on peut encore moins l'expliquer. J'ose ajouter que c'est une folie de l'entreprendre; nous n'avons point la clé de l'écriture symbolique des Egyptiens, ni de celle des premiers tems, ni de celle des tems postérieurs. Cette écriture qui changea mille fois, varioit le sens des choses à l'infini par la seule position du symbole, l'addition ou la suppression d'une piece de la figure symbolique. Quand l'écriture épistolique prit le dessus par sa commodité, la symbolique se vit entièrement négligée. La difficulté de l'entendre, qui étoit très-grande, lorsqu'on n'avoit point d'autre écriture, augmenta bien autrement, quand on ne prit pas soin de l'étudier; & cette difficulté même acheva d'en rendre l'étude extrêmement rare. Enfin les figures symboliques & hiéroglyphiques, qu'on trouvoit sur les tables sacrées, sur les grands vases, sur les obélisques, sur les tombeaux, devinrent des énigmes inexplicables. Les prêtres & les savans d'Egypte ne savoient plus les lire; & comment nous imaginerions-nous aujourd'hui en être capables? ce seroit le comble du ridicule.

Le P. Montfaucon a bien pu hasarder de donner l'explication de cinq ou six grandes figures de la *table isiaque*, parce que nous connoissons encore par les écrits des Grecs & des Romains la signification de plusieurs symboles & attributs de la déesse Isis, d'Osiris & d'Horus; mais ces foibles lumieres ne nous servent de rien pour nous procurer l'intelligence du monument dont nous parlons, ni même d'une partie de ce monument. Nos recherches se perdent dans le nombre & la variété des objets figurés, sans qu'il y en ait aucun qui découvre à nos yeux le but général qu'on s'est proposé.

Nous ririons de Pignorius, s'il nous eût offert ses explications *mensæ isiacæ*, imprimées en 1669, sous un autre nom que sous celui de légères conjectures; & quant aux travaux du P. Kircher sur cette matiere, ils excitent notre compassion. Ce savant jésuite ne fait qu'imaginer ce qu'il ignore, & dont il lui étoit impossible d'avoir connoissance; il a substitué ses visions à la place des trésors perdus de l'antiquité. (D. J.)

ISIES ou ISIENNES, f. f. (Littérat.) *Isia*, Εἰσία. Fêtes d'Isis, qui s'introduisirent dans Rome avec celles des autres divinités étrangères. Elles dégénérèrent dans de si grands abus, que la république fut obligée de les défendre & d'abattre les temples d'Isis, sous le consulat de Pison & de Gabinius. Mais Auguste les fit rétablir, & les mystères de la déesse devinrent de nouveau ceux de la galanterie, de l'amour & de la débauche. Les temples d'Isis se virent consacrés, comme auparavant, à ces rendez-vous de plaisirs, qui causoient tant d'impatience aux dames romaines, pour s'y trouver de bonne heure avec la parure de la tête, & la composition du visage nécessaire; ce qui fait dire à Juvénal, *apud isiacæ potius sacraria lenæ*. L'empereur Commode mit le comble au crédit des mystères d'Isis sous son regne; nulle fête ne fut célébrée avec plus de pompe & de magnificence: il se joignit lui-même aux

prêtres de la déesse, & y parut tête rase, portant Anubis en procession. (D. J.)

ISIGNI, (Géog.) *Isiniacum*, gros bourg de France dans la basse Normandie, à six lieues de Bayeux, avec un petit port & un siège de l'Amirauté. Il est fort connu dans la province, à cause de ses salines, des salaisons de son beurre, & du cas que l'on fait de son cidre. Long. 16. 35. lat. 49. 20. (D. J.)

ISJO ou IXO, (Géog.) royaume du Japon dans l'île Nippon. Il a le royaume d'Oméa à l'O. celui de Voari à l'E. & celui d'Inga au S. Le chef de la seconde Dynastie y a un temple qui est le plus ancien de l'empire, & le terme d'un fameux pèlerinage. (D. J.)

ISIS, f. f. (Mythol. & Litt.) nom propre d'une divinité des Egyptiens, & dont le culte a été adopté par presque tous les peuples de l'antiquité payenne. Il en est peu dont il nous reste autant de monumens, & sur laquelle les savans de tous les âges ayent plus exercé leur imagination. Plutarque a fait un livre d'Isis & d'Osiris; mais on ne peut que s'étonner que la fureur des étymologies ne se soit pas étendue sur le nom d'une divinité célèbre; ces recherches souvent plus curieuses que d'autres sur lesquelles quelques savans se sont exercés, n'auroient cependant pas laissé de répandre un certain jour sur la nature de cette divinité, & par-là même sur le culte fastueux & presque universel qui lui étoit rendu.

Une ancienne racine arabe *iscia*, signifie *exister invariablement, avoir une existence propre, fixe, & durable*: de-là *iscia* des Grecs, *essentia*, *εἶςία* *potestas, facultas*; & chez les Latins, ces anciens mots du siecle d'Ennius, incorporés par nos Grammairiens modernes dans le verbe auxiliaire *sum, es, est, estis, esse*; on est bien convaincu aujourd'hui que les langues phéniciennes & égyptiennes étoient des dialectes de l'ancienne langue de l'Isiemen, d'où l'on peut conclure sans trop hasarder, que le mot *Isis* est un dérivé d'*iscia*, & marquoit dans son origine l'essence propre des choses, la nature, ce qui pour le dire en passant, justifieroit cet ancien culte dans son origine, & le rapprocheroit assez des idées des plus sages philosophes.

Je ne ferai qu'indiquer ici d'autres étymologies propres à répandre du jour sur cette matiere. *Iza* racine syriaque signifie *se taire avec soin, garder un silence religieux*, & l'on fait jusqu'à quel point il devoit s'observer dans les mystères d'Isis; *isciaz*, chaldaïque, *le fondement, une base solide*; *isch*, en hébreu, *un homme par excellence*; son féminin, *ischa, une femme*, & chez les Arabes & Phéniciens *ischitz*, Isis; enfin celle qui seroit peut-être la plus vraisemblable, l'ancien mot *esch, isch, le feu, le soleil*, qui a dû être le premier objet de l'admiration religieuse des humains, & par-là même de leur culte.

Les Egyptiens ont toujours passé pour avoir poussé l'idolatrie beaucoup plus loin qu'aucun autre peuple, & avoir élevé des autels aux plantes & aux animaux qui en méritent le moins; cependant leur mythologie paroît assez simple & naturelle dans son origine: ils admettoient deux principes, l'un bon, l'autre mauvais; du principe du bien venoit la génération; de celui du mal, procédoit la corruption de toutes choses; le bon principe excelloit par-dessus le mauvais, il étoit plus puissant que lui, mais non pas jusqu'à le détruire, & empêcher ses opérations. Ils reconnoissoient trois choses dans le bon principe, dont l'une avoit la qualité & faisoit l'office de pere, l'autre de mere, & la troisième de fils; le pere étoit Osiris, la mere Isis, & le fils Orus; le mauvais principe s'appelloit *Typhon*. Plus une doctrine s'éloigne de son principe, plus elle dégénere, chacun veut y mettre du sien; des idées res-

pectables dans leur origine deviennent enfin monstrueuses ; la multitude ne voit que l'erreur, & la condamne sans remonter à une source d'autant plus excusable, qu'elle sembloit plus naturelle.

Le culte d'*Isis* étoit plus célèbre que celui d'*Osiris* ; on la trouve bien plus souvent sur les marbres ; elle étoit regardée comme la mere & la nature des choses, comme le prouve l'inscription de Capoue :

Te, tibi,

Una quæ est una,

Dea Isis,

Arrius Babinus.

V. C.

Chacun connoît la belle inscription que Plutarque rapporte, & qu'il dit avoir été sur le pavé du temple de Sais : « je suis tout ce qui a été, ce qui est, & qui sera, & nul d'entre les mortels n'a encore levé mon voile ». Appulée au *liv. II. des métamorph.* introduit *Isis* parlant d'elle-même & de ses attributs, dans des termes qui ne sont pas moins sublimes que ceux que Salomon employe pour faire les éloges de la souveraine sagesse.

On ne convient pas de l'origine d'*Isis* ; il est impossible de démêler aucune apparence de vérité dans des sujets où le principal mérite étoit de la voiler sous une multitude de fables & de rêveries poétiques. C'est à la faveur de toutes ces idées si peu liées entr'elles, & souvent incompatibles, qu'on a cru trouver l'*Isis* des Egyptiens dans presque toutes les déesses du paganisme ; mais il paroît par le culte qu'on lui rendoit, & les divers symboles dont on ornoit ses statues, que les Egyptiens regardoient leur *Isis* sur le même pié que les Grecs leur *Cerès*. *Isis* fut particulièrement honorée en Grèce, comme il est aisé de le voir par le grand nombre de monumens qu'on lui érigeoit dans ce pays, & par les figures d'*Isis* qu'on voit sur les médailles grecques. Le culte d'*Isis* & des autres dieux égyptiens, eut d'abord beaucoup de peine à s'établir à Rome, quoique la tolérance fût extrême pour les opinions & les cultes étrangers que chacun pouvoit librement adopter & suivre dans le particulier. Le culte d'*Isis* ne fut incorporé qu'assez tard dans la religion des Romains par arrêt du sénat ; il paroît même qu'il fut rejeté plusieurs fois, sur-tout par la fermeté des consuls Pison & Gabinius qui au rapport de Tertulien s'opposèrent fortement à la célébration des mystères d'*Isis*. Le sénat renouvella souvent les mêmes défenses ; mais l'empereur Commode (Lampridius) eut tant de passion pour ces mystères, que pour les honorer davantage, il se fit raser, & porta lui-même le simulacre d'Anubis.

On voit par les médailles de l'empereur Julien, & quelques autres où elle paroît portant un navire sur sa main, que, comme le dit Apulée, elle présidoit à la mer, comme si elle eût été la première qui eût trouvé l'art de naviger, ou du moins de se servir de voile à cet effet.

Son culte a passé de l'Egypte dans les Gaules ; mais ce seroit peut-être trop donner aux conjectures, que de vouloir dériver le mot de *Paris*, de *πάρις Isis*, à cause que cette ville n'étoit pas éloignée du fameux temple de la déesse *Isis*, & d'établir que les Parisiens ont pris un navire pour armes de leur ville, parce que cette déesse y étoit venue dans un vaisseau ; mais on ne peut raisonnablement douter qu'il n'y eût en effet à Paris ou dans son voisinage, au village d'Issy, un fameux temple dédié à la grande déesse des Egyptiens. Les anciennes chartres des abbayes de sainte Genevieve & de saint Germain en font mention, & disent que Clovis & Childebert leurs fondateurs leur ont assigné les dépouilles d'*Isis* & de son temple ; & nous aurions une preuve sans réplique de ce fait, sans le zèle un peu

véhément du bon cardinal Briffonet, qui abbé de Saint-Germain-des-Prés, l'an 1514, fit réduire en poudre le grand idole d'*Isis* qu'on avoit par curiosité conservé dans un coin de ladite église de saint-Germain. Les Iconoclastes tant anciens que modernes ont détruit de belles choses ; le zèle aveugle est presque toujours destructeur.

Tacite dans son traité de *moribus Germanorum*, nous apprend que le culte d'*Isis* avoit pénétré jusques chez les Sueves, peuple distingué parmi les anciens Germains ; il avoue qu'il ne comprend pas comment il avoit passé dans un pays si éloigné ; mais si, comme l'établit solidement Dom Pezron, les Sueves étoient fortis d'Asie, il ne seroit pas étonnant qu'ils eussent apporté avec eux un culte qui de l'Egypte avoit passé dans presque tous les pays qui avoient quelque communication avec la Méditerranée ; il seroit aussi très-probable que le culte d'*Isis* eut été porté dans la Germanie par les Gaulois qui y envoyèrent des colonies, & qui avoient reçu eux-mêmes le culte de cette déesse, ou par les Phéniciens qui allant jusqu'à Gades ou Cadix, s'étoient souvent arrêtés sur les côtes des Gaules, ou par les Carthaginois qui furent long-tems en commerce avec les Gaulois, & leur portèrent, comme on le fait, le culte de Saturne & de quelques autres divinités grecques.

Ce qui confirmeroit ce dernier sentiment, c'est qu'au rapport du même Tacite, les Sueves honoroient *Isis* sous la figure d'un vaisseau : or, comme l'assure cet illustre auteur, il n'étoit pas permis aux anciens Germains de peindre leurs dieux sous une figure humaine, pouvant d'ailleurs les honorer sous d'autres représentations ; ils prirent le vaisseau pour le symbole d'*Isis*, voulant marquer par-là de quelle manière le culte de cette déesse avoit passé dans l'occident chez les Gaules, & de ceux-ci chez eux par les colonies qu'ils y avoient envoyées.

Dom Bernard de Montfaucon dans son bel ouvrage de *l'antiquité expliquée par les figures*, a donné une belle collection de marbres anciens, de pierres gravées, de médailles, de tables, &c. où sont diverses figures d'*Isis*, avec ses attributs, & les hieroglyphes d'Egypte dont elles sont accompagnées ; il les a expliquées la plupart fort heureusement ; on doit lui tenir compte de sa modestie, dans les cas où ne voyant rien il a cru devoir se taire & égargner à ses lecteurs les scolastiques rêveries dont sont remplis les commentaires & les remarques des critiques du moyen âge ; on ne peut, par exemple, que trouver ridicule l'explication que Leonard Augustini dans son ouvrage *le banne antiche figurate*, nous donne de la pêche & des feuilles de pêcher qui ornent assez souvent la tête d'*Isis* ; il les prend pour un titre de la vérité, parce que ce fruit a la figure du cœur, & les feuilles celle de la langue, qui réunies ensemble composent la vérité, ancienne divinité honorée des Egyptiens, dans le tems que ce fruit l'un des plus beaux, ne désigne sans doute que la part qu'*Isis* (la nature) a aux diverses productions de la terre ; si l'on veut ainsi donner effort à son imagination, les roquailles, les ailes de chauves-fouris si fort à la mode aujourd'hui, tous les ouvrages admirables de Germain & des autres excellens maîtres de l'art,

Aux Saumaises futurs préparent des tortures.

ISIS, fête du vaisseau d' (*Littér.*) fête annuelle que les Egyptiens célébroient au mois de Mars en l'honneur du vaisseau d'*Isis*, depuis qu'ils eurent quitté l'aversion ridicule qu'ils avoient pour la mer.

Cette fameuse fête fut établie par les Egyptiens ; comme un hommage qu'ils rendoient à *Isis*, ainsi qu'à la reine de la mer, pour l'heureux succès de

la navigation, qui recommençoit à l'entrée du printemps.

Voulez-vous en savoir quelques détails? écoutez ce qu'*Isis* en apprit elle-même à Apulée, lorsqu'elle lui apparut dans toute sa majesté, comme le feint agréablement cet auteur. Mes prêtres, lui dit-elle, doivent m'offrir demain les prémices de la navigation, en me dédiant un navire tout neuf, & qui n'a pas encore servi: c'est aussi présentement le tems favorable, parce que les tempêtes qui regnent pendant l'hyver, ne sont plus à craindre, & que les flots qui sont devenus paisibles, permettent qu'on puisse se mettre en mer.

Apulée nous étale ensuite toute la grandeur de cette solemnité, & la pompe avec laquelle on se rendoit au bord de la mer, pour consacrer à la déesse un navire construit très-artistement, & sur lequel on voyoit de toutes parts des caractères égyptiens. On purifioit ce bâtiment avec une torche ardente, des œufs & du soufre; sur la voile qui étoit de couleur blanche, se lisoient en grosses lettres les vœux qu'on renouvelloit tous les ans pour recommencer une heureuse navigation.

Les prêtres & le peuple alloient ensuite porter avec zèle dans ce vaisseau, des corbeilles remplies de parfums, & tout ce qui étoit propre aux sacrifices; & après avoir jetté dans la mer une composition faite avec du lait & autres matières, on levoit l'ancre pour abandonner en apparence le vaisseau à la merci des vents.

Cette fête passa chez les Romains qui la solennifèrent sous les empereurs avec une magnificence singulière. L'on fait qu'il y avoit un jour marqué dans les fastes pour sa célébration; Aufone en parle en ces termes:

*Adjiciam cultus, peregrinaque sacra,
Natalem herculeum, vel ratis isiacæ.*

Le vaisseau d'*Isis* qu'on fêtoit pompeusement à Rome, s'appelloit *navigium Isidis*; après qu'il avoit été lancé à l'eau, on revenoit dans le temple d'*Isis*, où l'on faisoit des vœux pour la prospérité de l'empereur, de l'empire, & du peuple romain, ainsi que pour la conservation des navigateurs pendant le cours de l'année; le reste du jour se passoit en jeux, en processions, & en réjouissances.

Les Grecs si sensibles au retour du printemps qui leur ouvroit la navigation, ne pouvoient pas manquer de mettre au nombre de leurs fêtes celle du vaisseau d'*Isis*, eux qui avoient consacré tant d'autels à cette divinité. Les Corinthiens étoient en particulier des adorateurs si dévoués à cette déesse, qu'au rapport de Pausanias, ils lui dédièrent dans leur ville jusqu'à quatre temples, à l'un desquels ils donnerent le nom d'*Isis pélasgienne*, & à un autre le titre d'*Isis égyptienne*, pour faire connoître qu'ils ne la révéroient pas seulement comme la première divinité de l'Egypte, mais aussi comme la patronne de la navigation, & la reine de la mer. Voyez ISIS.

Plusieurs autres peuples de la Grece célébrèrent à l'exemple de Corinthe la fête du vaisseau d'*Isis*. Ce vaisseau nommé par les auteurs *ισσαδρα*, est encore plus connu sous le nom de *βασις*. Il est même assez vraisemblable que le vaisseau sacré de Minerve, qu'on faisoit paroître avec tant d'appareil aux grandes Panathénées, n'étoit qu'une représentation du navire sacré d'*Isis*. Voyez NAVIRE SACRÉ. (D. J.)

ISITÉRIES, subst. fém. pl. (*Antiq. Greg.*) fête des Athéniens, qui tomboit au commencement de Juin; c'étoit le jour auquel les magistrats entroient en charge à Athènes, & par lequel ils commençoient leur année de magistrature. (D. J.)

ISITES, subst. mas. pl. (*Hist. mod.*) nom d'une

fête de la religion des Turcs, ainsi appelée de leur premier docteur qui se nommoit *Isamerdad*, qui a soutenu que l'alcoran de Mahomet a été créé, & n'est pas éternel, ce qui parmi les Musulmans passé pour une horrible impiété. Lorsqu'on leur objecte cet anathème de leur prophète, que celui-là soit estimé infidèle, qui dit que l'alcoran a été créé, ils se sauvent par cette distinction subtile, que Mahomet parle en cet endroit de l'original & non pas de la copie; qu'il est vrai que ce original est dans le ciel, écrit de la main de Dieu même, mais que l'alcoran de Mahomet n'est qu'une copie de cet original, d'après lequel elle a été transcrite dans le tems. On sent que par cette réponse ils mettent leurs adversaires dans la nécessité de prouver que l'alcoran est incréé, & cela doit être fort embarrassant pour eux. Ricaut, de l'empire Ottoman.

ISLAM, subst. fém. (*Hist. turq.*) *Islam* ou *islamisme*, est la même chose que le Musulmanisme ou le Mahométisme; car moslemin veut dire les Musulmans; c'est M. d'Herbelot qui a introduit ces mots dans notre langue, & ils méritoient d'être adoptés. *Islam* vient du verbe *salama*, se résigner à la volonté de Dieu, & à ce que Mahomet a révélé de sa part, dont le contenu se trouve dans le livre nommé *Coran*, c'est-à-dire, le livre par excellence. Ce livre qui fourmille de contradictions, d'absurdités, & d'anachronismes, renferme presque tous les préceptes de l'*islamisme*, ou de la religion musulmane. Nous l'appellons *alcoran*. Voyez ALCORAN & MAHOMÉTISME. (D. J.)

ISLANDE, (*Geog.*) *Islandia*, grande île de l'océan septentrional, située entre la Norwege & le Groenland, au nord de l'Ecosse, & appartenante au roi de Dannemarc. La plupart des auteurs qui ont parlé de l'*Islande*, nous en ont donné des notions très-peu exactes: suivant la dernière carte qui a été levée de cette île par les ordres du roi de Dannemarc, sa partie méridionale commence au 63 degré 15 minutes de latitude, & sa partie la plus septentrionale va jusqu'au 67 degré 12 minutes. Quant à sa longitude, elle est de 25 degrés à l'ouest du méridien de Lunden en Scanie; par conséquent elle est plus orientale de quatre degrés, que toutes les cartes ne l'avoient placée jusqu'ici.

L'*Islande* est, à l'exception de la Grande-Bretagne, la plus grande des îles de l'Europe. Suivant M. Horrebow, sa longueur est de 120 mille danos; quant à sa largeur elle varie, étant dans quelques endroits de 40, dans d'autres de 50 à 60 milles.

Les habitans de l'*Islande* professent la religion luthérienne, comme les autres sujets du roi de Dannemarc; on compte deux évêchés dans cette île, l'un est à Holum, & l'autre à Skalholt. Il n'y a proprement point de villes en *Islande*; on donne ce nom aux endroits où l'on se rassemble pour le commerce: ce sont des villages sur le bord de la mer, composés de 40 ou 50 maisons. Besssted est le lieu où résident les officiers que la cour de Dannemarc envoie pour le gouvernement de l'île, & pour la perception de ses revenus; le pays est partagé en différens districts que l'on appelle *Syssel*. Les habitations des *Islandois* sont éparées & séparées les unes des autres; le commerce consiste en poissons secs, en viandes salées, en suif, en laine, en beurre, en peaux de brebis & de renards de différentes couleurs, en plumes, en aigle don, &c. C'est une compagnie privilégiée qui porte en *Islande* les marchandises dont on peut y avoir besoin.

L'*Islande* est remplie de montagnes fort élevées, qu'on nomme *Joeklar* ou *Joekul* en langage du pays. Voyez l'article GLACIER. Elles sont perpétuellement couvertes de neiges, & leurs sommets sont glacés; c'est ce qui, joint au froid rigoureux qu'on y sent,

a fait donner à cette île le nom qu'elle porte, qui signifie *pays de glace*. Quelques-unes de ces montagnes sont des volcans, & jettent des flammes en de certains tems; le mont Hecla est sur-tout fameux par ses éruptions. Voyez HECLA. (Géogr.) L'Islande porte par-tout des marques indubitables des ravages que les éruptions des volcans y ont causés, par les laves, les pierres-ponces, les cendres & le soufre que l'on y rencontre à chaque pas. Les tremblemens de terre y sont très-fréquens, & tout semble annoncer que ce pays a souffert de terribles révolutions.

Un seigneur Norvégien nommé *Ingolphe*, s'étant mis à la tête de plusieurs de ses compatriotes, mécontents comme lui de la tyrannie de Harald roi de Norvège, passa en l'an 874 dans l'île d'Islande, & s'y établit avec sa colonie composée de fugitifs. Leur exemple fut bien-tôt suivi par un grand nombre d'autres Norvégiens, & depuis ce tems les Islandois ont conservé une histoire très-complète de leur île. Nous voyons que ces fugitifs y établirent une république qui se soutint vigoureusement contre les efforts de Harald & de ses successeurs; elle ne fut soumise au royaume de Norvège, que quatre cent ans après, avec lequel l'Islande fut enfin réunie à la couronne de Dannemarck.

On a toujours crû que l'Islande étoit l'*ultima Thule* des Romains; mais un grand nombre de circonstances semblent prouver que jamais les anciens n'ont poussé leur navigation si loin dans le Nord.

L'Islande n'a reçu que fort tard la lumière de l'Evangile; Jonas fixe cette époque à l'an 1000. de l'ère chrétienne. Cette île a produit plusieurs auteurs célèbres, dont les écrits ont jeté un très-grand jour sur l'histoire des peuples du Nord, & sur la religion des anciens Celtes qui habitoient la Scandinavie. De ce nombre sont Sæmund Sigfuffon, qui naquit en 1057; Arc Frode, Snorro Sturleson, qui naquit en 1179, & qui après avoir rempli deux fois la dignité de juge suprême d'Islande, fut assassiné par une faction en 1241. C'est à lui qu'on est redevable de *Ledda*, ou de la mythologie islandoise, dont nous allons parler. Parmi les historiens on compte aussi Jonas Arngrim, Torfæus, &c. La description qui nous a été donnée de l'Islande par M. Anderson, est très-peu fidele, elle n'a été faite, de l'aveu de l'auteur même, que sur les relations de personnes qui ne connoissoient ce pays que très-imparfaitement; la description la plus moderne & la plus exacte, est celle qui a été publiée à Coppenhague en 1752, par M. Horrebow islandois de nation, & témoin oculaire de tout ce qu'il rapporte. (—)

De l'*Edda*, ou de la Mythologie des Islandois. L'*Edda* est un livre qui renferme la Théologie, la Théogonie, & la Cosmologie des anciens Celtes Scandinaves, c'est-à-dire des peuples qui habitoient la Norwege, la Suede, le Danemarck, &c. Le mot d'*Edda*, signifie en langue gothique *ayeule*; on l'appelle *Edda des Islandois*, parce que ce sont des auteurs islandois qui nous ont conservé ce morceau curieux de la Mythologie commune à toutes les nations septentrionales de l'Europe. Dès l'antiquité la plus reculée, les Celtes ont connu la Poésie; leurs poètes, qui s'appelloient *Scaldes*, faisoient des hymnes pour célébrer les dieux & les héros; ces hymnes s'apprennent par cœur; c'étoit-là la seule maniere de transmettre à leur postérité les exploits de leurs ayeux & les dogmes de leur religion; il n'étoit point permis de les écrire; ce ne fut qu'après que l'Islande eût embrassé le Christianisme, qu'un auteur islandois, nommé Sæmund Sigfuffon, écrivit l'*Edda*, pour conserver parmi ses compatriotes l'intelligence d'un grand nombre de poésies qui avoient été faites d'après une religion qu'ils venoient d'abandonner,

mais dont les hymnes étoient encore dans la bouche de tout le monde. Il paroît que ce recueil de Sæmund s'est perdu; il ne nous en reste que trois morceaux qui sont parvenus jusqu'à nous. 120 ans après Sæmund, un savant islandois, nommé Snorro Sturleson, d'une des familles les plus illustres de son pays, dont il remplit deux fois la première magistrature, donna une nouvelle *Edda*, moins étendue que la première; dans laquelle il ne fit qu'extraire ce qu'il y avoit de plus important dans la Mythologie ancienne; il en forma un système abrégé, où l'on pût trouver toutes les fables propres à expliquer les expressions figurées, rapportées dans les poésies de son pays. Il donna à son ouvrage la forme d'un dialogue ou entretien d'un roi de Suede à la cour des dieux. Les principaux dogmes de la Théologie des Celtes, y sont exposés, non d'après leurs philosophes, mais d'après leurs *scaldes* ou poètes; ce livre fait connoître les dieux que tout le Nord a adorés avant le Christianisme.

M. J. P. Resenius publia en 1665 à Coppenhague, le texte de l'*Edda* en ancien islandois; il y joignit une traduction latine & une autre traduction danoise. Enfin, M. Mallet, professeur des Belles-Lettres françoises à Coppenhague, a publié en 1756, une traduction françoise de l'*Edda des Islandois*; c'est un des monumens les plus curieux de l'antiquité; il est dépouillé d'inutilités, & rédigé par un homme judicieux, savant, & philosophe; l'*Edda* est à la suite de son introduction à l'histoire de Danemarck. Nous allons tirer de cet ouvrage intéressant les principaux points de la Mythologie des anciens Scandinaves.

Ils admettoient un dieu nommé *Alfader* ou *Odin*, qui vit toujours, qui gouverne tout son royaume, & les grandes choses comme les petites; il a créé le ciel & la terre; il a fait les hommes, & leur a donné une ame qui doit vivre & qui ne se perdra jamais, même après que le corps se fera réduit en poussière & en cendres. Tous les hommes justes doivent habiter avec ce dieu, d'abord dans un séjour appelé *valhalla*, & ensuite dans un lieu nommé *gimle* ou *vingolf*, palais d'amitié; mais les méchans iront vers *nela*, la mort; & de-là à *niflheim*, l'enfer, en-bas dans le neuvième monde; & ensuite après la destruction de l'univers dans un séjour appelé *nastrand*. Ce dieu avant que de former le ciel & la terre vivoit avec les géants; un poème ancien des peuples du Nord, appelé *voluspá*, dit de lui « au commencement du tems, lorsqu'il n'y avoit rien, » ni rivage, ni mer, ni fondement au-dessous, on ne voyoit point de terre en-bas, ni de ciel en haut; » un vaste abyme étoit tout; on ne voyoit de verdure nulle part ». Dieu créa *niflheim*, ou le séjour des scélérats, avant que de créer la terre. Au milieu de ce séjour funeste est une fontaine qui se nomme *Huergelmar*, d'où découlent les fleuves appelés l'angoisse, l'ennemi de la joie, le séjour de la mort, la perdition, le goufre, la tempête, le tourbillon, le rugissement, le hurlement, le vaste & le bruyant, qui coule près des grilles du séjour de la mort, qui s'appelloit *Hela*. Cette *Hela* avoit le gouvernement de neuf mondes, pour qu'elle y distribue des logemens à ceux qui lui sont envoyés, c'est-à-dire à tous ceux qui meurent de maladie ou de vieillesse; elle possède dans l'enfer de vastes appartemens, défendus par des grilles; sa salle est la douleur; sa table est la famine; son coûteau la faim; son valet le retard; sa servante la lenteur; sa porte le précipice; son vestibule la langueur; son lit la maigreur & la maladie; sa tente la malédiction: la moitié de son corps est bleue, l'autre moitié est revêtue de la peau & de la couleur humaine; elle a un regard effrayant: mais avant toutes choses existoit

un lieu nommé *muspelheim* ; c'est un monde lumineux , ardent , inhabitable aux étrangers , situé à l'extrémité de la terre ; *Surtur* le noir y tient son empire ; dans ses mains brille une épée flamboyante ; il viendra à la fin du monde ; il vaincra tous les dieux , & livrera l'univers en proie aux flammes.

Ces morceaux tirés de l'*Edda* , font connoître quelle étoit l'imagination de ces anciens Celtes , & leurs idées sur la formation du monde & sur sa destruction , qui devoit entraîner les dieux & les hommes. On voit aussi que leurs dogmes tendoient à exciter le courage , puisqu'ils assignoient des places aux enfers pour ceux qui mouroient de vieillesse & de maladie ; quant à ceux qui périssoient dans les combats , ils alloient au sortir de ce monde dans un séjour nommé *valhalla* , ou le palais d'*Odin* , où ils passoient leur tems en festins & en batailles. Voyez *ODIN* , & voyez *VALHALLA*.

Suivant cette mythologie , il y avoit trois grands dieux ; *Odin* , qui s'appelloit le pere des dieux & des hommes , & de toutes les choses produites par sa vertu ; *Frigga* , la terre , étoit sa fille & sa femme , & il a eu d'elle le dieu *Thor* ; c'étoient-là les trois grandes divinités des peuples du Nord. Ils reconnoissoient outre cela plusieurs autres dieux subalternes ; *Balder* étoit le second fils d'*Odin* ; on croit que c'est *Belenus* ou le Soleil. *Njord* étoit le Neptune des Scandinaves ; il eut un fils & une fille nommés *Frey* & *Freyja* ; le premier étoit le dieu qui présidoit aux saisons ; *Freyja* étoit la déesse de l'Amour ou la Vénus des Celtes. *Tyr* , étoit le dieu de la guerre , très-révéré par des peuples chez qui la valeur étoit la plus haute des vertus. *Heimdall* étoit un dieu puissant ; on l'appelloit le gardien des dieux ; il défendoit le pont de *Bifrost* , c'est-à-dire , l'arc-en-ciel , pour empêcher les géants d'y passer pour aller attaquer les dieux dans le ciel. Le dieu *Hæder* étoit aveugle , mais extrêmement fort ; *Vidar* étoit un dieu puissant ; *Vali* ou *Vile* étoit fils d'*Odin* & de *Rinda* ; *Uller* étoit le gendre de *Thor* ; *Forsete* étoit fils de *Balder* ; c'étoit le dieu de la réconciliation , & il assoupiroit toutes les querelles.

Quelques-uns mettent *Loke* au rang des dieux ; mais il étoit fils d'un géant , & l'*Edda* l'appelle le calomniateur des dieux , l'artisan des tromperies , & l'opprobre des dieux & des hommes ; il paroît que les Scandinaves vouloient désigner sous ce nom le diable ou le mauvais principe.

Les déesses dont il est fait mention dans l'*Edda* , sont *Frigga* , femme d'*Odin* , c'est la terre ; *Saga Eira* , déesse de la Médecine ; *Gefione* , déesse de la Chasteté ; *Fylla* , compagne & confidente de *Frigga* ; *Freyja* , la déesse de l'Amour , à qui on donnoit aussi le nom de *Vanadis* , déesse de l'Espérance ; *Siona* , la déesse qui enflamme les amans les uns pour les autres ; *Lovna* réconcilie les amans brouillés ; *Vara* préside aux sermens & aux promesses des amans ; *Vora* déesse de la Prudence ; *Synia* est la gardienne de la porte du palais des dieux ; *Lyna* , délivre des dangers ; *Snowra* est la déesse de la Science ; *Gna* est la ménagère de *Frigga* ; *Sol* & *Bil* , étoient encore des déesses. Il y avoit outre cela les déesses nommées *Valkyries* : elles choisissoient ceux qui devoient avoir la gloire d'être tués dans les combats ; enfin , *Jord* & *Rinda* , sont aussi mises au rang des déesses. Outre ces déesses , chaque homme a une divinité qui détermine la durée & les événemens de sa vie. Les trois principales sont *Urd* , le passé ; *Werandi* , le présent ; & *Sculde* , l'avenir.

Tous ces dieux & ces déesses passaient leur tems dans le séjour céleste à boire de l'hydromel , & à voir les combats des héros admis avec eux dans le *Valhalla* ; souvent ils alloient eux-mêmes chercher des

aventures , dont quelquefois ils se tiroient très-mal ; ils combattoient des géants , des génies , des magiciens , & d'autres êtres imaginaires , dont cette mythologie est remplie.

L'*Edda* parle ensuite d'un tems appelé *ragnarokur* , ou le crépuscule des dieux : ce tems est annoncé par un froid rigoureux & par trois hivers affreux ; le monde entier sera en guerre & en discorde ; les frères s'égorgeront les uns les autres ; le fils s'armera contre son pere , & les malheurs se succéderont jusqu'à la chute du monde. Un loup monstrueux nommé *Fenris* , dévorera le soleil ; un autre monstre emportera la lune ; les étoiles disparaîtront ; la terre & les montagnes seront violemment ébranlées ; les géants & les monstres déclarent la guerre aux dieux réunis ; & *Odin* lui-même finit par être dévoré. Alors le monde sera embrasé , & fera place à un séjour heureux appelé *Gimle* , le ciel , où il y aura un palais d'or pur : c'est-là que feront ceux d'entre les dieux qui auront survécu à la ruine du monde , & qu'habiteront les hommes bons & justes : pour les méchans , ils iront dans le *Nastrand* , bâtiment vaste , construit de cadavres de serpens , où coule un fleuve empoisonné , sur lequel flotteront les parjures & les meurtriers. D'où l'on voit que ces peuples distinguoient deux ciels , le *Valhalla* & le *Gimle* ; & deux enfers , *Niflheim* & *Nastrand*.

Les idées de ces peuples sur la formation de la terre & la création de l'homme , n'étoient pas moins singulieres que le reste de leur doctrine. Voici comme en parlent leurs poètes : « dans l'aurore des siècles , il n'y avoit ni mer , ni rivage , ni zéphirs rafraîchissans ; tout n'étoit qu'un vaste abîme sans herbes & sans semences. Le soleil n'avoit point de palais ; les étoiles ne connoissoient point leurs demeures ; la lune ignoroit son pouvoir ; alors il y avoit un monde lumineux & enflammé du côté du midi ; de ce monde des torrens de feux étincelans s'écouloient sans cesse dans l'abîme qui étoit au septentrion , en s'éloignant de leur source , ces torrens se congeloient dans l'abîme , & le remplissoient de scories & de glaces. Ainsi l'abîme se combla ; mais il y restoit au-dedans un air léger & immobile , & des vapeurs glacées s'en exhaloient ; alors un souffle de chaleur étant venu du midi , fondit ces vapeurs , & en forma des gouttes vivantes , d'où naquit le géant *Ymer* ». De la sueur de ce géant il naquit un mâle & une femelle , d'où sortit une race de géans méchans , ainsi que leur auteur *Ymer*. Il naquit aussi une autre race meilleure qui s'allia avec celle d'*Ymer* : cette race s'appella la famille de *Bor* , du nom du premier de cette famille , qui fut pere d'*Odin*. Les descendans de *Bor* tuèrent le géant *Ymer* , & exterminèrent toute sa race , à l'exception d'un de ses fils & de sa famille , qui échappa à leur vengeance ; les enfans de *Bor* formerent un nouveau monde du corps du géant *Ymer* ; son sang forma la mer & les fleuves ; sa chair fit la terre ; ses os firent les montagnes ; ses dents firent les rochers ; ils firent de son crâne la voûte du ciel ; elle étoit soutenue par quatre nains nommés *Sud* , *Nord* , *Est* , & *Ouest* ; ils y placèrent des flambeaux pour éclairer cette voûte ; ils firent la terre ronde , & la ceignirent de l'Océan , sur les rivages duquel ils placèrent des géans. Les fils de *Bor* se promenant un jour sur les bords de la mer , trouverent deux morceaux de bois flottans , dont ils formerent l'homme & la femme ; l'aîné des fils de *Bor* leur donna l'ame & la vie ; le second , le mouvement & la science ; le troisieme , la parole , l'ouïe , la vue , la beauté , & des vêtemens. Cet homme fut nommé *Askus* , & sa femme *Embla* ; tous les hommes qui habitent la terre en sont descendus.

La seconde partie de l'*Edda* , ou de la Mythologie

gie *islandoise*, est remplie d'aventures merveilleuses, & de combats des dieux avec les géans. Ces détails sont suivis d'une espèce de dictionnaire poétique, dans lequel les noms des dieux sont mis avec toutes les épithètes qu'on leur donnoit; Snorro Sturleson l'avoit compilé pour l'usage des Islandois, qui se destinoient à la profession de *scaldes* ou de poètes.

A l'égard des morceaux contenus dans l'*Edda* de Sæmund Sigfuffon, qui sont parvenus jusqu'à nous; la première de ces pièces est un poème appelé *voluspá*, c'est-à-dire l'oracle de *Vola*; c'est un poème de quelques centaines de vers qui contient le système de Mythologie qu'on a vu dans l'*Edda des Islandois*. Cet ouvrage est rempli de désordre & d'enthousiasme; on y décrit les ouvrages des dieux, leurs fonctions, leurs exploits, le dépérissement de l'univers, son embrasement total, & son renouvellement, l'état heureux des bons, & les supplices des méchants.

Le second morceau est nommé *havamal*, ou discours sublime; c'est la morale d'*Odin* qui l'avoit, dit-on, apportée de la Scythie sa patrie, lorsqu'il vint faire la conquête des pays du Nord; on croit que sa religion étoit celle des Scythes, & que sa philosophie étoit la même que celle de Zamolxis, de Dicææus, & d'Anacharsis. Nous allons en rapporter les maximes les plus remarquables.

« L'hôte qui vient chez vous a-t-il les genoux froids, donnez-lui du feu: celui qui a parcouru les montagnes a besoin de nourriture & de vêtements bien séchés.

« Heureux celui qui s'attire la louange & la bienveillance des hommes; car tout ce qui dépend de la volonté des autres, est hasardeux & incertain.

« Il n'y a point d'ami plus sûr en voyage qu'une grande prudence; il n'y a point de provision plus agréable. Dans un lieu inconnu, la prudence vaut mieux que les trésors; c'est elle qui nourrit le pauvre.

« Il n'y a rien de plus inutile aux fils du siècle, que de trop boire de bière; plus un homme boit, plus il perd de raison. L'oiseau de l'oubli chante devant ceux qui s'enivrent, & dérobe leur âme.

« L'homme dépourvu de sens, croit qu'il vivra toujours s'il évite la guerre; mais si les lances l'épargnent, la vieillesse ne lui fera point de quartier.

« L'homme gourmand mange sa propre mort; & l'avidité de l'insensé est la risée du sage.

« Aimez vos amis, & ceux de vos amis; mais ne favorisez pas l'ennemi de vos amis.

« Quand j'étois jeune, j'étois seul dans le monde; il me sembloit que j'étois devenu riche quand j'avois trouvé un compagnon; un homme fait plaisir à un autre homme.

« Qu'un homme soit sage modérément, & qu'il n'ait pas plus de prudence qu'il ne faut; qu'il ne cherche point à savoir sa destinée, s'il veut dormir tranquille.

« Levez-vous matin si vous voulez vous enrichir ou vaincre un ennemi: le loup qui est couché ne gagne point de proie, ni l'homme qui dort de vieillesse.

« On m'invite à des festins lorsque je n'ai besoin que d'un déjeuner; mon fidèle ami est celui qui me donne un pain quand il n'en a que deux.

« Il vaut mieux vivre bien, que long-tems; quand un homme allume son feu, la mort est chez lui avant qu'il soit éteint.

« Il vaut mieux avoir un fils tard que jamais: rarement voit-on des pierres sépulcrales élevées sur les tombeaux des morts par d'autres mains que celles de leurs fils.

« Les richesses passent comme un clin d'œil; ce sont les plus inconstantes des amies. Les troupeaux périssent, les parens meurent; les amis ne sont point immortels, vous mourrez vous-même: Je connois une seule chose qui ne meurt point, c'est le jugement qu'on porte des morts.

« Louez la beauté du jour, quand il est fini; une femme, quand vous l'aurez connue; une épée, quand vous l'aurez essayée; une fille, quand elle sera mariée; la glace, quand vous l'aurez traversée; la bière, quand vous l'aurez bûe.

« Ne vous fiez pas aux paroles d'une fille, ni à celles que dit une femme; car leurs cœurs ont été faits tels que la roue qui tourne; la légèreté a été mise dans leurs cœurs. Ne vous fiez ni à la glace d'un jour, ni à un serpent endormi, ni aux caresses de celles que vous devez épouser, ni à une épée rompue, ni au fils d'un homme puissant, ni à un champ nouvellement semé.

« La paix entre des femmes malignes est comme de vouloir faire marcher sur la glace un cheval qui ne seroit pas ferré, ou comme de se servir d'un cheval de deux ans, ou comme d'être dans une tempeête avec un vaisseau sans gouvernail.

« Il n'y a point de maladie plus cruelle, que de n'être pas content de son sort.

« Ne découvrez jamais vos chagrins au méchant, car vous n'en recevrez aucun soulagement.

« Si vous avez un ami, visitez-le souvent; le chemin se remplit d'herbes, & les arbres le couvrent bien-tôt, si l'on n'y passe sans cesse.

« Ne rompez jamais le premier avec votre ami; la douleur ronge le cœur de celui qui n'a que lui-même à consulter.

« Il n'y a point d'homme vertueux qui n'ait quelque vice, ni de méchant quelque vertu.

« Ne vous moquez point du vieillard, ni de votre ayeul décrépît, il sort souvent des rides de la peau des paroles pleines de sens.

« Le feu chasse les maladies; le chêne la strangurie; la paille détruit les enchantemens; les runes détruisent les imprécations; la terre absorbe les inondations; la mort éteint les haines.

Telles étoient les maximes de la théologie & de la morale de ces peuples du Nord. On voit que l'une & l'autre étoit adaptée au génie d'un peuple belliqueux, dont la guerre faisoit les délices: il n'est donc pas surprenant qu'une nation nourrie dans ces principes, se soit rendue redoutable à toute la terre, & ait fait trembler les Romains mêmes, ces vainqueurs & ces tyrans du reste de l'univers. La crainte de l'opprobre dans ce monde, & des supplices réservés dans l'autre à ceux qui périssoient d'une mort naturelle; la vûe de la gloire & du bonheur destinés à ceux qui mouroient dans les combats, devoient nécessairement exciter chez les Scandinaves, un courage à qui rien ne pouvoit résister. Un roi de Danemarck établit à Jomsbourg une république propre à former des soldats; il y étoit défendu de prononcer le nom de *la peur*, même dans les plus grands dangers. Ce législateur réussit en effet à détruire dans les soldats le sentiment de la crainte. En effet, les Jomsbourgeois ayant fait une irruption en Norwege, furent vaincus, malgré leur opiniâtreté: leurs chefs ayant été faits prisonniers furent condamnés à la mort. Cette nouvelle loin de les allarmer, fut pour eux un sujet de joie; & personne ne donna le moindre signe d'effroi. L'un d'eux dit à celui qui alloit le tuer, de le frapper au visage: *je me tiendrai immobile, & tu observeras si je donne quelque signe de frayeur.* Un roi des Goths mourut en chantant une hymne sur le champ de bataille, & s'écria à la fin d'une strophe, *les heures de ma vie se sont envolées, je mourrai en riant.* Un auteur de ce pays, parlant d'un combat

bat singulier, dit que l'un des combattans tomba, rit, & mourut. Le roi *Regner Lodbrog*, prêt à mourir de ses blessures s'écrie, nous nous sommes détruits à coups d'épées; mais je suis plein de joie en pensant que le festin se prépare dans le palais d'ODIN. Nous boirons de la bière dans les crânes de nos ennemis: un homme brave ne redoute point la mort; je ne prononcerai point des paroles d'effroi en entrant dans la salle d'ODIN. Enfin, l'histoire de ces peuples est remplie de traits qui prouvent le mépris de la vie & une joie sincère aux approches de la mort; au contraire ils se lamentoient dans les maladies, par la crainte d'une fin honteuse & misérable; & souvent les malades se faisoient porter dans la mêlée pour y mourir d'une façon plus glorieuse, & les armes à la main.

Il n'est point surprenant que la religion d'une nation si intrépide fût barbare & sanguinaire. L'histoire nous apprend que les peuples du Danemarck s'assembloient tous les neuf ans au mois de Janvier en Sélande dans un endroit appelé *Lethra*: là ils immoloient aux dieux 99 hommes, & autant de chevaux, de chiens, & de coqs. Les prêtres de ces dieux inhumains, issus d'une famille qu'on appelloit *la race de Bor*, étoient chargés d'immoler les victimes. Dans un tems de calamité les Suédois sacrifièrent un de leurs rois, comme le plus haut prix dont ils pussent racheter la faveur du ciel.

Ces peuples avoient leurs oracles, leurs devins, & leurs magiciens, qu'ils consultoient dans de certaines occasions. *Odin* étoit regardé comme le pere de la Magie & l'inventeur des caractères *runiques*. Voyez RUNIQUES.

Chez un peuple si intrépide le gouvernement absolu étoit ignoré, l'on y étoit fortement attaché à la liberté qui a toujours été le partage des pays du Nord, tandis que l'asservissement a été celui des peuples éternels du Midi. Les nations du Nord avoient des lois dont plusieurs sont parvenues jusqu'à nous; elles étoient très-sévères contre ceux qui fuyoient dans les combats; ils étoient déclarés infâmes, exclus de la société, & même étouffés dans un bourbier.

Leurs idées de la justice étoient conformes aux maximes que l'on a vûes, & ils croyoient que les dieux se rangent du côté des plus forts. Une de leurs lois portoit, on décidera par le fer les démêlés, car il est plus beau de se servir de son bras que d'invectives dans les différends. Fondés sur cette maxime, ils se battoient dans toutes les occasions où nous plaidons actuellement: il paroît que c'est de ces peuples qu'est venu l'usage du combat judiciaire. C'étoit aussi d'après ces principes, qu'ils alloient faire des incursions & des pirateries chez tous leurs voisins: à la faveur de ces irruptions ils ont conquis plusieurs royaumes, & pillé un grand nombre de provinces. La piraterie étoit une ressource nécessaire à des hommes qui avoient un profond mépris pour les Arts & pour l'Agriculture.

Les peuples du Nord, malgré leur ardeur guerrière & la rigueur de leur climat, n'étoient point insensibles à l'amour; ils avoient une très-grande vénération pour les femmes; ils ne se marioient que tard, parce qu'ils ne vouloient épouser leurs maîtresses qu'après les avoir méritées. Une beauté norvégienne refusa de partager le lit d'un monarque, avant qu'il eût terminé une expédition périlleuse qu'il avoit commencée.

Le roi *Regner Lodbrog* essaya de semblables refus d'une simple bergere à qui il avoit présenté ses vœux & sa couronne. *Aslanga*, c'étoit le nom de la bergere, ne se rendit à ses desirs, qu'après qu'il fut revenu victorieux de son entreprise. Les femmes de ces guerriers méritoient bien d'être acquises à un très-haut prix; elles excitoient les hom-

més aux grandes choses, & elles étoient renommées par leur chasteté & leur fidélité. Suivant *Tacite*, chez elles on ne rioit point des vices, & l'on ne se justifioit point de ses intrigues amoureuses, sous prétexte de la mode. Voyez l'Introduction à l'histoire de Danemarck, par M. Mallet. (—)

ISLE, s. f. (Géog. & Phys.) étendue de terre environnée d'eau.

Il est probable que plusieurs des îles que nous connoissons, ont été séparées du continent par quelque tremblement de terre. On connoît les vers de *Virgile* sur la Sicile: on peut voir aussi la dissertation de M. Desmarest sur l'ancienne jonction de l'Angleterre au continent. Voyez TERRE, MER, TERRAQUÉ, GÉOGRAPHIE, &c.

Les îles nouvelles, dit M. de Buffon, dans son histoire naturelle, se forment de deux façons, ou subitement par l'action des feux souterrains ou lentement par le dépôt du limon des eaux. Nous parlerons d'abord de celles qui doivent leur origine à la première de ces deux causes. Les anciens historiens & les voyageurs modernes, rapportent à ce sujet des faits, de la vérité desquels on ne peut guere douter. *Séneque* assure que de son tems l'île de *Thérasie*, aujourd'hui *Santorin*, parut tout-d'un-coup à la vûe des mariniers. *Pline* rapporte qu'autrefois il y eut treize îles dans la mer Méditerranée qui sortirent en même tems du fond des eaux, & que *Rhodes* & *Délos* sont les principales de ces treize îles nouvelles; mais il paroît par ce qu'il en dit, & par ce qu'en disent aussi *Ammian Marcellin*, *Philon*, &c. que ces treize îles n'ont pas été produites par un tremblement de terre, ni par une explosion souterraine. Elles étoient auparavant cachées sous les eaux, & la mer en s'abaissant a laissé, disent-ils, ces îles à découvert; *Délos* avoit même le nom de *Pelagia*, comme ayant autrefois appartenu à la mer. Nous ne savons donc pas si l'on doit attribuer l'origine de ces treize îles nouvelles à l'action des feux souterrains, ou à quelqu'autre cause, qui auroit produit un abaissement & une diminution des eaux dans la mer Méditerranée; mais *Pline* rapporte que l'île d'*Hiera*, près de *Thérasie*, a été formée de masses ferrugineuses & de terres lancées du fond de la mer; & dans le chap. lxxxix. il parle de plusieurs autres îles formées de la même façon; nous avons sur tout cela des faits plus certains & plus nouveaux.

Le 23 Mai 1707, au lever du soleil, on vit de cette même île de *Thérasie* ou de *Santorin*, à deux ou trois milles en mer, comme un rocher flottant; quelques gens curieux y allerent & trouverent que cet écueil, qui étoit sorti du fond de la mer, augmentoit sous leurs piés; & ils en rapporterent de la pierre-ponce & des huîtres que le rocher qui s'étoit élevé du fond de la mer, tenoit encore attachées à sa surface. Il y avoit eu un petit tremblement de terre à *Santorin* deux jours auparavant la naissance de cet écueil: cette nouvelle île augmenta considérablement jusqu'au 14 Juin sans accident, & elle avoit alors un demi-mille de tour, & 20 à 30 piés de hauteur. La terre étoit blanche & tenoit un peu de l'argile; mais après cela la mer se troubla de plus en plus; il s'en éleva des vapeurs qui infectoient l'île de *Santorin*, & le 16 Juillet on vit 17 ou 18 rochers sortir à-la-fois du fond de la mer, ils se réunirent. Tout cela se fit avec un bruit affreux qui continua plus de deux mois, & des flammes qui s'élevoient de la nouvelle île; elle augmentoit toujours en circuit & en hauteur, & les explosions lançoient toujours des rochers & des pierres à plus de sept milles de distance. L'île de *Santorin* elle-même, a passé chez les anciens pour une production nouvelle; & en 726, 1427, & 1573, elle a reçu des ac-

croissemens, & il s'est formé de petites îles auprès de Santorin. Voyez *l'hist. de l'acad.* 1708, pag. 23. & *suiv.* Le même volcan, qui du tems de Sénèque a formé l'île de Santorin, a produit du tems de Plin, celle d'Hiera ou de Volcanelle, & de nos jours a formé l'écueil dont nous venons de parler.

Le 10 Octobre 1720, on vit auprès de l'île de Tercere un feu assez considérable s'élever de la mer; des navigateurs s'en étant approchés par ordre du gouverneur, ils apperçurent le 19 du même mois une île qui n'étoit que feu & fumée, avec une prodigieuse quantité de cendres jettées au loin, comme par la force d'un volcan, avec un bruit pareil à celui du tonnerre. Il se fit en même tems un tremblement de terre qui se fit sentir dans les lieux circonvoisins, & on remarqua sur la mer une grande quantité de pierres-ponces, sur-tout autour de la nouvelle île; ces pierres-ponces voyagent, & on en a quelquefois trouvé une grande quantité dans le milieu même des grandes mers. Voyez *Transf. phil. abr. vol. VI. part. II. pag. 154.* L'histoire de l'académie, année 1721, dit à l'occasion de cet événement, qu'après un tremblement de terre dans l'île de Saint-Michel, l'une des Açores, il a paru à 28 lieues au large, entre cette île & la Tercere, un torrent de feu qui a donné naissance à deux nouveaux écueils. Page 26, dans le volume de l'année suivante 1722, on trouve le détail qui suit.

« M. de l'Isle a fait savoir à l'académie plusieurs particularités de la nouvelle île entre les Açores, » dont nous n'avions dit qu'un mot en 1721 page 26; » il les avoit tirées d'une lettre de M. de Montagnac, » consul à Lisbonne.

« Un vaisseau où il étoit, mouilla le 18 Septembre » 1721 devant la forteresse de la ville de Saint- » Michel, qui est dans l'île du même nom; & voici » ce qu'on apprit d'un pilote du port.

« La nuit du sept au huit Décembre 1720, il y eut » un grand tremblement de terre dans la Tercere & » dans Saint-Michel, distantes l'une de l'autre de 28 » lieues, & l'île neuve sortit: on remarqua en même » tems que la pointe de l'île de Pic, qui en étoit à 30 » lieues, & qui auparavant jettoit du feu, s'étoit » affaïssée & n'en jettoit plus; mais l'île neuve jettoit » continuellement une grosse fumée, & effective- » ment elle fut vûe du vaisseau où étoit M. de Mon- » tagnac, tant qu'il en fut à portée. Le pilote assura » qu'il avoit fait dans une chaloupe le tour de l'île, » en l'approchant le plus qu'il avoit pû. Du côté du » sud il jeta la sonde & fila 60 brasses sans trouver » fond; du côté de l'ouest il trouva les eaux fort » changées; elles étoient d'un blanc bleu & verd, » qui sembloit du bas fond, & qui s'étendoit à deux » tiers de lieue; elles paroïssent vouloir bouillir: » au nord-ouest, qui étoit l'endroit d'où sortoit la » fumée, il trouva 15 brasses d'eau fond de gros sa- » ble; il jeta une pierre à la mer, & il vit à l'en- » droit où elle étoit tombée, l'eau bouillir & sauter » en l'air avec impétuosité. Le fond étoit si chaud, » qu'il fondit deux fois de suite le suif qui étoit au bout » du plomb. Le pilote observa encore de ce côté-là » que la fumée sortoit d'un petit lac borné d'une » dune de sable: l'île est à-peu-près ronde & assez » haute pour être apperçûe de sept à huit lieues dans » un tems clair.

« On a appris depuis par une lettre de M. Adrien, » consul de la nation françoise dans l'île de Saint- » Michel, en date du mois de Mars 1722, que l'île » neuve avoit considérablement diminué, & qu'elle » étoit presque à fleur d'eau; de sorte qu'il n'y avoit » pas d'apparence qu'elle subsistât encore long-tems, » page 12 ».

On est donc assuré par ces faits & par un grand nombre d'autres semblables à ceux-ci, qu'au-des-

sous même des eaux de la mer les matieres inflammables renfermées dans le sein de la terre, agissent & font des explosions violentes. Les lieux où cela arrive, sont des especes de volcans qu'on pourroit appeller *soûmarins*, lesquels ne different des volcans ordinaires, que par le peu de durée de leur action, & le peu de fréquence de leurs effets; car on conçoit bien que le feu s'étant une fois ouvert un passage, l'eau y doit pénétrer & l'éteindre. L'île nouvelle laisse nécessairement un vuide que l'eau doit remplir, & cette nouvelle terre, qui n'est composée que des matieres rejettées par le volcan marin, doit ressembler en tout au *monte di Cenere*, & aux autres éminences que les volcans terrestres ont formées en plusieurs endroits. Or dans le tems du déplacement causé par la violence de l'explosion, & pendant ce mouvement, l'eau aura pénétré dans la plupart des endroits vuides, & elle aura éteint pour un tems ce feu soûterrain. C'est apparemment par cette raison que ces volcans soûmarins agissent plus rarement que les volcans ordinaires, quoique les causes de tous les deux soient les mêmes, & que les matieres qui produisent & nourrissent ces feux soûterrains, puissent se trouver sous les terres recouvertes par la mer en aussi grande quantité que sous les terres qui sont à découvert.

Ce sont ces mêmes feux soûterrains ou soûmarins, qui sont la cause de toutes ces ébullitions des eaux de la mer, que les voyageurs ont remarquées en plusieurs endroits, & des trombes dont nous avons parlé; ils produisent aussi des orages & des tremblemens qui ne sont pas moins sensibles sur la mer que sur la terre. Ces îles qui ont été formées par ces volcans soûmarins, sont ordinairement composées de pierres-ponces & de rochers calcinés; & ces volcans produisent, comme ceux de la terre, des tremblemens & des commotions très-violentes.

On a aussi vû souvent des feux s'élever de la surface des eaux; Plin nous dit que le lac de Thrasimene a paru enflammé sur toute sa surface. Agricola rapporte que lorsqu'on jette une pierre dans le lac de Denstad en Thuringe, il semble lorsqu'elle descend dans l'eau, que ce soit un trait de feu.

Enfin, la quantité de pierres-ponces que les voyageurs nous assurent avoir rencontrées dans plusieurs endroits de l'océan & de la méditerranée, prouve qu'il y a au fond de la mer des volcans semblables à ceux que nous connoissons, & qui ne different ni par les matieres qu'ils rejettent, ni par la violence des explosions, mais seulement par la rareté & par le peu de continuité de leurs effets; tout, jusqu'aux volcans, se trouve au fond des mers, comme à la surface de la terre.

Si même on y fait attention, on trouvera plusieurs rapports entre les volcans de terre & les volcans de mer: les uns & les autres ne se trouvent que dans les sommets des montagnes. Les îles des Açores & celles de l'Archipel, ne sont que des pointes de montagnes, dont les unes s'élevent au-dessus de l'eau, & les autres sont au-dessous. On voit par la relation de la nouvelle île des Açores, que l'endroit d'où sortoit la fumée, n'étoit qu'à 15 brasses de profondeur sous l'eau; ce qui étant comparé avec les profondeurs ordinaires de l'Océan, prouve que cet endroit même est un sommet de montagne. On en peut dire tout autant du terrain de la nouvelle île auprès de Santorin; il n'étoit pas à une grande profondeur sous les eaux, puisqu'il y avoit des huîtres attachées aux rochers qui s'éleverent. Il paroît aussi que ces volcans de mer ont quelquefois comme ceux de terre, des communications soûterraines, puisque le sommet du volcan du pic de Saint-Georges, dans l'île de Pic, s'abaissa lorsque la nouvelle île des Açores s'éleva. On doit encore observer que ces nou-

velles îles ne paroissent jamais qu'auprès des anciennes, & qu'on n'a point d'exemple qu'il s'en soit élevé de nouvelles dans les hautes mers. On doit donc regarder le terrain où elles sont, comme une continuation de celui des îles voisines; & lorsque ces îles ont des volcans, il n'est pas étonnant que le terrain qui en est voisin, contienne des matieres propres à en former, & que ces matieres viennent à s'enflammer, soit par la seule fermentation, soit par l'action des vents souterrains.

Au reste, les îles produites par l'action du feu & des tremblemens de terre sont en petit nombre, & ces événemens sont rares; mais il y a un nombre infini d'îles nouvelles produites par les limons, les sables, & les terres que les eaux des fleuves & de la mer entraînent & transportent à différens endroits. A l'embouchure de toutes les rivières il se forme des amas de terre & des bans de sable, dont l'étendue devient souvent assez considérable pour former des îles d'une grandeur médiocre. La mer en se retirant & en s'éloignant de certaines côtes, laisse à découvert les parties les plus élevées du fond, ce qui forme autant d'îles nouvelles; & de même en s'étendant sur de certaines plages, elle en couvre les parties les plus basses, & laisse paroître les parties les plus élevées qu'elle n'a pu surmonter, ce qui fait encore autant d'îles; & on remarque en conséquence qu'il y a fort peu d'îles dans le milieu des mers, & qu'elles sont presque toutes dans le voisinage des continens où la mer les a formées, soit en s'éloignant, soit en s'approchant de ces différentes contrées. Tout cet article est entièrement tiré de l'histoire naturelle de M. de Buffon, tome 1. page 536 & suivantes.

Les îles proprement dites, diffèrent, ou par leur situation, ou par leur grandeur. A l'égard de leur situation, il y en a dans l'océan, dans les fleuves, les rivières, & même dans les lacs & les étangs.

Pour ce qui est de leur grandeur, elles diffèrent extrêmement les unes des autres. Quelques îles sont assez grandes pour contenir plusieurs états, comme la Grande-Bretagne, Ceylan, Sumatra, Java. Quelques-unes forment un seul royaume, comme la Sicile, la Sardaigne, &c. D'autres ne renferment qu'une ville, avec un territoire médiocre, comme quantité d'îles de l'Archipel, de la Dalmatie, &c. D'autres n'ont qu'un petit nombre d'habitations dispersées; d'autres enfin sont sans habitans.

Il y a des îles qui paroissent avoir été toujours telles; il y en a d'autres qui ont commencé à paroître dans les lieux de la mer où elles n'étoient pas auparavant; d'autres ont été détachées du continent, soit par des tremblemens de terre, soit par les grands efforts de la mer, soit par l'industrie & par le travail des hommes. Il est certain qu'il se forme de tems en tems des îles nouvelles, non seulement par des attérissemens, comme celle de Tsongming à la Chine, dans la province de Nanking, ou par des coups de mer qui ont séparé des morceaux du continent, comme les anciens ont prétendu que la Sicile & peut-être la Grande-Bretagne ont été formées; mais il y en a même qui sont sorties de dessous les flots comme autrefois Santorin, & depuis les trois nouvelles îles qui se sont formées tout près d'elle, & c'est sur quoi on peut voir les *mém. des missions du Levant*, imprimés en 1715.

On est présentement assuré que le continent que nous habitons, & où se trouvent l'Europe, l'Asie & l'Afrique, est une grande île que la mer environne de toutes parts; on pourra dire sans doute la même chose de celui qu'on appelle le *Nouveau Monde*, lorsque l'on aura pénétré au nord & à l'ouest de la baie de Hudson: jusques-là on ignore quelles sont les limites septentrionales de ce continent. Les

Arabes, faute d'avoir un mot particulier pour exprimer une *presqu'île*, donnent le nom d'îles à toutes les péninsules.

Les terres Arctiques, que l'on croyoit être un pays continu, sont vraisemblablement de grandes îles, dont on ne fait pas encore le nombre & l'étendue. La Californie, que l'on prenoit au contraire pour une île, est une partie du continent. Ce que l'on avoit crû être le commencement d'un grand continent, au midi de l'Amérique, s'est trouvé n'être qu'une île assez vaste, environnée d'autres petites îles.

On peut compter dix ou douze îles de la première grandeur: savoir en Europe, la Bretagne, l'Islande, la Nouvelle Zemble; en Afrique, Madagascar; en Asie, Nippon, Manilles ou Luçon, Bornéo, Sumatra; en Amérique, Terre-neuve & la Terre de feu.

On compte ordinairement dix autres îles de différentes grandeurs: savoir dans la mer Méditerranée Européenne, la Sardaigne, la Sicile, Candie; dans l'Océan, l'Irlande; en Asie, Java, Ceylan, Mindana, Célébes; en Amérique, Cuba, Saint-Domingue.

Il y a d'autres îles auxquelles on peut donner le surnom de *moindres*, parce qu'elles ne sont pas si grandes que les précédentes; comme l'île Zéland en Danemarck; la Corse, Négrepont, Majorque, Chypre, dans la mer Méditerranée Européenne; Gilolo, Timor, Amboine, en Asie; la Jamaïque, en Amérique, dans la mer du Nord; l'île Isabelle, l'une des îles de Salomon, dans la mer du Sud.

Le nombre des petites îles est presque infini; on peut dire qu'elles sont innombrables, avec d'autant plus de vérité que l'on est encore bien éloigné de connoître toutes les mers. Il y reste à découvrir beaucoup de côtes, dont nous ignorons les détails, pour ne point parler de celles qui nous sont inconnues; on pourroit cependant faire trois classes de ces petites îles. La première seroit de celles qui, quoique seules & indépendantes des autres, ne laissent pas d'avoir de la célébrité; telles sont, dans la mer Baltique, Aland, Bornholm, Falster, Fune, &c. dans la mer Méditerranée, Rhode, Minorque, Corfou, Malte, Chio, Cérigo, Ivica, Céphalonie, &c. dans l'océan Atlantique, entre l'Afrique & le Brésil, Sainte-Hélène, l'Ascension & Saint-Thomé; près du détroit de Gibraltar, Madere; & en Afrique, à l'entrée de la mer Rouge, Zocotora.

La seconde classe comprendroit les îles que l'on connoît sous un nom général, quoique la plupart aient chacune un nom particulier: les principales sont les Westernes, au couchant de l'Ecosse; les Orcades, au nord de l'Ecosse; les îles de Schetland, au nord-est des Orcades; les Açores, dans la mer du Nord; les Canaries, les îles du Cap-verd, dans la mer Atlantique; les îles de l'Archipel, dans la Méditerranée; les Lucayes & les Antilles, dans la mer du Nord; les Maldives, les Moluques, les Philippines, le Japon, les Mariannes, dans la mer des Indes & dans l'Océan oriental; les îles de Salomon, dans la mer du Sud.

La troisième classe contiendrait les îles des fleuves & des rivières; comme celle du Nil, du Niger, de Gambie, en Afrique; de l'Indus, du Gange & autres, en Asie; du fleuve de Saint-Laurent, du Mississipi, de l'Orénoque, de l'Amazone, en Amérique; enfin celles de nos rivières d'Europe dans le Pô, le Danube, le Rhône, la Seine, &c. les lacs d'Irlande, d'Ecosse, ont quantité d'îles; le lac de Dambée en Ethiopie, en a aussi plusieurs.

Il y a des îles artificielles; & presque toutes les places fortes, dont les fossés sont remplis des eaux d'une rivière, sont en ce sens de véritables îles. Am-

sterdam, & la plupart des villes de Hollande, ne sont pas seulement des *îles*, mais chaque ville, selon son étendue, est composée d'un certain nombre plus ou moins grand de petites *îles*; la seule ville de Venise n'est autre chose qu'une fourmillière d'*îles* jointes ensemble par des ponts.

On trouvera dans cet ouvrage les principales *îles* du monde, & quelquefois d'autres moins célèbres, mais qui méritent de n'être pas oubliées à cause de leur position, ou pour d'autres raisons. (D. J.)

ISLES AUX LOUPS MARINS, (Géogr.) *îles* de l'Amérique septentrionale dans l'Acadie ou Nouvelle Ecosse, situées entre le cap Fourchu & le cap de Sable, trois ou quatre lieues en mer. Ces *îles*, dont les unes sont d'une lieue, les autres de deux & trois de tour, s'appellent *îles aux loups marins*, parce que ces animaux, en quantité, y vont faire leurs petits. On y trouve encore un nombre prodigieux de toutes sortes d'oiseaux, & l'on en prend tant qu'on veut; mais les *îles* même sont difficiles à approcher à cause des rochers qui les environnent: elles sont couvertes de sapins, bouleaux, & autres bois semblables, qui n'y prennent guère d'accroissement. (D. J.)

ISLES BRULANTES, (Géogr.) c'est un nom commun à toutes les *îles* qui ont des volcans; il y en a plusieurs dans le monde, sur-tout dans la mer, vers les côtes de la Nouvelle Guinée. (D. J.)

ISLES BONAVENTURES, *les*, (Géogr.) *îles* de l'Amérique septentrionale dans le détroit d'Hudson, auprès des côtes du nord, à 63^d 6' par estime, 43^d de variation nord-est, à 50 ou 56 lieues de la petite *île* de Salisbury. On les trouve à l'entrée d'un grand enfoncement, dont on ne voit pas le bout. (D. J.)

ISLE DE L'ASCENSION, (Géogr.) cette petite *île* de l'Océan, entre l'Afrique & le Brésil, paroît manifestement formée ou entièrement brûlée par un volcan éteint. Elle est d'ailleurs si singulière par la nature de son terroir, par la figure & la position de ses montagnes, dont la vue inspire une certaine horreur, qu'il faut ajouter quelques lignes à ce qu'on en a dit au mot ASCENSION.

Quoique cette *île* soit déserte, son histoire pourroit peut-être occuper assez long-tems un naturaliste; du-moins doit-on la regarder comme un point qui intéresse la Géographie & la Navigation. Tous nos vaisseaux de la compagnie des Indes orientales y abordent à leur retour dans ce royaume, & y prennent pour leur subsistance un grand nombre de tortues de mer. M. l'abbé de la Caille, qui s'y est trouvé le 15 Octobre 1753, profita de son séjour dans cette *île* pour en déterminer la latitude. Il l'a jugée, au lieu du mouillage ordinaire, de 7^d 54' australe; & ayant eu le bonheur d'y observer une émerfion du premier satellite de Jupiter, qui le fut aussi à Paris par MM. Maraldi & Delisle, cette observation lui a servi à établir la longitude de ce lieu de 16^d 19' à l'occident du méridien de Paris. Voyez les *Mém. de l'Acad. des Sc. année 1751.* (D. J.)

ISLE DES CHIENS, (Géogr.) cette *île*, dans la mer du Sud, trouvée en 1616 par Jacques le Maire, n'est autre chose que l'*île* des Tiburons, que Magellan avoit découverte en 1520. Les pilotes ont souvent traité d'*îles* nouvelles & impôté de nouveaux noms à des *îles* qui avoient été découvertes long-tems avant eux. Par exemple, l'*île* Sainte-Apollonie dans la mer des Indes, est la même que l'*île* de Bourbon. (D. J.)

ISLES DU CAP-VERD, *les*, (Géogr.) *îles* de l'Océan Atlantique, sur la côte occidentale d'Afrique, à l'ouest du cap dont elles prennent le nom. Les Géographes en comptent douze, dont la plus grande est Saint-Iago; ce sont vraisemblablement les *Gorgades* de Plin: la connoissance s'en étoit perdue avec le

tems, mais l'an 1460, Antoine Noli, Génois, au service du roi de Portugal, les retrouva, ou les découvrit au profit de cette couronne qui les a conservées. L'air y est très-chaud & mal-sain. Les Portugais y tiennent un vice-roi, qui fait sa résidence à Saint-Iago. Long. 352-355, latit. 14-30 jusqu'au dix-neuvième degré, selon la carte de la Barbarie, Nigritie & Guinée par M. Delisle. (D. J.)

ISLE DE L'ÉLÉPHANT, (Géogr.) *île* de l'Indoustan, sur la côte de Malabar; voyez-en l'article au mot ÉLÉPHANT. J'ajouterai seulement que la pagode de cette *île* est une des choses les plus célèbres dans les voyageurs portugais: ils nous disent que cette pagode est sur le penchant d'une haute montagne, où elle est taillée dans le roc même. Selon leur récit, elle a environ 120 pieds en quarré & 80 en hauteur. Entre plusieurs autres pièces qui y sont jointes, il y a 16 piliers de pierre, éloignés de 16 piés l'un de l'autre, qui ont chacun 3 piés de diamètre; ils semblent destinés à soutenir cet édifice massif, dont la voûte n'est qu'un grand rocher. Aux deux côtés de la pagode, il y a 40 ou 50 figures d'hommes qui ont chacun 12 ou 15 piés de haut; quelques-unes de ces figures gigantesques ont six bras, d'autres ont trois têtes, & d'autres sont monstrueuses à d'autres égards. On en voit qui prennent une jolie fille par le menton, & d'autres qui déchirent en pièces des petits enfans. Voilà l'objet du culte des Indiens qui s'y rendent en foule! La terre n'offre par-tout qu'un spectacle de différentes superstitions humaines. (D. J.)

ISLE DE FER, (Géogr.) la plus occidentale des Canaries, par laquelle les Géographes françois & autres, tant anciens que modernes, placent le premier méridien. Voyez FER, *île de*, (Géogr.)

J'ajoute ici, avec M. de Mairan, qu'il seroit sans doute plus sûr & plus commode de prendre pour point fixe un lieu plus connu, & dont la position fût mieux constatée; tel, par exemple, que l'observatoire de Paris, & de compter ensuite la longitude orientale ou occidentale, en partant du méridien de ce lieu jusqu'au cent quatrevingtième degré de part & d'autre; c'est ainsi que plusieurs astronomes & géographes le pratiquent aujourd'hui. Mais outre que cet usage n'est pas encore assez généralement établi, il seroit toujours important de connoître la véritable position de l'*île de Fer*, encore douteuse par rapport à Paris, pour profiter de quantité d'observations & de déterminations géographiques qui ont été faites relativement à cette *île*. Il résulte des calculs de M. Maraldi, que la partie de l'*île de Fer*, par où l'on fait passer le premier méridien, est plus occidentale que l'observatoire de Paris de 19^d 53' 9"; cependant M. le Monnier l'astronome diffère de 9' 21" avec M. Maraldi, dans la détermination de la longitude de cette *île*, qu'il établit de 20^d 2' 30". Voyez les *mém. de l'acad. des Sc. an. 1742.* (D. J.)

ISLE DE FERNANDEZ, (Géogr.) voyez FERNANDO; j'ajouterai cependant que cette *île*, quoique déserte, pourroit être facilement cultivée, peuplée & fortifiée. Juan Fernando, qui la découvrit en allant de Lima à Baldivia, y mit quelques chèvres qui ont très-bien multiplié. Tous ses environs abondent en veaux marins; & Fernando s'y seroit établi, si l'Espagne eût voulu lui en accorder la patente.

Le célèbre Georges Anson, lors de la dernière guerre des Anglois & des Espagnols, y ayant été jetté en 1741 par une tempête affreuse, trouva dans cette *île* abandonnée le climat le plus doux & le terrain le plus fertile; il y sema des légumes & des fruits, dont il avoit apporté les semences & les noyaux, & qui bien-tôt couvrirent l'*île* entière. Des Espagnols qui y relâchèrent quelques années après, ayant été faits prisonniers à Londres, jugerent, comme le dit M. de Voltaire, qu'il n'y avoit qu'Anson

qui eut pû réparer, par cette attention générale, le mal que fait la guerre, & ils le remercièrent comme leur bienfaiteur. On doit encore au lord Anfon la meilleure description & la meilleure carte, tant de cette île que de la mer du Sud en général, & les navigateurs qui vont dans cette mer, ne fauroient s'en passer. (D. J.)

ISLE FLOTANTE, (Géog.) Les histoires de tous les tems sont pleines de relations d'îles flottantes. Les anciens l'ont avancé de Délos, de Théracie & des Calamines. Plin, liv. III. chap. xxv. fait mention d'une île qui nageoit sur le lac de Cutilie, & qui avoit été découverte par un oracle. Elle se foutient, assure-t-il, sur l'eau, & est non seulement portée de côté & d'autre par les vents, mais même par de simples zéphirs, sans être fixe ni jour ni nuit. Théophraste & Pomponius Méla nous parlent aussi d'îles flottantes en Lydie si mouvantes que la moindre cause les agitoit; les chassoit, les éloignoit & les rapprochoit. Sénèque n'est pas moins positif sur les îles flottantes d'Italie. Plusieurs de nos modernes ont aussi pris le parti d'en décrire de nouvelles en divers pays du monde.

Je ne répondrai point que tous les faits qu'on cite sont également fabuleux & dénués de tout fondement; j'oserai dire néanmoins que la plus grande partie sont entièrement faux, ou singulièrement exagérés. Il est très-ridicule de vouloir nous expliquer comment un grand nombre d'îles, autrefois flottantes, se trouvent si solidement fixées depuis tant de siècles. Laissons donc Callimaque comparer l'île de Délos à une fleur que les vents ont portée sur les ondes. Laissons dire à Virgile que cette île a été long-tems errante au gré des vents, tantôt cachée & ensevelie sous les eaux, tantôt par une révolution contraire, s'élevant au-dessus de ces mêmes eaux; qu'enfin Jupiter la rendit également immobile & habitable en faveur de Latone, sans permettre qu'elle fût davantage soumise à ses anciens changemens.

Immotamque coli dedit, & contemnere ventos.

Toutes ces peintures sont fort jolies dans la Fable & dans les Poètes; mais la Physique n'épouse point de pareilles merveilles.

En effet, tout ce qu'elle voit sous le beau nom d'îles flottantes, n'est autre chose que des concrétions de portions de terre spongieuse, légère, sulfureuse, qui surnagent ou seules, ou entremêlées d'herbes, & de racines de plantes, jusqu'à ce que les vents, les vagues, les torrents, ou le calme, les aient fixées sur la rive, pour y prendre corps. C'est ce qui arrive le plus communément dans les lacs, comme dans le lac Lomond en Ecoffe, où de pareils amas acquièrent finalement une étendue assez considérable, se joignent ensemble, touchent le fond d'un bassin qui n'est pas égal, s'y arrêtent, & y font une liaison. Les especes d'îles flottantes qu'on a vû se former pendant quelque tems près de l'île de Santorin, étoient un amas de rochers & de pierres ponceuses jetées par des volcans sur la surface de l'eau, mais qui n'ont produit aucune île fixe. On fait que les prétendues îles flottantes d'un lac près de Saint-Omer ne sont proprement que des tissus de racines d'herbes mêlées de vase & de terre grasse. Enfin, il ne reste aucune preuve de la vérité des anciennes & des nouvelles relations qui ont été faites de tant d'îles mouvantes; toutes ces îles ont disparu, & nous ne connoissons plus que des îles fixes. (D. J.)

ISLES FORTUNÉES (Géog.) voyez au mot FORTUNÉES; & si vous êtes encore sensible aux charmes de la Poésie, si vous aimez le brillant coloris d'un beau paysage, lisez ici la description que Garth fait

de ces îles: nous n'avons point de peintures de lieux qui soient plus riantes & plus agréables.

*The happy isles, where endless pleasures wait,
Are styl'd by tuneful birds, the fortunate.
Eternal spring with smiling verdure here
Warms the mild air, and crowns the youthfull year;
From cristal rocks, transparent riv'lets flow;
The rose still blushes, and the v'lets blow.
The vine undress'd, her swelling clusters bears:
The lab'ring hind; the mellow olives cheers:
Blossoms and fruit, at once the citron shows,
And as she pays, discovers still she owes;
Here the glad orange, court the am'rous maid
With golden apples, and a silken shade.
No blast e'er discompose the peaceful sky;
The spring but murmur, and the winds but sigh:
Where Flora treads, her zephyr garlands flings,
Shaking rich odours from his purple wings:
And Birds from woodbine bow'rs, and Jess'min
groves,
Chaunt their glads nuptials, and unenvy'd loves.
Mild seasons, rising hills, and silent dates,
Cool grottos, silver brooks, and flow'ry vales;
In this blest climate, all the circling year prevail.*

Je ne trouve pas même que la belle description d'Horace, Ode xvj. liv. V. connue de tout le monde, présente un paysage aussi gracieux de ces contrées charmantes, que l'est celui du chevalier Garth. Mais en échange le tableau qu'en fait le poète latin, est enrichi de tous les ornemens que la Fable & la Poésie pouvoient lui prêter. Ils y sont multipliés avec un goût, une élégance & une force admirables.

*Non huc Argoo contendit remige pinus;
Neque impudica Colchis intulit pedem;
Non huc Sidonii torserunt cornua nautæ,
Laboriosa nec cohors Uliissi.
Nulla nocent pecori contagia, nullius astrî
Gregem astuosa torret impotentia.
Jupiter illa piæ secrevit littora genti,
Ut inquinavit ære tempus aureum:
Æreo dehinc ferro duravit sæcula.*

» Jamais les Argonautes n'entreprirent de faire
» une descente dans ces îles fortunées. Jamais l'infame
» Médée n'y mit le pié; jamais les compagnons d'U-
» lyssé n'y porterent leurs passions avec leurs infor-
» tunes. La contagion n'y répandit jamais la morta-
» lité parmi les troupeaux, & nulle constellation
» maligne ne les dessécha par l'ardeur de ses influen-
» ces. Sitôt que le siècle d'airain eut altéré la pureté
» du siècle d'or, & que le siècle de fer eut succédé au
» siècle d'airain, Jupiter sépara cet heureux pays du
» reste du monde, pour servir d'asyle à la vertu,
» &c. »

Cet heureux pays, ces îles fortunées que Jupiter sépara du reste du monde, sont sans doute les îles Canaries, situées à l'occident de l'Afrique, vis-à-vis du royaume de Suz: tout favorise ce sentiment, & rien ne peut le détruire. Il est assez vraisemblable que les Canaries, les Açores & l'Amérique, sont les restes de cette grande île atlantide de Platon, si fameuse chez les anciens, dont les parties les plus basses furent inondées par l'irruption de la mer Noire qui, s'étant ouvert un passage entre l'Europe & l'Asie, forma d'abord ce que nous appelons la Méditerranée, & se fit ensuite un canal pour joindre l'Océan, en détachant l'Espagne de l'Afrique. (D. J.)

ISLE GORGONE, (Géog.) île de la mer du Sud au Popayan, à 3 deg. de latit. septentrionale; elle est passablement élevée, & fort remarquable à cause de deux collines qui sont au sommet. Cette île n'est habitée que par de petits singes noirs, & cependant elle est pourvûe de toutes sortes d'arbres, qui ne

quittent point leurs fleurs & leur verdure. Il y pleut beaucoup tout le long de l'année, & souvent comme si l'on jettoit l'eau par un crible. On y trouve quantité d'huitres, & quelquefois des perles dans quelques-unes. Ces huitres croissent sur des rochers à 4, 5 ou 6 brasses d'eau, attachées par de petites racines comme les moules; le dedans de la coquille est plus brillant que la perle même: Dampier dit que c'est le seul endroit de la mer du Sud où il en ait vu. (D. J.)

ISLE-JOURDAIN, l' (Géog.) *Castellum Ictium*; petite ville de France dans le bas-Armagnac avec titre de comté. M. l'abbé de Longuerue n'a pas dédaigné d'en faire l'histoire dans sa description de la France, tom. I. pag. 197. Long. 18. 45. lat. 43. 40. (D. J.)

ISLE-LONGUE, (Géog.) île de l'Amérique septentrionale sur la côte de la nouvelle Yorck. Elle s'étend de l'ouest à l'est, à environ cent mille de tour, & en plusieurs endroits huit à quatorze mille de large. Son terroir est excellent, & habité d'un bout à l'autre; elle appartient aux Anglois, & l'on y voit au printemps les bois & les champs si garnis de roses & d'autres fleurs, qu'ils égalent plusieurs jardins d'Angleterre. (D. J.)

ISLE DE JEAN MAYEN, (Géog.) île de l'Océan septentrional, au nord des îles de Féro, au levant du Groenland, vers le 71 deg. de lat. & le 13 de long. Elle fut découverte en 1614 par Jansz Mayen; on la reconnoît par une haute montagne que l'on voit de loin. (D. J.)

ISLES-NOUVELLES, (Géog.) on a donné ce nom à des terres situées par les 51 à 52 deg. de lat. méridionale, environ 50 à 55 au nord-nord-est du détroit de le Maire. On n'a commencé à en avoir des connoissances certaines qu'en 1707 & 1708 par le capitaine Poré de saint Malo; il parcourut deux fois cette côte, & trouva qu'elle pouvoit avoir 50 lieues est-sud-est, & ouest-nord-ouest; il est à présumer que ce sont les mêmes que le chevalier Richard Hawkins découvrit en 1693, étant à l'est de la côte déserte ou des Patagons, vers les 50 deg. de lat. méridionale; il fut jetté par une tempête sur une terre inconnue, & courut le long de ces côtes environ 60 lieues. Il paroît d'un autre côté que ces terres nouvelles ne sont pas les îles Sébaldes rangées en triangle, & qui sont séparées des îles nouvelles ou îles Malonines, comme M. de Lisle les nomme, au moins de 7 à 8 lieues. Voyez sur les îles nouvelles la carte de l'extrémité de l'Amérique réduite par M. Frezier, p. 263 de son voyage à la mer du Sud. (D. J.)

ISLE DES PINS, (Géog.) île de l'Amérique septentrionale, au midi de Cuba, dont elle est séparée par un canal de 3 à 4 lieues de largeur, par le 295 deg. de longit. L'île des Pins n'a que 10 ou 12 lieues de long, avec une haute montagne au milieu garnie d'arbres, dont la plupart sont inconnus en Europe. Les collines sont couvertes de forêts de pins hauts, droits, & assez gros pour servir de grands mâts à de petits bâtimens. On y trouve en quelques endroits des tortues de terre & des cancrs blancs & noirs; les alligadors & les crocodiles rodent beaucoup autour de cette île. (D. J.)

ISLES PISCADORES, ou îles des Pêcheurs, (Géog.) ce sont plusieurs grandes îles désertes, situées près de Formosa, entre cette île & la Chine, à 23 deg. ou environ de lat. septentrionale, & presque à la même hauteur que le tropique du cancer. (D. J.)

ISLE DE QUELPAERTS, (Géog.) autrement appelée *Fungma*; c'est une île de la mer de Corée, au midi de cette péninsule, & placée par les Hollandois qui y firent naufrage en 1653, par les 33 deg. 32 min. de lat. nord, & par M. Bellin entre les 153 & 154 de long. les mêmes Hollandois lui donnent 15 lieues de circuit. (D. J.)

ISLE DE RÉOLUTION, (Géog.) île de l'Améri-

que septentrionale, au 62. 33 de variation nord-ouest; sa grandeur peut être de huit lieues est & ouest; elle forme l'embouchure du détroit de Hudson avec les îles Boutonnes. Les côtes de cette île, ainsi que celles de tout le détroit, sont à pic & d'une élévation prodigieuse. (D. J.)

ISLE-ROYALE, (Géog.) autrefois nommée *île du Cap-Breton*; c'est une île de l'Amérique septentrionale que la France possède à l'entrée du golphe de S. Laurent, à 15 lieues de Terre-neuve, & séparée de l'Acadie par un détroit d'une lieue de large; elle ressemble à un fer à cheval écrasé, & peut avoir 80 lieues de tour. Son terroir est par-tout entrecoupé de lacs; on y trouve plusieurs bons ports. Elle est d'un grand avantage à cause de la pêche de la morue qui se fait sur ses côtes; Louisbourg, petite ville bâtie sur une langue de terre qui forme un bon port fortifié, en est le chef-lieu. (D. J.)

ISLES DU VENT, (Géog.) les îles du vent nommées par les Espagnols *îles Balvento*, & connues sous le nom d'*Antilles*, d'*îles Caraïbes* ou *Cannibales* & *Camercanes*, sont situées dans l'Océan près du golphe de la Trinité espagnole, s'étendant en forme d'arc depuis le onzième degré de latitude au nord de l'équateur, jusqu'au dix-neuvième degré dans l'est-nord-est de saint Jean de Portorico; leur longitude étant estimée 63 deg. 18 min. 45 sec. à l'occident du méridien de Paris.

Lors de la découverte de ces îles par Christophe Colomb en 1492, elles étoient occupées par les Caraïbes, qui depuis furent contraints de les abandonner aux différentes nations qui les possèdent aujourd'hui; ces sauvages se retirèrent dans les îles de saint Vincent & de la Dominique, où jusqu'à présent ils ont vécu en liberté.

Les François sont maîtres des îles de Tabago, de la Grenade & des Grenadins, de sainte Lucie, de la Martinique, des Saintes, de Marie Galande, de la Desirade, des deux parties de la Guadeloupe, de l'île de saint Barthelemy, de la moitié de saint Martin & de quelques autres petites îles.

Antigoa, Nieves, Montserrat, saint Christophe, la Barbade, la Barboide, la Redonde & l'Anguille appartiennent aux Anglois.

Saint Eustache, partie de saint Martin & Saba, sont sous la domination des Hollandois.

Les Danois se sont établis dans les îles de saint Thomas, de saint Jean & de sainte-croix; & les Espagnols ont des prétentions sur une partie des îles nommées les *Vierges*.

Les îles du vent étant exposées aux excessives chaleurs de la zone torride seroient inhabitables, si deux fois le jour l'air n'étoit rafraîchi par des vents d'est qui regnent constamment dans ce climat, excepté depuis la fin de Juillet jusqu'au quinze du mois d'Octobre, tems auquel l'air est sujet à de grandes variations qui produisent souvent d'horribles tempêtes nommées *ouragans*. Cette saison qu'on appelle *hivernage* se termine ordinairement par des pluies abondantes, auxquelles succèdent dans plusieurs cantons des fièvres & des maladies opiniâtres.

Outre ces incommodités, les Antilles sont sujettes à de fréquens tremblemens de terre. Cela n'est point surprenant, si l'on considère la nature du terrain formé de très-hautes montagnes entrecoupées de vallons, de ravines & de falaises escarpées, où l'on aperçoit les couches de terre, de pierres & de sable, le plus souvent confondues & sans ordre, renfermant à des profondeurs inégales plusieurs sortes de minéraux, parmi lesquels on trouve une grande abondance de fer.

La quantité de soufre naturellement sublimé au sommet des plus hautes montagnes & dans quelques vallons, les laves, les eaux thermales, & les nom-

breux amas de pierres ponce, prouvent évidemment l'existence des volcans dont le pays est intérieurement dévoré.

Malgré ces dangers les *îles* sont extrêmement peuplées & très-bien cultivées. Les habitans y jouissent entr'autres avantages du plus beau ciel du monde ; point d'hiver ni de frimats. Les montagnes en tout tems sont couvertes de verdure, & les vallons arrosés de rivières & de sources d'une eau pure qui est très-bonne dans beaucoup d'endroits. Les bestiaux y multiplient à merveille ; la terre y produit des arbres d'une énorme grosseur, dont le bois incorruptible s'emploie aux ouvrages de charpente, de menuiserie & de marqueterie ; d'autres sont propres à la teinture, & beaucoup portent d'excellens fruits. Les bananes, les patates, le magnoc & plusieurs autres racines, font la principale nourriture des habitans, qui recueillent aussi beaucoup de riz & de maïs ; les plantes tant potageres que médecinales naturelles au pays, y sont en abondance, & les exotiques s'y naturalisent parfaitement bien.

Autour des petites *îles* desertes, & dans les culs-de-sac ou baies, la mer fournit & tortues & beaucoup de bons poissons, dont les especes sont inconnues en Europe.

Les vaisseaux qui font le commerce des Antilles, en rapportent beaucoup de sucre & de café, du coton, de la casse, du carot, du cacao, de l'indigo & du rocour.

ISLES DE DESSOUS LE VENT. Ce que l'on a dit au sujet des *îles du vent* convient assez bien aux *îles de dessous le vent*. Celles-ci sont beaucoup plus grandes & situées à l'occident des premières, en se rapprochant du golfe du Mexique ; elles sont au nombre de quatre principales, dont Hispaniola ou saint-Domingue se trouve aujourd'hui partagée entre les François & les Espagnols ; ces derniers possèdent en entier les *îles* de Cuba & de Portorico, & la Jamaïque appartient aux Anglois.

On peut ranger au nombre des *îles de dessous le vent* toutes celles qui sont situées sur les côtes de Vénézuëla & de Carac, dont l'*île* de Curacao occupée par les Hollandois, est une des plus renommée par son commerce avec les différentes nations qui fréquentent ces parages. (M. L. R.)

ISLE, (*Jardin. & Hydr.*) est une langue de terre élevée dans l'eau & revêtue de murs, & isolée de tous côtés avec quelque puits qui y communiquent ; les fontainiers en pratiquent au milieu des grandes pièces d'eau, ainsi que l'on en voit à Fontainebleau, à Dampieres & autres lieux. (K)

ISLEB, (*Géog.*) petite ville d'Allemagne dans le cercle de la Haute-Saxe, au comté de Mansfeld. Long. 29. 28. lat. 51. 45.

Isleb n'est mémorable que pour avoir été le lieu de la naissance & de la mort de Luther ; je ne dirai rien de sa vie, M. Bossuet entre les Catholiques, Sekendorf, Jean Muller, Christian Juncker & Bayle entre les Réformés, vous en instruiront complètement.

Mais M. de Voltaire va vous peindre, ou plutôt je vais donner l'esquisse du tableau qu'il a fait de cette grande révolution dans l'esprit & dans le système politique de l'Europe, qui commença par un moine augustin.

« A peine eut-il pris l'habit de son ordre à l'âge de 22 ans, que ses supérieurs le chargerent de prêcher contre la marchandise qu'ils n'avoient pu vendre. La querelle ne fut d'abord qu'entre les Augustins & les Dominicains ; on ne prévoyoit pas qu'elle iroit jusqu'à détruire la religion romaine dans la moitié de l'Europe.

« Luther, après avoir décrié les indulgences, examina le pouvoir de celui qui les donnoit aux Chré-

« tiens ; un coin du voile fut levé. Les peuples plus éclairés voulurent juger ce qu'ils avoient adoré ; ils requirèrent une réforme qui n'étoit pas possible ; ils se séparèrent de l'église. Pour parvenir à cette scission, il ne falloit qu'un prince qui la condât ; le vieux Frédéric électeur de Saxe, surnommé le sage, celui-là même qui, à la mort de Maximilien, eut le courage de refuser l'empire, protégea Luther ouvertement. Cette révolution dans l'église eut un cours semblable à celles par qui les peuples ont détrôné leurs souverains ; on présenta des requêtes, on exposa des griefs ; on finit par renverser le trône. Il n'y avoit point encore néanmoins de séparation marquée, en se moquant des indulgences, en demandant à communier avec du pain & du vin ; en parlant intelligiblement sur la justification & sur le libre arbitre ; en voulant abolir le monachisme ; en offrant de prouver que l'Écriture-sainte ne dit pas un mot du purgatoire, &c.

« Léon X. qui dans le fond méprisoit ces choses, fut obligé comme chef de l'Église, d'anathématiser & Luther, & ses propositions. Luther anathématisé ne garda plus de mesure, il composa son livre de la captivité de Babylone ; il exhorta les princes à secouer le joug de Rome. On brûla ses livres, & Léon X. fulmina une nouvelle bulle contre lui. Luther fit brûler la bulle du pape & les décrétales dans la place publique de Wittemberg. On voit par ce trait si c'étoit un homme hardi ; mais on voit aussi qu'il étoit déjà bien puissant : dès-lors une partie de l'Allemagne fatiguée de la grandeur pontificale, embrassoit les intérêts du réformateur, sans trop examiner les questions de l'école qui se multiplioient tous les jours.

« Les thèses les plus vaines se mêloient avec les plus profondes, tandis que les fausses imputations, les injures atroces, les anathèmes nourrissoient l'animosité des deux partis. Les grossièretés du moine augustin, aujourd'hui si dégoutantes, ne révoltoient point des esprits assez grossiers ; & Luther avec le ridicule d'un style bas, triomphoit dans son pays de toute la politesse romaine.

« Le théâtre de cette guerre de plume étoit chez les Allemans & chez les Suisses, qu'on ne regardoit pas alors pour les hommes de la terre les plus déliés, & qui passent pour circonspects. La cour de Rome savante & polie, ne s'attendoit point que ceux qu'elle traitoit de barbares pourroient, la bible comme le fer à la main, lui ravir la moitié de l'Europe, & ébranler l'autre.

« Cependant Luther ayant pour ennemi son empereur, le roi d'Angleterre, le pape, tous les évêques & tous les religieux, ne s'en étonna pas. Caché dans une forteresse de Saxe, il brava l'empereur, irrita la moitié de l'Allemagne contre le souverain pontife ; répondit au roi d'Angleterre comme à son égal, posa, fortifia, étendit son église naissante, & mourut le 18 Février 1546, à 63 ans, trois mois, huit jours, regardé par son parti comme un illustre réformateur de l'Église, & par les Catholiques romains comme un insigne hérésiarque «.

Les savans préfèrent les éditions qu'il a données lui-même de ses œuvres depuis 1517 jusqu'à sa mort, à toutes les éditions postérieures. (D. J.)

ISLEBIENS, s. m. pl. (*Théol.*) est le nom que l'on donna à ceux qui embrasserent les sentimens d'un théologien luthérien de Saxe, appelé Jean Agricola, natif d'Isleb, disciple & compatriote de Martin Luther, avec lequel néanmoins il se brouilla pour les sentimens, parce qu'Agricola prenant trop à la lettre quelques paroles de l'Apôtre saint Paul touchant la loi judaïque, déclamoit contre la loi &

contre la nécessité des bonnes œuvres, d'où ses disciples furent appelés *antinomiens*. Luther obligea Agricola à se dédire; mais il laissa des disciples qui suivirent ses maximes avec chaleur. Prateol. *de heresib.* Bayle, *Dict. crit.* Voyez ANTI-NOMIENS.

ISMAËLITE, f. m. & f. (*Hist.*) descendant d'Ismaël. On appelle ainsi spécialement dans les histoires anciennes & modernes, les Arabes qui sont de la postérité d'Ismaël, fils d'Abraham & d'Agar, servante de Sara. Ismaël épousa une égyptienne dont il eut douze enfans, qui s'emparèrent de l'Arabie, la partagerent entre eux, & furent la tige des *Ismaélites*, des Agaréniens, des Arabes, des Sarrafins, &c.

Tous ces peuples idolâtres poussèrent la superstition, au rapport d'Euthymius Zigabenus, jusqu'à honorer de leur culte une pierre qu'ils nommoient *brachthan*; & quand on leur en demandoit la raison, les uns répondoient que c'étoit à cause qu'Abraham avoit connu Agar sur cette pierre; les autres, parce qu'il y avoit attaché son chameau, en allant immoler Isaac.

Cette pierre adorée par les Arabes, & qu'ils prenoient pour le dieu Mars, étoit toute noire & toute brute: *ridetis temporibus priscis, Persas fluvium coluisse, informem Arabæ lapidem colunt*, dit Arnobe; hé comment ne le diroit-il pas? Lui-même avoue qu'avant sa conversion, il avoit adoré de semblables pierres, comme si elles eussent eû quelque vertu divine; *si quando conspexeram lucubratum lapidem, & ex olivi unguine sordidatum, tanquam inesse vis presens, adular, astabam*, ce sont ses propres termes.

La mere des dieux que les Phrygiens adoroient avec un zèle tout particulier, n'étoit qu'une simple pierre; ils ne donnerent qu'une pierre aux ambassadeurs romains qui souhaitoient d'établir à Rome le culte de cette divinité, dit Tite-Live, l. XXIX. c. xj.

Quelque blâmable que fût l'idolâtrie de ceux qui adorerent la pierre dont Jacob fit un monument, qu'il oignit, & qu'il crut devoir consacrer à Dieu, cette idolâtrie étoit plus tolérable que celle des descendants d'Ismaël; car la pierre de Jacob lui avoit servi de chevet pendant une nuit qu'il avoit passé pour ainsi dire avec Dieu; tant les songes & les visions qui l'occupèrent, représentoient des choses célestes! Les *Ismaélites* ne pouvoient pas tenir le même langage de leur prétendue pierre d'Agar. Scaliger a ramassé une grande érudition au sujet de la pierre de Jacob, dans ses *observations sur Eusebe*, n°. 2130; mais le savant Pocock n'est pas moins curieux dans ses recherches sur la pierre du culte des descendants d'Ismaël; consultez cet auteur dans ses notes, *in specimine hist. arab.* p. 113; je n'en veux extraire qu'un mot.

La pierre noire qu'ils vénérent, dit-il, est placée dans un des coins du temple de la Mecque, & est élevée à près de trois coudées de terre. Ils supposent que c'étoit l'une des pierres précieuses du paradis; qu'elle fut envoyée à Abraham lorsqu'il bâtit le temple, & que ce fut l'ange Gabriel qui la mit entre ses mains. Elle avoit été au commencement plus blanche que la neige, mais elle devint noire à ce qu'ils prétendent, pour avoir été touchée par une femme qui avoit ses mois, ou comme disent quelques arabes, à force d'avoir été touchée & baisée.

Il y a une autre pierre considérable à la Mecque toute blanche, & non moins vénérée; celle-ci passe pour être le sépulchre d'Ismaël, & est placée dans une espece de parquet, proche les fondemens du temple.

Après tout les *Ismaélites* ne sont pas les seuls peuples chez lesquels les pierres ayent reçus des honneurs divins; c'est-là, je pense, une des premières idolâtries du monde, avant que l'art de la Sculpture

fut connu, on représenta les dieux par de simples pierres, & les boëtyles furent les plus anciennes idoles. Voyez BŒTYLES. (D. J.)

ISNE, (*Géog.*) ville impériale d'Allemagne en Souabe, dans l'Algow, sur le ruisseau d'*Isne*, à 6 lieues S. O. de Kempten, 7 N. E. de Lindaw, 25 S. O. d'Ausbourg. Long. 27. 45. lat. 47. 33. (D. J.)

ISNICH, (*Géog.*) ville de la Turquie asiatique, dans la Natolie, où elle occupe la place de l'ancienne Nicée; mais elle n'a rien de remarquable aujourd'hui qu'un aqueduc, ne présente à la vûe que les tristes ruines de son ancienne splendeur, & contient à peine trois cent mauvaises maisons, la plupart habitées par des Juifs; ses murs sont presque tous raccommodés de piés-destaux de marbre & de granite. Son territoire est fertile en fruits & en vin; on peut dans un vent favorable faire le trajet de Constantinople à *Isnich* en sept heures; car elle est à 25 lieues de Constantinople, sur le bord d'un lac poissonneux qui a 40 milles de tour, & qui donne son nom turc à la ville. C'est le lac *Ascanius* des anciens, & le *Nixaca* des Grecs modernes. Tavernier dit que ce lac s'appelle *Chabangioul*, à cause de la ville de Chabangi, qui est aussi sur ses bords à 5 ou 6 milles de Nicée. Long. de la ville d'*Isnich* 47. 45. lat. 40. 15. (D. J.)

* ISOCHRISTES, f. m. pl. (*Théol.*) nom d'une secte qui parut vers le milieu du sixième siècle. Après la mort de Nonnus, moine origéniste, les Origénistes se divisèrent en Protoctistes ou Tétrades & en *Isochristes*. Ceux-ci disoient: si les apôtres sont à présent des miracles & sont en si grand honneur, quel avantage recevront-ils dans la résurrection, s'ils ne sont égaux à Jesus-Christ? Cette proposition fut condamnée au concile de Constantinople en 553. *Isochriste* signifie égal au Christ.

ISOCHRONE, adj. (*Mech. & Géom.*) se dit des vibrations d'un pendule, qui se font en tems égaux. Voyez PENDULE & VIBRATIONS.

Les vibrations d'un pendule sont toutes regardées comme *isochrones*, c'est-à-dire, comme se faisant toutes dans le même espace de tems, soit que l'arc que le pendule décrit soit plus grand ou plus petit; car quand l'arc est plus petit, le pendule se meut plus lentement, & quand l'arc est plus grand le pendule se meut plus vite: cependant il est bon de remarquer que les vibrations ne sont pas *isochrones* à la rigueur, à moins que le pendule ne décrive des arcs de cycloïde; mais quand il décrit de petits arcs de cercles, on peut prendre ces petits arcs pour des arcs de cycloïde, parce qu'ils n'en diffèrent pas sensiblement. Voyez OSCILLATIONS, CYCLOÏDE & TAUTOCHRONE, &c.

Ligne *isochrone*, est celle par laquelle on suppose qu'un corps descend sans aucune accélération; c'est-à-dire de manière qu'en tems égaux il s'approche toujours également de l'horison, au lieu que quand un corps tombe en ligne droite par sa pesanteur, il parcourt par exemple 15 piés dans la première seconde, 45 dans la seconde, &c. de sorte que dans des tems égaux il ne parcourt pas des parties égales de la ligne verticale. Voyez DESCENTE, ACCÉLÉRATION & APPROCHE.

M. Léibnitz a donné dans les actes de Léipsic, pour le mois d'Avril de l'année 1689, un écrit sur la ligne *isochrone*, dans lequel il montre qu'un corps pesant avec un degré de vitesse acquise par sa chute de quelque hauteur que ce soit, peut descendre du même point par une infinité de lignes *isochrones* qui sont toutes de même espece, & qui ne diffèrent entre elles que par la grandeur de leurs paramètres: ces courbes sont des paraboles appellées *secondes paraboles cubiques*. Il montre aussi la manière de trouver une ligne par laquelle un corps pesant venant à descendre

descendre s'éloignera ou s'approchera uniformément d'un point donné.

M. Leibnitz a résolu ces problèmes synthétiquement sans en donner l'analyse : elle a été donnée depuis par M^{rs} Jacques Bernoulli & Varignon ; par le premier dans *les Journaux de Léipsic de 1690*, & par le second dans *les Mem. de l'Acad. des Sciences de Paris en 1699*. Ce dernier a, selon sa coutume, généralisé le problème de M. Leibnitz, & a donné la manière de trouver les courbes *isochrones* dans l'hypothèse que les directions de la pesanteur soient convergentes vers un point, & de plus il a enseigné à trouver des courbes dans lesquelles un corps pesant s'approche de l'horison, non pas également en tems égaux, mais en telle raison des tems qu'on voudra. (O)

ISOCHRONISME, f. m. (*Geom. & Mech.*) égalité de durée dans les vibrations d'un pendule, ou en général d'un corps quelconque. *Voyez* ISOCHRONE.

Il y a cette différence entre *isochronisme* & *synchronisme*, que le premier se dit de l'égalité de durée entre les vibrations d'un même pendule ; & le second de l'égalité de durée entre les vibrations de deux pendules différens. *Voyez* SYNCHRONE. *Voyez* aussi TAUTOCHRONE. (O)

ISOLA, (*Geogr.*) il y a trois villes de ce nom en Italie ; la première est dans le duché de Milan, au comté d'Anghiera. La seconde est tout auprès de la première, sur la rivière d'Anza. La troisième s'appelle *Isola della scala*, dans le Veronois.

Il y a encore une ville de ce nom en Istrie, dans une île du golfe de Trieste.

* **ISOLÉ**, **ISOLER**, (*Gramm.*) c'est séparer du reste, rendre seul. On *isole* un corps des autres ; un bâtiment du reste d'une habitation, une statue dans un jardin, une figure sur un tableau, une colonne du mur, &c.

Un homme *isolé* est un homme libre, indépendant, qui ne tient à rien. On s'épargne bien des peines ; mais on se prive de beaucoup de plaisirs en *s'isolant*. Y a-t-il plus à gagner qu'à perdre ? je n'en fais rien. L'expérience m'a appris qu'il y a bien des circonstances où l'homme *isolé* devient inutile à lui-même & aux autres : si le danger le presse, personne ne le connoît, ne s'intéresse à lui, ne lui tend la main. Il a négligé tout le monde, il ne peut dans le besoin solliciter pour personne.

Les connoissances prennent beaucoup de tems ; mais on les trouve dans l'occasion. On est tout à foi dans la solitude ; mais on est seul dans le monde.

En ne se montrant point, on laisse aux autres la liberté de nous imaginer comme il leur plaît ; & c'est un inconvénient ; on risque tout à se montrer. Il vaut encore mieux qu'ils nous imaginent comme nous ne sommes pas, que de nous voir comme nous sommes.

En vous répandant, vous vous attacherez aux autres, les autres à vous ; vous ferez corps avec eux, on vous rompra difficilement ; en vous *isolant*, rien ne vous fortifiera, & il en fera d'autant plus aisé de vous briser.

ISOLÉ, adj. (*Hydr.*) se dit d'un bassin de fontaine détaché d'un mur, & autour duquel on peut tourner ; on le dit de même d'un pavillon, d'une figure qui se voit de tous côtés, & qui ne tient à rien.

ISOMERIE, f. f. terme d'Algebre, manière de délivrer une équation de fractions. *Voyez* FRACTION, EQUATION & EVANOUIR. Ce terme n'est en usage que dans les anciens auteurs. (O)

ISOPÉRIMÈTRE, adj. (*Geom.*) les figures *isopérimètres*, sont celles dont les circonférences sont égales. *Voyez* CIRCONFÉRENCE.

Tome VIII.

Il est démontré en Géométrie qu'entre les figures *isopérimètres*, celles-là sont les plus grandes qui ont le plus de côtés ou d'angles. D'où il suit que le cercle est de toutes les figures, qui ont la même circonférence que lui, celle qui a le plus de capacité.

Cette proposition peut se démontrer aisément, si on compare le cercle aux seuls polygones réguliers. Il est facile de voir que de tous les polygones réguliers *isopérimètres*, le cercle est celui qui a la plus grande surface. En effet, supposons par exemple, un cercle & un octogone régulier, dont les contours soient égaux, le cercle sera au polygone comme le rayon du cercle est à l'apothème du polygone. Or l'apothème du polygone est nécessairement plus petit que le rayon du cercle : car s'il étoit égal ou plus grand, alors en plaçant le centre de l'octogone sur celui du cercle, l'octogone se trouveroit renfermer entierement le cercle, & le contour de l'octogone seroit plus grand que celui du cercle, ce qui est contre la supposition. *Voyez* CERCLE, &c.

De deux triangles *isopérimètres* qui ont même base, & dont l'un a deux côtés égaux, & l'autre deux côtés inégaux ; le plus grand est celui dont les côtés sont égaux.

Entre les figures *isopérimètres* qui ont un même nombre de côtés, celle-là est la plus grande qui est équilatérale & équiangle.

De-là résulte la solution de ce problème *faire que les haies qui renferment un arpent de terre, ou telle autre quantité déterminée d'arpens, servent à enfermer un nombre d'arpens de terre beaucoup plus grand*. Chambers. (E)

Car si une portion de terre, par exemple, a la figure d'un parallélogramme, dont un des côtés soit de 20 toises & l'autre de 40, l'aire de ce parallélogramme sera de 800 toises quarrées ; mais si on change ce parallélogramme en un carré de même circonférence, dont l'un des côtés soit 30, ce carré aura 900 toises quarrées de superficie.

La théorie des figures *isopérimètres* curvilignes est beaucoup plus difficile & plus profonde que celle des figures *isopérimètres* rectilignes.

M. Jacques Bernoulli a été le premier qui l'ait traitée avec exactitude, il proposa le problème à son frere Jean Bernoulli, qui le résolut assez promptement ; son mémoire est imprimé parmi ceux de l'Académie des Sciences de 1706, mais il manquoit quelque chose à sa solution, comme ce grand géomètre en est convenu depuis la mort de son frere, dans un nouveau mémoire imprimé parmi ceux de l'Académie de 1718, & dans lequel le problème qui consiste à trouver les plus grandes des figures *isopérimètres* est résolu avec beaucoup de simplicité & de clarté.

M. Euler a aussi publié sur cette matière plusieurs morceaux très-profonds dans les *Mémoires de l'Académie de Pétersbourg*, & on a imprimé à Lausanne en 1744 un ouvrage fort étendu du même auteur sur ce sujet. Il a pour titre : *Methodus inveniendi lineas curvas, maximi minimive proprietate gaudentes. Sive solutio problematis isoperimetricki in latissimo sensu accepti*. On peut lire dans les tomes I. & II. des œuvres de M. Jean Bernoulli, les différens écrits publiés par lui & par son frere sur ce problème. M. Jean Bernoulli dans son premier écrit n'avoit considéré que deux petits côtés consécutifs de la courbe ; au lieu que la vraie méthode de résoudre ce problème en général demande qu'on considère trois petits côtés, comme on peut s'en assurer en examinant les deux solutions. *Voyez* MAXIMUM.

On trouve aussi dans les *Mém. de Berlin de 1752* ; un mémoire de M. Cramer qui mérite d'être lu, & dans lequel il se propose de démontrer en général ce

B B B b b b

qu'on ne démontre dans les élémens de Géométrie que pour les seules figures régulières, savoir que le cercle est la plus grande de toutes les figures *isopérimètres* rectilignes régulières ou non. (O)

ISOPSEPHE, adj. (*Littérat. Grecq.*) mot composé de *ισος* égal, & de *ψεφος*, calcul, suffrage.

Il faut donc savoir, pour se former une idée claire du sens de ce terme, que l'adjectif *ισοψηφος*, s'entendait de plusieurs manières, ainsi qu'on le remarque dans l'*Histoire de l'Acad. des Belles-Lettres*.

Comme le mot *ψεφος*, signifie tout-à-la fois *suffrage* & *calcul*; par rapport à ces deux différentes choses, le mot *ισοψηφος*, étoit susceptible de différentes acceptions. Si on le considère comme formé de *ψεφος* *suffrage*, ou il se disoit d'un magistrat, d'un juge, & alors il signifioit qui a le même droit de suffrage, qui jouit d'une égale autorité; ou il se disoit d'une assemblée, d'une délibération, & en ce cas on s'en servoit pour exprimer celle où les suffrages sont partagés, où le nombre des suffrages est égal de part & d'autre. Mais si on le regarde comme venant de *ψεφος* *calcul*, alors il se disoit de certains mots qu'on appelloit *ονοματα ισοψηφα*, c'est-à-dire, mots dont les lettres calculées produisent le même nombre. Tout le mystère en ce dernier sens se réduit à ceci.

Les Grecs n'avoient point d'autres chiffres que les lettres de leur alphabète, de sorte que leur A signifioit un dans leur arithmétique, B deux, r trois, & ainsi du reste; cela supposé, ils appelloient deux mots *isopsèphes*, lorsque les lettres de chacun de ces deux mots, considérées comme chiffres, & calculées par la règle de l'addition, produisoient une même somme.

Mais les anciens grecs n'avoient pas seulement des mots *isopsèphes*, ils avoient des vers entiers qu'ils appelloient du même nom, & pour les mêmes raisons. C'étoient des vers construits de manière que les lettres numériques du premier distique, produisoient le même nombre que celles du second.

Un certain Léonide se distingua dans ce genre bizarre de poésies; il faisoit des épigrammes, dont les deux premiers vers étoient *isopsèphes* aux deux seconds; quand l'épigramme étoit de deux vers, il opposoit vers à vers. M. Huet a remarqué l'*isopsèphisme* dans l'épigramme du *xij. chap. du VI. liv. de l'Antologie*, qui commence par ces mots, *Εἰς ἄπορ' ἔρα*; cette épigramme est composée de deux vers, dont chacun forme le nombre de 4111.

On prétend aussi qu'on trouve dans Homère quelques vers *isopsèphes*; mais si cela est, ce sont de purs effets du hasard; un si grand Poète n'a sûrement jamais perdu son tems à un amusement qui n'étoit pas moins frivole que celui de nos faiseurs d'anagrammes & d'acrostiches du siècle passé. (D. J.)

ISORA, f. f. (*Bot.*) genre de plante à fleur ou monopétale ou polypétale, mais irrégulière, ouverte & bien découpée. Il s'élève du fond de la fleur un pistil dont la tête devient dans la suite un fruit arrondi, composé de plusieurs gaines en forme de cuillères & remplies de semences qui ont presque la figure d'un rein. Plumier.

ISOSCELE, adj. (*Géom.*) le triangle *isoscèle* est celui qui a deux côtés égaux. Voyez TRIANGLE.

Dans tout triangle *isoscèle* F, D, E, (*Pl. Géom. fig. 69.*) les angles y & u opposés aux côtés égaux sont égaux; & une ligne tirée du sommet F sur la base, de manière qu'elle la coupe en deux parties égales, est perpendiculaire sur cette même base. Chambers. (E)

ISPAHAN, (*Géog.*) ou HISPAPAN, en persan *Sephaon*, & par les Arabes *Esfahan*, capitale de la Perse, la plus grande, la plus belle ville de l'orient, & celle où les Sciences, si je puis user ici de ce terme, étoient le plus cultivées du tems de Chardin,

qui a employé un volume entier à décrire cette superbe ville.

Il nous la peint aussi peuplée que Londres ou Paris le sont actuellement, dans un air sec & pur; un terroir fertile, où les vivres se vendent pour rien, & où abordent pour le commerce une foule incroyable de négocians de toute la terre, & de toutes les sectes, Banians, Bramins, Chrétiens, Juifs, Mahométans, Gentils, Guèbres, &c. Les Banians vont du cap de Comorin jusqu'à la mer Caspienne trafiquer avec vingt nations sans s'être jamais mêlés à aucune.

Les mémoires représentent *Ispahan* ayant au moins 7 lieues de tour, & possédant dans l'enceinte de ses murailles 162 mosquées, 1802 caravanérais, 273 bains, 48 collèges, des ponts superbes, 100 palais plus beaux les uns que les autres, quantité de rues ornées de canaux, dont les côtés sont couverts de platanes, pour y donner de l'ombre, des bazards magnifiques placés dans tous les quartiers & dans les fauxbourgs, un nombre prodigieux de salles immenses qu'on appelle *maisons à caffè*, où les uns prenoient de cette liqueur devenue à la mode parmi nous sur la fin du xvij. siècle; les autres jouoient, lisoient ou écoutoient des faiseurs de contes, tandis qu'à un bout de la salle, un ecclésiastique prêchoit pour quelque argent, & qu'à un autre bout, ces espèces d'hommes qui se sont fait un art de l'amusement des autres, déployoient tous leurs talens; tout son détail montre un peuple sociable dans une ville très-opulente.

Mais quand on parcourt la description que Chardin fait du Maydan ou marché royal, celle du palais de l'empereur qui a plus d'une lieue de circuit; la magnificence de sa cour, de ses ferrails, de ses écuries, du nombre de ses chevaux, couverts de riches brocards, de leurs harnois brillans de pierres, de ces quatre mille vases d'or qui servoient pour sa table, on croit lire un roman, un conte de fées, ou du moins une relation du tems de Xerxès.

Telle étoit toutefois la magnificence de Sha-Abas II, dans le tems de notre voyageur; telle étoit alors *Ispahan*. Dans notre siècle la Perse entière a été désolée & bouleversée pendant trente années de suite par tous ses voisins; la célèbre, la riche & superbe ville d'*Ispahan* a été pillée, saccagée, ruinée de fond en comble; son commerce a été anéanti; enfin ses habitans ont presque tous péri par la famine ou par le fer dans les deux étranges révolutions survenues depuis 1722, & qui ont jetté le royaume de l'état le plus florissant dans le plus grand abysme de malheurs. Voyez PERSE.

Ispahan est très-ancienne, quoique ce ne soit pas l'*Hécatompolis* des Grecs. Il est vraisemblable qu'elle a succédé à l'*Aspadana* de Ptolomée, l'*Aspachan* de Cédrene, & l'*Aspada* de l'anonyme de Ravenne; Sha-Abas I. qu'on a surnommé *le Grand*, parce qu'il fit de très-grandes choses, la choisit pour la capitale de son empire, & ne négligea ni soins ni dépenses pour l'embellir, jusqu'à percer une montagne pour amener une rivière dans le Zendéron, sur lequel elle est située, à 108 lieues S. E. de Cashin, & 106 N. E. de Bassora. Long. selon Cassini, Desplaces, & Lieutaud, 70^{d.} 21'. 30". Latit. 32. 25'. (D. J.)

ISPARA, f. m. (*Mythol.*) divinité adorée par les Malabares sur la côte de Coromandel. On la représente avec trois yeux & huit mains; elle a une sonnette pendue au col, une demi-lune & des serpens sur le front. Les Malabares croient que ce dieu embrasse les sept ciels & les sept terres.

ISSANT, adj. *terme de Blason*, qui se dit du lion & des autres animaux qui se mettent sur le chef de l'écu, qui ne paroissent qu'à demi-corps, ou qui sor-

tent de quelque maison, de quelque bois.

Il est difficile de distinguer le lion *issant* du naissant. Quelques-uns croient que le lion *issant* est celui qui sort du champ de derrière un ample blason, montrant la tête, le col, les bouts des jambes de devant & la queue contre le chef de l'écu; au lieu que le naissant prend sa source vers le milieu du champ de l'écu, & paroît dehors du train de devant & du bout de sa queue, comme s'il sortoit de terre. *Voyez* NAISSANT.

Montainard en Dauphiné, de vair au chef de gueules, au lion *issant* d'or.

ISSAS, (*Marine.*) *Voyez* DRISSE.

ISSEL, (*Géog.*) rivière. *Voyez* YSSEL.

ISSELMONDE, (*Géog.*) ville de Hollande, bâtie au confluent de la Merwe & de l'Issel, dans une île qui se trouve entre Dortrecht & Rotterdam.

ISSER, (*Marine.*) *Voyez* HISSER.

ISSOIRE, (*Géog.*) ancienne petite ville de France dans la basse-Auvergne sur la Couze, proche l'Allier, à 7 lieues S. E. de Clermont, 13 N. E. de S. Flour, 95 S. E. de Paris. *Long.* 20^d 55' 11". *Lat.* 45^d 33' 56".

Ici naquit Antoine du Prat, chancelier de France, & depuis cardinal, ayant embrassé l'état ecclésiastique après la mort de sa femme. Il sera long-tems connu dans notre histoire, pour avoir établi le concordat, & avoir aboli la pragmatique sanction; de plus, & c'est le pire, il persuada, par ses conseils, à François I. de rendre vénales les charges de judicature, d'augmenter les tailles, & de créer de nouveaux impôts, sans attendre l'octroi des états du royaume; je ne veux point prévenir les réflexions qui naissent en foule contre les auteurs de pareils projets, c'est assez de dire, que ce ministre de France emporta au tombeau la haine publique en 1535, à l'âge de 72 ans. (*D. J.*)

ISSONG, f. m. (*Hist. nat. Med.*) nom d'une plante de Guinée que l'on fait infuser dans de l'eau & bouillir ensuite; on en lave la tête à ceux qui y ont mal, & on dit que c'est un remède souverain contre tous les maux de tête. Les Botanistes ont décrit cette plante sous le nom de *pisum vesicarium fructu nigro*, dont le fruit est noir avec une tache blanche. Les habitans du Malabar l'appellent *ulinga*. Il s'en trouve aussi en Jamaïque & aux Barbades. *Transactions philosoph.* n^o. 232.

ISSONS, f. m. pl. (*Marine.*) cordages blancs de 50 brasses de long & de 4 pouces de grosseur, qui servent à hisser les vergues. (*Z*)

ISSOP, (*Marine.*) commandement qui se fait entre les matelots pour s'animer à hisser quelque chose. (*Z*)

ISSOUDUN, (*Géog.*) ville de France en Berry, avec un vieux château. Quelques géographes prennent *Iffoudun* pour l'ancienne *Ernodurum*, ville de la Gaule celtique, que d'autres placent à saint-Ambrois sur Arnon, village du Berry; elle est dans une belle plaine, sur la petite rivière de Théols, à sept lieues de Bourges, 54 sud-ouest de Paris, *long.* 18. 39. 49. *lat.* 46. 56. 53.

Baron (Michel) le plus grand acteur tragique, l'Esopo de la France, nâquit à *Iffoudun*, & mourut à Paris en 1729, âgé de 77 ans. Il se nommoit *Boiron*; mais Louis XIV. l'ayant appelé plusieurs fois *Baron*, ce nom lui est resté. *Baron* dès sa plus tendre jeunesse, marqua ses talens supérieurs dans une petite troupe que la demoiselle Raisin avoit formée sous le titre de *Comédiens de M. le Dauphin*. Molière l'ayant vû & entendu déclamer, l'attira dans celle dont il étoit le chef; *Baron* y joua toujours avec de nouveaux applaudissemens, jusqu'en 1691, qu'il se retira du théâtre, ayant obtenu du roi une pension de mille écus; il passa trente ans dans une vie

Tome VIII.

privée, & reparut au bout de ce tems-là sur la scène, avec plus d'éclat que jamais.

La nature sembloit s'être épuisée en formant cet homme rare. Il avoit une taille avantageuse, la mine haute & fière, la parole aisée, la prononciation nette & d'une grande précision; sa voix étoit sonore, forte, juste & flexible, ses tons énergiques & variés; ses gestes vrais, précis, nobles, ménagés; tout exprimoit en lui, son visage, son regard, ses attitudes, & son silence même; il n'étoit point seulement acteur, il étoit Achille, Agamemnon, Pirrus, Auguste, Cinna, Venceslas; il termina au mois de Septembre 1729 sa seconde carrière, en jouant dans la tragédie de Rotrou le même rôle de Venceslas, par lequel il avoit débuté la dernière fois qu'il monta sur le théâtre; il sentit un peu d'oppression, & s'arrêta sur ce vers:

Si proche du cercueil où je me vois descendre.

Trois mois après il mourut, & n'a pas été remplacé, mais la Champmeslé & la Lecouvreur l'ont été.

On fait les quatre vers que fit Despréaux pour mettre au bas de l'estampe de Baron.

*Du vrai, du pathétique il a fixé le ton;
De son art enchanteur l'illusion divine
Prétoit un nouveau lustre aux beautés de Racine,
Un voile aux défauts de Pradon.*

(*D. J.*)

* ISSUE, subst. fém. (*Gramm.*) sortie étroite d'un lieu dans un autre. Un labyrinthe n'a qu'une entrée & qu'une issue difficiles à reconnoître.

Il se dit du tems qui suit immédiatement: à l'issue du dîner.

Les Bouchers appellent *issues* les extrémités des animaux & autres parties, comme fraise, piés, tête, &c.

Il se prend aussi au moral; il y a des maux dont la seule issue est celle de la vie.

ISSUE, (*Jurisprud.*) le droit d'issue dans quelques coutumes est le droit de lods & ventes dû au seigneur. Ce terme est ordinairement joint avec celui d'entrée. Issue est proprement le délaissement fait par le vendeur; entrée est la possession prise par l'acheteur: on a ensuite donné le nom d'issues & entrées aux droits qui se payent pour cette mutation. *Voyez la coutume de Bayonne, tit. 54. art. 42. & tit. 8. art. 9. Celle d'Aix, tit. 9. art. 19, 20, 22, 27, 28, 34, 38.*

Dans la coutume de Hesdin, *art. IV.* & dans celle de Saint-Pol sous Artois, il est parlé d'un autre droit d'issue dû au seigneur haut-justicier par celui qui prend ou leve quelque chose en sa justice par achat ou autrement, & la transporte en une autre juridiction. *Voyez le gloss. de M. de Lauriere, au mot ISSUE. (A)*

ISSUE-FORAIN, (*Commerce.*) Forain veut dire étranger, soit du royaume, d'une province, ou même d'un lieu particulier. Ce mot est en usage principalement dans le commerce & dans les fermes. En Lorraine il y a divers réglemens sur les droits d'entrée & d'issue-foraine. C'est la même chose qu'importation & exportation. Le droit de transit est différent; il a lieu lorsqu'on passe sur le territoire d'une puissance, pour aller d'un endroit d'un pays à un autre endroit du même pays. On appelle ces droits *la foraine*. Il est juste de les exiger sur la frontière du royaume; mais d'une province à l'autre, c'est rendre le royaume étranger au royaume, & arrêter la circulation. Aussi a-t-il été proposé plus d'une fois, même par des fermiers généraux, de supprimer beaucoup de ces droits de l'intérieur.

IS-SUR-TILLE, (*Géog.*) petite ville de France

B B b b b b ij

en Bourgogne sur l'Ignon, près de la Tille.

ISSUS, (*Géog. anc.*) ancienne ville d'Asie dans la Cilicie, remarquable par la victoire qu'Alexandre y remporta contre Darius. Cette bataille où toute l'armée des Perses montant à 500 mille hommes, fut mise en déroute, est une belle preuve de l'ascendant que le courage a sur le nombre. La mere, la femme, la sœur, les filles & le fils de Darius demeurèrent au pouvoir du vainqueur, & Darius lui-même n'échappa que par la vitesse de son cheval. C'est encore de la ville d'*Issus* que le golfe sur lequel elle est située, tiroit sa dénomination, Le nom moderne d'*Issus* est *Αϊαζζο*, ou la *Jasso*; mais il ne reste ni bourg ni ville. (*D. J.*)

ISTAMBOL, (*Hist. mod.*) nom que les Turcs donnent à la ville de Constantinople. C'est une corruption du grec *εις την πολιν*. Cependant le Sultan date ses ordonnances de Constantanie. Voyez CANTEMIR, *Hist. Othomane*.

ISTERBOURG, (*Géog.*) ville & château de la Prusse Brandebourgeoise, sur la riviere de Pregel.

ISTHME, *f. m.* (*Géog.*) langue de terre entre deux mers ou deux golfes, laquelle joint une presqu'île au continent, de la même maniere que le cou joint la tête au tronc du corps. Les plus considérables entre les *isthmes* sont :

L'*isthme* de Corinthe, qui joint la Morée au reste de la Grece; il est situé entre le golfe de Lépante & le golfe d'Engia.

L'*isthme* d'Erizzo qui joint le mont Athos au reste de la Macédoine.

L'*isthme* de Malacca, qui joint la presqu'île de ce nom au royaume de Siam, entre le détroit de Malacca & le golfe de Siam.

L'*isthme* de Panama, qui joint l'Amérique septentrionale à l'Amérique méridionale, ou en d'autres termes, le Mexique au Pérou; il est situé entre la mer du nord & la mer du sud. Wafer (Lionnel) en a donné la description en Anglois, Lond. 1704. in 8°.

L'*isthme* de Romanie, qui joint la presqu'île de Romanie au reste de cette province; il est situé entre le golfe de Mégarisse & la mer de Marmora.

L'*isthme* de Suez, qui joint l'Afrique à l'Asie, entre la Méditerranée & la mer Rouge.

L'*isthme* de Zacala, qui joint la Tartarie Crimée, ou Chersonèse Taurique, avec la Tartarie précopite; il est placé entre la mer Noire & le Palus méotide.

Mais il faut remarquer ici que dans tous les auteurs grecs, quand ils disent simplement l'*isthme*, sans rien ajouter, ils entendent l'*isthme* de Corinthe, situé, comme on l'a dit, dans le passage qui joint la Grece méridionale à la septentrionale, ou ce qui revient au même, le Péloponèse au reste de la Grece: il a de largeur 36 stades selon Hérodote, 5 mille pas selon Méla, c'est-à-dire une grande lieue d'Allemagne, ou environ deux lieues de France. On a tenté plusieurs fois mais inutilement de le percer, & de joindre les deux mers par un canal. Quatre empereurs romains ont formé ce projet, & pour l'exécuter se sont engagés dans de grandes dépenses; mais avec toute leur puissance ils ne purent en venir à bout, ce qui donna lieu au proverbe grec, *entreprendre de percer l'isthme*, pour dire tenter l'impossible. Neptune avoit dans cet *isthme* un temple célèbre, à côté duquel étoit un bois de pins qui lui avoit été consacré, & c'est près de là qu'on célébroit les jeux *isthmiques*. Voyez ISTHMIQUES jeux. (*D. J.*)

ISTHME, (*Anatomic.*) Les Anatomistes donnent ce nom à plusieurs parties du corps humain, surtout à cette partie étroite de la gorge qui est située

entre les deux glandes thyroïdiennes. Voyez GORGE & THYROÏDIENNES.

ISTHMIENS JEUX, (*Litt. grec.*) Les jeux *isthmiques*, ou si l'on aime mieux, les jeux *isthmiques*, étoient un des quatre jeux sacrés de la Grece, si fameux dans l'antiquité.

Ces jeux se nommerent *isthmiques*, parce qu'on les donnoit dans l'*isthme* de Corinthe; car lorsque les Grecs disent simplement l'*isthme*, ils entendent l'*isthme* de Corinthe, du nom de cette ville située dans le passage qui joignoit le Péloponèse au reste de la Grece, ou pour parler avec les géographes modernes, qui sépare les golfes de Lépante & d'Engia, & joint la Morée à la Livadie. Neptune avoit dans cette *isthme* un superbe temple, à côté duquel se trouvoit un bois de pins qui lui étoit consacré; & c'est près de ce bois qu'on célébroit les jeux *isthmiques*.

Ils furent d'abord institués par Sisyphe roi de Corinthe, en l'honneur de Mélicerte, environ 1350 ans avant J. C. & voici quelle en fut l'occasion.

Ino femme d'Athamas, roi d'Orchomène en Béotie, pour éviter la juste vengeance de son mari qu'elle n'avoit que trop méritée, se précipita dans la mer avec son fils Mélicerte. Neptune, dit la fable, à la priere de Vénus dont Ino étoit petite fille, les reçut l'un & l'autre au nombre des divinités de son empire; il nomma la mere Leucothoé, & le fils Palémon; cependant le corps de Mélicerte ayant été porté par un dauphin, ou pour parler plus simplement, ayant été jetté par les flots sur le rivage de l'*isthme*, Sisyphe le trouva & l'ensevelit.

Quelques années après le pays fut affligé d'une cruelle peste, sur laquelle l'oracle ayant été consulté, fit réponse que ce mal ne cesseroit que par la célébration de jeux funebres en l'honneur de Mélicerte. Comme les Corinthiens s'acquittoient de ce devoir avec assez de négligence, la contagion recommença. Sisyphe recourut une seconde fois à l'oracle qui lui prescrivit d'établir des jeux perpétuels en l'honneur de Mélicerte. Alors il institua les jeux *isthmiques* qu'on donna d'abord pendant la nuit, & qui ressembloient moins à des spectacles qu'à des mysteres nocturnes. On fut même obligé de les interrompre, à cause des vols & des meurtres qui se commettoient dans le tems de leur célébration, sur les grands chemins de l'*isthme*.

Thésée, onzieme roi d'Athenes, fut le restaurateur de ces jeux, & purgea le pays des infames brigands qui l'infestoient; mais leur chef nommé Sinis existoit encore; ce scélérat non content de piller les passans, les crucifioit de la maniere la plus barbare; il les attachoit aux branches de deux pins qu'il courboit avec violence, & qu'il abandonnoit ensuite à leur ressort naturel. Thésée le poursuivit, le prit, & le fit périr par le même supplice.

Au retour de cette expédition il rétablit les jeux *isthmiques* avec tant d'éclat qu'on peut en quelque sorte le regarder comme le premier instituteur de ces jeux. Il voulut qu'on les célébrât pendant le jour, & les consacra solemnellement à Neptune dont il se vantoit d'être fils, comme au Dieu qui présidoit particulièrement sur l'*isthme*.

Suivant Pline & Solin les jeux *isthmiques* se renouvelloient tous les cinq ans, c'est-à-dire au bout de quatre années révolues, & au commencement de la cinquieme année; mais Pindare qui sur cette matiere est plus croyable que Pline & Solin, marque expressément qu'on les donnoit tous les trois ans. Nous ignorons dans quel tems de l'année, & nous conjecturons seulement que c'étoit en automne, sur ce qu'Hésychius & Suidas disent qu'on les

célébroit dans la faison où les maladies regnent davantage.

On y disputoit comme aux jeux olympiques les prix de la lutte, de la course, du faut, du disque & du javelot. Il paroît par un passage de Plutarque, & par un autre de l'empereur Julien, que les combats de musique & de poésie y furent encore admis.

Le concours de peuple étoit si grand à ces jeux, qu'il n'y avoit que les principaux membres des villes de la Grece, qui pussent y être placés. Quoiqu'Athenes y tint le premier rang, elle ne pouvoit occuper d'espace qu'autant que la voile du navire qu'elle envoyoit à l'isthme, en pouvoit couvrir.

Les Eléens étoient les seuls de tous les Grecs qui ne se trouvoient point aux jeux *isthmiques*, pour éviter les malheurs des imprécations que Molione femme d'Actor avoit faites contre tous ceux de l'Elide qui oseroient jamais y assister.

Mais les Romains qui y furent reçus après leurs victoires, éleverent la magnificence de ces jeux au plus haut degré de splendeur. Alors outre les exercices ordinaires du pentathle, de la musique, & de la poésie, on y donnoit le spectacle de la chasse, dans laquelle on faisoit paroître les animaux les plus rares, qu'on y conduisoit à grands frais de toutes les parties du monde connu. Enfin, ce qui augmenta le lustre de ces jeux, c'est qu'ils servirent d'époque aux Corinthiens, & aux habitans de l'isthme.

Au milieu de cette pompe qui attiroit une si prodigieuse multitude de spectateurs & de combattans, quels prix, me direz-vous, quelle récompense recevoient donc les vainqueurs? Une simple couronne d'abord de feuille de pin, ensuite de persil, selon Archias & le scoliaste de Pindare, mais selon la plus commune opinion & celle de Pindare lui-même, d'ache seche de marais, parce que cette herbe aquatique étoit consacrée à Neptune, & que de plus on s'en servoit dans les funérailles. Or les jeux *isthmiques* n'étoient dans leur institution qu'une cérémonie funebre; leur éclat se ternit quand les Romains joignirent les plus riches présens à cette couronne d'honneur.

Cependant ces jeux furent toujours réputés si sacrés dans l'esprit des peuples, qu'on n'osa pas les discontinuer quand Mummius eut pris Corinthe, 144 ans avant l'ere chrétienne. Le sénat de Rome se contenta d'ôter aux Corinthiens le droit qu'ils avoient d'en être les juges: mais dès que leur ville fut rétablie dans ses prérogatives, ils rentrèrent dans leur ancienne possession.

Ce fut peu de tems après cet événement, & dans la célébration des jeux *isthmiques*, que les Romains portant au plus loin leur générosité, dirai-je mieux, leur sage politique, rendirent authentiquement la liberté à toute la Grece. Voici de quelle maniere ce fait à jamais mémorable est rapporté dans Tite-Live.

Il étoit venu, dit-il, aux jeux de l'isthme, une multitude innombrable de peuples, soit par la passion naturelle que les Grecs ont pour ce spectacle où l'on propose toutes sortes de combats d'adresse, de force & d'agilité, soit à cause de la situation du lieu qui est placé entre deux mers, ce qui fait qu'on peut aisément s'y rendre de toutes parts.

Les Romains ayant pris leur place dans l'assemblée, le héraut accompagné d'un trompette selon la coutume, s'avance au milieu de l'arène, & ayant fait faire silence à son de trompe, prononce ces mots à haute voix: « Le sénat, le peuple romain, » & le général Titus Quintius Flaminius, après » avoir vaincu le roi de Macédoine, déclarent qu'à » l'avenir les Corinthiens, les Phocéens, les Lo-

Tome VIII.

» criens, l'île d'Eubée, les Magnéniens, les Thessa-
» liens, les Perrhébiens, les Achéens, les Phthiotes,
» & tous les peuples ci-devant soumis à la domi-
» nation de Philippe; jouiront dès-à présent de leur
» liberté, de leurs immunités, de leurs privileges, &
» se gouverneront suivant leurs loix ».

Cette proclamation causa un ravissement de joie que toute la multitude d'hommes qui se trouvoient présens, ne put contenir. Ils doutent s'ils ont bien entendu; pleins d'étonnement ils se regardent les uns les autres, & prennent pour un songe ce qui se passe à leurs yeux; ils n'osent s'en fier à leurs oreilles.

On redemanda, on fait paroître le héraut une seconde fois; tous se pressent, non-seulement pour entendre, mais encore pour voir le proclamateur de leur liberté. Le héraut répète la même formule: alors on se livre aux transports d'allégresse avec toute assurance, & les acclamations furent si grandes, & tant de fois réitérées, qu'il fut aisé de reconnoître qu'au jugement de l'univers la liberté est le plus précieux de tous les biens. On célébra les jeux à la hâte, car ni les esprits ni les yeux de personne ne furent attentifs au spectacle, tant la joie qu'on ressentoit, avoit ôté le goût de tous les autres plaisirs. Ce grand événement arriva 194 ans avant J. C.

Au bout de 260 ans on fait que Néron renouvela la même protestation, & dans la même assemblée. Il fut le propre héraut de la grace qu'il accordoit. Il fit plus: il donna le droit de bourgeoisie romaine aux juges des jeux *Isthmiques*, & les combla de ses présens.

Cependant les peuples de la Grece accablés du joug de Rome, & des malheurs qu'ils éprouvoient depuis plus d'un siècle, n'espérant plus de retour de leurs beaux jours, ne sentirent aucun des transports de joie qui les avoit saisis du tems de Flaminius, & comptant encore moins sur les faveurs d'un Néron, ils ne répondirent à ses promesses que par de foibles acclamations.

Leurs conjectures ne furent point fausses, les préteurs d'Achaïe continuerent à les accabler; insensiblement tous leurs jeux perdirent leur éclat, & ceux de l'isthme vinrent à cesser entièrement sous l'empire d'Hadrien, c'est-à-dire vers l'an 130 de l'ere chrétienne.

Il ne resta dans le monde, pour en perpétuer le souvenir, que les belles odes de Pindare, à la louange des vainqueurs, auxquels il a fait un présent plus considérable que s'il leur eût élevé cent statues, *centum potiore signis munere donavit.*

Ces odes ont passé jusqu'à nous, & leur quatrième livre est intitulé *les isthmiques.* (D. J.)

ISTHMION, f. f. (*Littérat. grec.*) *isthmion*, espece d'ornement qui ceignoit & couronnoit la tête des femmes chez les anciens Grecs, comme il paroît par quelques médailles. (D. J.)

ISTRIE, l' (*Géog.*) presque île d'Italie dans l'état de Venise, entre le golfe de Trieste & le golfe de Quarner. Les Colques y fonderent autrefois le fameux port de *Pola*, si connu depuis chez les Romains sous le nom de *Julia pietas*; & d'autres colonies grecques qui s'y établirent, y porterent le culte d'Isis.

L'air y est mal-fain, & le pays dépeuplé; la plus grande partie de l'*Istrie* est aux Vénitiens; la maison d'Autriche y possède seulement la principauté & le port de Trieste: il ne faut pas dire avec Magin, que l'*Istrie* répond à la Japidie des anciens, cela n'est vrai que d'une partie de l'*Istrie* & de la Japidie.

Capo-d'Istria est la capitale de cette contrée. Voyez CAPO-D'ISTRIA. J'ajouterai qu'elle est sur une petite île nommée *Ægida* par les anciens, & que le P. Coronelli met à 36. 36 de long. & à 45.

BBB b b iij

31 de lat. septen. Elle quitta le nom d'*Ægida* & de *Copraria* qu'elle avoit eu depuis, pour celui de *Justinopolis* qu'elle garde encore dans les actes publics. L'évêché de Capo-d'Istria fut fondé en 756; elle a d'assez belles églises; sa maison de ville étoit un temple de Pallas; son principal revenu consiste en salines qui produisent par an plus de sept mille muids de sel; la mer lui fournit du poisson en abondance, & la terre ferme d'alentour est couverte d'oliviers & de vignes qui donnent d'excellent vin.

Mathias Francowitz plus connu sous le nom de *Mathias Flaccus Illyricus*, l'un des plus savans & des plus turbulens théologiens de la confession d'Ausbourg, nâquit dans l'Istrie le 3 de Mars 1520; il s'éleva avec force contre l'interim de Charles-Quint, eut des démêlés très-vifs avec les Catholiques, & mourut le 11 Mars 1575, à 55 ans. Il tira de la poussière des bibliothèques, une vieille messe qu'il fit imprimer en 1557, & compila l'ouvrage fameux intitulé, *Catalogus testium veritatis*, Basilea 1556, première édition, suivie de celles de 1597 & 1608, & à Francfort 1666 in-4°. & 1672. Le plus considérable de ses travaux, fut sans doute cette histoire ecclésiastique latine, qu'on a nommée les *Centuries de Magdebourg*, dont il eut la principale direction; il y a 13 centuries. Les trois premières parurent en 1559, & la dernière en 1574. L'édition de Basle en 1624, 3 vol. in-fol. est la bonne de ce grand ouvrage; mais le *clavis sacra scriptura* d'Illyricus, est un de ses meilleurs livres: Bayle a donné un excellent article critique de ce célèbre auteur. (D. J.)

ISTROPOLIS, (Géog. anc.) ancienne ville sur la mer Noire, à l'embouchure du Danube. Ptolomée & Etienne le Géographe la nomment *Istros*; c'étoit une peuplade des Milésiens, qui éleverent cette ville lorsque l'armée de Scythes barbares vint poursuivre en Asie les habitans du Bosphore Cimmérien. C'est aujourd'hui *Stravico*, ou *Prostravisa*, qui placée près d'une des embouchures du Danube, servoit alors d'entrepôt général à toutes les nations qui trafiquoient le long de ce fleuve.

ISTURIE, (Géog.) petit village à cinq lieues de Bayonne dans le pays-basque, contrée d'Arberou. Je n'en parle que parce qu'il a donné son nom à une fameuse mine connue, & jadis exploitée par les Romains; son ouverture avoit près de douze cent piés de profondeur. La montagne étoit percée pour l'écoulement des eaux d'une petite rivière qui la traverse: trois grosses tours dont une existe encore en partie, avec un retranchement d'une douzaine de toises de surface, & quelques fortifications au haut de la montagne, servoient à loger des soldats pour soutenir les mineurs. Des naturalistes qui ont examiné cet endroit, croient que c'étoit une mine de fer, & ont regardé le grand souterrain comme une carrière d'où l'on tiroit la pierre. (D. J.)

ISUM, (Géog.) ville commerçante de la Russie, sur la rivière de Donetz, entre Asoph & Bormut.

ISUREN, f. m. (Idolat. mod.) nom d'une des trois principales divinités auxquelles les Indiens idolâtres attribuent le gouvernement de l'univers; les deux autres sont Bramha, qu'ils prennent pour le créateur du monde, & Wisnou. Voyez BRAMHA & WISNOU.

Les Indiens adorent *Ifuren* sous une figure obscure & monstrueuse qu'ils exposent dans les temples, & qu'ils portent en procession. Lorsque cette divinité ne paroît pas dans les temples sous la forme infame du Lingam, mais sous celle d'un homme, elle est représentée comme ayant un troisième œil au milieu du front. On lui donne deux femmes, l'une qui est peinte en verd, & l'autre en rouge, avec une queue de poisson. Les adorateurs de ces idoles se frottent le visage & quelques autres parties

du corps, d'une cendre faite de fiente de vache, à laquelle ils attachent une grande idée de sainteté.

La secte d'*Ifuren* passe pour la plus étendue qu'il y ait dans les Indes; elle est même subdivisée en plusieurs sectes, dont les unes n'adorent que le seul *Ifuren*, d'autres ses femmes, d'autres ses enfans, d'autres enfin joignent à leurs adorations toute la famille & les domestiques. Voyez l'histoire du christianisme des Indes, par M. de la Croze, où vous trouverez des particularités que je passe sous silence. (D. J.)

I T

* IT, f. m. (Hist. mod.) c'est le nom que les Iugréens donnent à l'onzième géagh de leur cycle duodénaire; il signifie chien, & désigne encore l'onzième heure du jour, & l'onzième de leurs signes célestes. *Bibliotheq. orient. & Dict. de Trév.*

ITABU, f. m. (Hist. nat. botan.) c'est un arbre du Japon qui est une espèce de figuier sauvage, dont le fruit est de couleur purpurine, & la feuille longue de quatre ou cinq doigts, terminée en pointe, & sans découpe. Un autre figuier nommé *Inuitabu*, porte un fruit insipide, & jette des racines qui tirent sur le roux. Ses branches sont courtes, grosses, courbées, revêtues d'une écorce rousse, ou d'un verd clair. Ses feuilles qui durent toute l'année, sont fermes, dures, épaisses, ovales, & terminées en pointe, longues ordinairement de trois pouces, unies & brillantes par-dessus, & d'un verd clair par le dos, qui est garni dans toute son étendue d'une infinité de nervures entrelassées les unes dans les autres d'une manière fort agréable. Les fleurs ne se montrent point. Les fruits dont le pédicule est court, gros & ligneux, sont de la grosseur & de la figure d'une noix, mais quelquefois de la figure d'une poire. Leur chair est blanche, fongueuse garnie d'un grand nombre de petites semences blanches & transparentes, qui sont environnées d'une très-petite fleur blanche à quatre pétales. L'arbre croît dans les endroits pierreux & le long des murs.

ITALICA, (Géog. anc.) ancienne ville d'Espagne dans la Bétique, aujourd'hui l'Andalousie. Appien nous en apprend l'origine, lorsqu'il dit que Scipion laissa les invalides de son armée dans une ville qui en reçut le nom d'*Italica*. Elle a le titre de municipe dans les médailles frappées sous l'empire d'Auguste; mais elle est bien autrement fameuse par les grands hommes dont elle a été la patrie. Je compte d'abord trois empereurs romains, Trajan sous le règne duquel ce fut un bonheur d'être né, Adrien son cousin & son successeur qui n'étoit point chrétien, mais qui loin de les persécuter, ordonna de châtier leurs calomnieux; & Théodose le vieux, après la mort duquel l'empire s'affaissa tout-à-coup; le quatrième homme illustre, natif d'*Italica* selon quelques critiques, ou plutôt de Corfinium, est sans doute moins célèbre par les honneurs de son consulat qui tombe à l'an 68 de l'ère vulgaire, que par son poëme, ou si l'on aime mieux, son histoire versifiée de la seconde guerre punique.

Les notices d'Espagne donnent à la ville d'*Italica* le premier rang après le siège de Spalis, Séville. Aujourd'hui ce n'est qu'un bourg ruiné, situé à trois ou quatre milles de Séville, & qu'on nomme *Sevilla-la-Veja*; mais M. Baudrand remarque que la campagne de ces environs est encore appelée *los campos de Talca*. (D. J.)

ITALIE, (Géog. anc.) à ce grand pays de l'Europe, situé entre les Alpes & la mer Méditerranée, où il s'étend en forme de presqu'île, Plin donnoit en longueur mille & vingt de ces milles romains qui étoient en usage de son tems, & sept cens quarante-cinq milles dans sa plus grande largeur.

Tandis que quelques-uns dérivent le nom d'*Italie*

d'un certain Italus, personnage fabuleux, le docteur Bochart en va chercher l'origine dans la langue phénicienne; chacun a sa folie où toujours il revient.

Servius, dans ses commentaires sur Virgile, nous indique les divers noms donnés jadis à cette contrée: elle a été appelée *Saturnie*, *Latium*, *Aufonie*, *Thyrrhénie*, *Énotrie*, *Hespérie*, &c. On peut voir dans le premier liv. des *Antiq.* de Denys d'Halycarnasse, ce qui a produit la créance du peuple, qui établissoit le regne de Saturne en *Italie*. On dérive le nom de *Latium*, que porta la contrée qui servit d'asile à ce prince, du verbe *lateo*, se cacher. Les noms d'*Aufonie*, de *Thyrrhénie*, & d'*Énotrie*, ne signifient originairement que des cantons particuliers du pays; le nom d'*Hespérie* lui fut imposé par les Grecs, à cause de sa situation occidentale à leur égard, & c'est ainsi qu'ils appelloient l'étoile du soir: les Latins donnerent le nom d'*Hespérie* à l'Espagne, pour la même raison.

Mais les Grecs firent tant de descentes & d'établissements en *Italie*, que la partie méridionale en prit le nom de *Grande-Grece*. Ici Pline s'est laissé aller à je ne sais quelle vanité nationale en croyant prouver par ce nom seul, l'avantage de l'*Italie*, sur la *Grece*, puisque, dit-il, une portion de l'*Italie* avoit paru assez considérable, pour être appelée la *Grande-Grece*, au préjudice de la *Grece-propre*. Mais outre que la raison du naturaliste de Rome n'est guère philosophique, c'est lui-même qui se trompe; car la *Grece italique* ou la *Grande-Grece*, étoit réellement plus étendue que la *Grece* proprement dite. Voyez *GRECE GRANDE*.

Cette belle presqu'île n'a pas toujours eu les mêmes bornes, & vraisemblablement elle ne renfermoit d'abord qu'un canton peu considérable, situé dans le centre du pays. Outre que la *Grande-Grece* en faisoit une partie, on appelloit *Gaule cisalpine*, tout ce qui est entre les Alpes, l'*Arne*, & l'*Élési*, ou l'*Élis* des anciens; mais après que les Romains eurent subjugué cette *Gaule*, ils reculèrent les frontières de l'*Italie* jusqu'aux Alpes.

Il s'ensuit que ce pays devoit changer souvent de divisions, & c'est aussi ce qu'on vit arriver. Je ne me propose point de rapporter ces divisions, c'est assez pour moi de jeter un coup d'œil sur les plus anciennes nations qui peuplerent l'*Italie*.

Il y en avoit de deux sortes: les unes se disoient *indigenes*, c'est-à-dire les naturels du pays, ceux dont on ignore le premier établissement; les autres étoient des étrangers, qui attirés par la bonté du terroir, de l'air, & des eaux, vinrent s'établir dans ce canton de la terre. Les *Ombriens*, *Umbri*, passèrent pour les plus anciens de tous les *Indigenes*; les *Sicules* étoient aussi du nombre de ces anciennes nations. Les *Énotriens* qui se qualifioient *Aborigenes*, les chasserent du *Latium*, & ensuite les *Aufones*, *Aufonii*, ou les *Sabins*, les ayant acculés au-bas de l'*Italie*, les forcerent de passer dans l'île, à laquelle ils donnerent leur nom, qui est bien reconnoissable, en celui de *Sicile* qu'elle porte encore. Les *Euganéens* étoient encore de vieux habitans de l'*Italie*; mais leur pays fut envahi en partie par les *Vénètes*, en partie par les *Carnes*. Les autres étoient appelés *Opiciens*, *Opici*, *Osques*, *Osçi*, *Sabins*, *Sabini*, &c. & ce furent leurs descendans qui occupèrent presque tout le midi de l'*Italie*.

Les étrangers étoient ou *Asiatiques*, ou *Arcadiens*, ou *Celtes*; les *Etrusques* étoient venus d'*Asie*, & plus particulièrement de la *Lydie*. De *Grece* & d'*Arcadie*, sortirent les *Pélasges*, les *Énotriens*, les *Japyges*, ou *Pencétiens*, ou *Apuliens*; les *Rhetes* étoient un détachement des *Etrusques*, qui chassés de leur territoire, se retirèrent dans les Alpes; les *Énotriens* qui se nommerent ensuite *Aborigenes*,

eurent pour descendans les *Latins*, dont les *Rutiles* faisoient partie; les *Volques* sortoient peut-être aussi des *Énotriens*, ou pour mieux dire, on ne sait d'où ils étoient sortis. Les *Vénètes* venoient des *Gaules*, & non de la *Troade* & de la *Paphlagonie*; *Cellarius*, & autres savans, ont fait des tables très-utiles, pour montrer d'un coup d'œil, les peuples qu'on vient de nommer, leur origine, leurs rapports, & leurs descendans.

Il y a plusieurs divisions de l'*Italie*, nécessaires pour l'intelligence de l'histoire; telle est celle d'*Auguste* en onze provinces que *Pline* a suivie, & que le pere *Brier* a détaillée. *Strabon* qui vit presque tout le regne de *Tibere*, ne fait que huit parts de l'*Italie*; savoir la *Vénétie*, la *Toisane*, la *Ligurie*, *Rome* ou le *Latium*, le *Picénum*, la *Campanie*, la *Pouille*, & la *Lucanie*; il semble qu'il en retranche une grande partie de la *Gaule cisalpine*; les *Samnites* sont apparemment compris sous les *Picentins*.

L'empereur *Trajan* partagea l'*Italie* en dix-sept provinces, & *Constantin* suivant à-peu-près le même modèle, la divisa en trois diocèses, & la soumit à deux vicaires, dont l'un avoit la qualité de vicaire d'*Italie*, & l'autre de vicaire de *Rome*.

Après la chute de l'empire d'*Occident*, celui d'*Orient* trop foible pour résister à des ennemis qui l'accabloient de toutes parts, perdit ce qu'il avoit encore conservé de l'*Italie*, où il se forma quantité de républiques & de souverainetés particulières, qui ont éprouvé cent révolutions depuis ces tems reculés jusqu'à nos jours.

Léandre Alberti, religieux dominicain, a publié une ample & riche description de toute l'*Italie*; mais elle peche par la bonne critique. Il ne faut pas non plus prendre à la rigueur ses explications, ni les rapports que le pere *Brier* met entre les anciens & les nouveaux noms que portent les provinces d'*Italie* dans les historiens. On se tromperoit fort, si l'on croyoit que le *Picénum*, par exemple, étoit renfermé dans les mêmes bornes que la marche d'*Anconé* d'aujourd'hui, ou si l'on pensoit que la *Grande-Grece* ne répondoit qu'à la haute *Calabre*; il faut nécessairement joindre à la lecture de ces sortes d'ouvrages d'érudition géographique de bonnes cartes de l'ancienne & de la nouvelle *Italie*; celles par exemple de *M. de l'Isle*. (D. J.)

ITALIE, f. f. (*Géogr. mod.*) Je suis bien dispensé de donner l'énumération des états de cette grande presqu'île; parce que les enfans même en sont instruits.

Les anciens comparoient l'*Italie* à une feuille de lierre, plus longue que large; les modernes entraînés par le mauvais exemple de leurs prédécesseurs, ont plus ridiculement encore comparé ce pays, les uns à une jambe d'homme, & les autres à une botte; mais en se prêtant pour un moment à ces sortes de similitudes défectueuses, on remarquera que la plupart des cartes géographiques coupent trop le jarret de cette botte, ou bien ne la font, ni assez droite, ni assez unie.

MM. Sanson ont pris la peine de publier une table exacte de toute l'*Italie*, telle qu'elle étoit avant l'arrangement de la succession d'*Espagne*; & cette table est assez précieuse, en ce qu'elle peut servir à entendre les Historiens du dernier siècle; mais comme les guerres & les traités entre les puissances ont causé depuis ce tems-là des changemens considérables dans cette contrée, il faut connoître ces changemens, pour corriger la table de *MM. Sanson* par des astérisques avec des notes, qui marquent les variations survenues dans ce pays intéressant.

Nous devons le chérir pour avoir été le berceau des Arts & des Sciences, après tant de siècles de barbarie, & pour avoir eu la gloire, comme autre-

fois l'ancienne Grece, de les avoir cultivés sans altération pendant le seizième siècle, tandis que les armées de Charles-quinquième saccageoient Rome, que Barberousse ravageoit ses côtes, & que les dissensions des princes & des républiques troubloient l'intérieur. Cependant, malgré tous ces obstacles, l'Italie seule dans un court espace d'année, porta les beaux Arts à leur perfection, & fit rapidement dans les Lettres des progrès si prodigieux & si étendus, que nous ne nous lassons point de les admirer encore aujourd'hui.

Le siècle de Léon X. sera donc à jamais célèbre, par les hommes immortels qu'il a produits en tout genre, ainsi que par la grande révolution, qui sous lui divisa l'Eglise, déchira le voile, & finit par renverser ce colosse vénérable, dont la tête étoit d'or, & dont les pieds étoient d'argile.

Mais dans le cours de cette révolution de l'esprit humain, qui fit éclore un nouveau système politique, l'on découvrit un nouveau monde, & le commerce s'établit entre le vieux monde & les Indes. Par ces grands événemens l'opulence devenue plus générale, excita l'industrie, adoucit les mœurs, répandit le goût du luxe, & porta la culture des Arts & des Lettres dans la plupart des Provinces de l'Europe. Alors les beaux jours de l'Italie s'éclipserent, & sa gloire s'évanouit pour la seconde fois. Son commerce a passé, la source de ses richesses a tari, & ses peuples sont présentement esclaves des autres nations.

Rome, il est vrai, demeure toujours la capitale du monde chrétien; mais on a très-bien remarqué, que si la souveraineté que le Pape possède, est assez grande pour le rendre respectable, elle est trop petite pour le rendre redoutable. Les républiques de Florence, de Venise & de Gènes, ont perdu leur lustre & leur gloire; les états des autres princes, qui composent cette belle presqu'île, sont soumis à l'Empereur, au roi de Sardaigne, & à l'infant don Carlos, qui ont tous des intérêts opposés. Ou bien, ce sont de petits états ouverts comme des caravanserais, forcés de loger les premiers qui y abordent: c'est pourquoi leur seule ressource, est de s'attacher aux grandes puissances, & leur faire part de leur frayeur, plutôt que de leur amitié. En un mot, pour achever de peindre l'Italie de nos jours, en empruntant le langage la Poésie.

*La nature en vain bienfaisante,
Veut enrichir ces lieux charmans,
Des prêtres la main désolante,
Etouffe ses plus beaux présens;*

*Les monsignors, soi-disans grands,
Seuls dans leurs palais magnifiques,
Y sont d'illustres fainéans,
Sans argent, & sans domestiques.*

*Pour les petits, sans liberté,
Martyrs du joug qui les domine,
Ils ont fait vœu de pauvreté,
Priant Dieu par oisiveté,
Et toujours jeûnant par famine.*

Nous n'ajoutons pas les autres strophes de mylord Harvey, qui sont assez connues, parce que nous ne faisons pas la satire des états: mais on doit nous permettre des tableaux vrais & spirituels, quand ils s'offrent d'eux-mêmes, & qu'ils peuvent délasser le lecteur de son attention à nos autres articles, souvent rebutans par leur longueur ou leur sécheresse. (D. J.)

ITALIENNE ou **TITULAIRE**, adj. f. (*Ecriture.*) se dit d'un caractère panché au premier & au second degrés gauches d'obliquité. Voyez le *Volume des Planches.*

On l'appelle aussi *bâtarde*, parce que dans la décadence de l'Empire romain, les Lombards, les Gots & les Francs la gâtèrent tellement qu'aujourd'hui elle se ressent peu de sa première origine.

Il y a quatre espèces de bâtarde: la *titulaire* du premier & second degrés, la *coulée de finance*, & l'*expédiée* mêlée de coulée & de bâtarde. Voyez le *Volume des Planches.*

ITALIQUE, (*Gram. & Hist.*) ce terme ou adjectif se joint avec différens substantifs.

Heures italiques, ce sont les vingt-quatre heures du jour naturel, que l'on compte entre deux couchers du soleil consécutifs.

Cette manière de compter les heures étoit autrefois en usage chez les Juifs, & l'est encore aujourd'hui chez les Italiens. Voyez **JOUR**, **TEMS**.

Italique, en terme d'Imprimerie. Voyez **CARACTERES**.

Secte italique. On appelle ainsi une secte de philosophes dont Pythagore fut le fondateur. Elle fut ainsi nommée, parce que ce philosophe enseigna dans l'Italie, & remplit de sa doctrine les villes de Tarente, de Métapont, d'Héraclée, de Naples. Voyez **PYTHAGORICIENS**. *Chambers.* (G)

ITALIQUE, *Danse*, (*Art orchestrique.*) sorte de danse théâtrale inventée par Pylade & Bathylle, sous le regne d'Auguste.

Ces deux pantomimes, si célèbres dans l'Histoire romaine, formerent au rapport d'Athénée, de l'union des trois danses, qui jusqu'alors avoient été en possession du théâtre, c'est-à-dire, de la danse tragique, de la comique & de la satyrique, une espèce particulière, qu'on nomma *danse italique*, ou *danse de pantomimes*, parce que ces sortes de danseurs faisoient profession de peindre par leurs gestes, par leurs attitudes, & par leurs mouvemens, toutes les actions des hommes. Cette nouvelle danse théâtrale enchantait les Romains, devint leur passion favorite, & ne tomba qu'avec l'Empire. V. **DANSE & PANTOMIMES**. (D. J.)

ITAGUE, **ITIQUE** ou **ETAQUE**, f. f. (*Marine.*) cordage qui est amaré en haut au milieu d'une vergue contre les racages, qui va passer par l'encornail, & qui est attaché par le bout d'en bas à la drisse. Il sert à faire couler la vergue.

Itague de palan, cordage qui transmet l'effort d'un palan, qui assez souvent passe dans une poulie de renvoi. Voyez **PALAN**.

Itague fausse, ou *fausse itague*; c'est une manœuvre qui est frappée ordinairement à bas-bord du vaisseau, & qui passant ensuite par une poulie placée derrière le mât de hune, va se joindre à la drisse de hunier par une poulie de palan. Elle sert à hisser le hunier, & par occasion à soutenir le mât de hune. (Z)

ITARA, (*Géogr.*) province & ville d'Afrique, qui fait partie du royaume de Tafilet, dans le Biledulgerid, près des deserts de Saara.

ITATINS (**LES**), (*Géogr.*) ou **LES ITATINES**, peuples sauvages de l'Amérique méridionale dans le Paraguay, aux confins du Pérou, au-dessus de la jonction de la rivière de los Payaguas avec le fleuve du Paraguay, des deux côtés du fleuve. (D. J.)

ITEITES, f. f. pl. (*Hist. nat. Lithologie.*) Quelques naturalistes ont ainsi nommé des cailloux qui se trouvent dans la rivière de Sila en Suisse, près de Zurich. On voit des feuilles de faules de différentes grandeurs empreintes ou représentées à leur surface, & dans les intervalles qui sont entre ces feuilles on remarque des petits corps arrondis & semblables à des graines. On a aussi nommé ces pierres *salicites* & *phyllites*. Voyez *Ephemerides naturæ curiosor. decur. III. ann. V. & VI appendix pag. 63.*

ITERATIF, adj. (*Jurisprud.*) signifie qui est réitéré. On appelle *itéraif* commandement, celui qui

T A B L E A U des Mesures itinéraires anciennes, & de leurs rapports entr'elles & avec les Mesures modernes, extrait d'un Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, en Août 1756, par M. GIBERT de cette Académie.

Comparaison & rapports des Stades entr'eux.		Comparaison des Stades au Mille, aux Schœnes & aux Parafanges.					Evaluation des Stades en toises & piés de Paris.	Evaluation des piés & coudées élémentaires des Stades en piés, pouces & autres parties du pié de Paris.							
								Piés.	Coudées.						
Les Stades font de quatre especes.	L'Olympique.	3	Chacun de ces Stades a trois différences, suivant lesquelles il y en a Un commun, Un sacré ou italique, &c. Un de roi.	Le rapport de ces différences entre elles est comme 24 25 27	Suivant ces especes & différences, & suivant leurs rapports dans la comparaison des Stades au Mille, aux Schœnes.	Le Stade Olympique vulgaire est de	13 $\frac{8}{9}$ au Mille.	60 au Schœne comm.	120 au grand Schœne.	30 au Parafange com.	60 au grand Parafange.	54 2 6	783 $\frac{3}{4}$ part. dont le pié du Châtelet contient. 1440	pou. lig. d. 6 6 3 $\frac{3}{4}$	pou. lig. d. 9 9 5 $\frac{3}{4}$
						Le Stade Olympique sacré est de	13 $\frac{1}{2}$ au Mille.	56 4 1	816 $\frac{1}{4}$	6 9 6 $\frac{1}{4}$	10 2 4 $\frac{1}{8}$	
						Le Stade Olympique de roi est de	12 $\frac{1}{2}$ au Mille.	61 1 3 9	881 $\frac{11}{20}$	7 4 1 $\frac{11}{20}$	11 0 2 $\frac{11}{40}$	
		Le Stade ** vulgaire est de				10 $\frac{1}{12}$ au Mille.	40 au grand Parafange.	72 3 4	1044 $\frac{4}{5}$	8 8 4 $\frac{4}{5}$	13 0 7 $\frac{1}{5}$		
		Le Stade ** sacré est de				10 au Mille.	75 3 5 8	1088 $\frac{1}{2}$	9 0 8 $\frac{1}{2}$	13 7 2 $\frac{1}{2}$		
		Le Stade ** de roi est de				9 $\frac{3}{8}$ au Mille.	81 3 9	1175 $\frac{2}{5}$	9 9 5 $\frac{2}{5}$	14 8 3 $\frac{1}{10}$		
		Le Stade Pythique vulgaire est de				8 $\frac{1}{3}$ au Mille.	90 4 2	1306	10 10 6	16 3 3		
		Le Stade Pythique sacré est de				8 au Mille.	94 2 10 1	1360 $\frac{5}{12}$	11 4 $\frac{1}{14}$	17 $\frac{1}{192}$		
		Le Stade Pythique de roi est de				7 $\frac{1}{2}$ au Mille.	32 au Schœne comm.	102 0 2 3	1469 $\frac{1}{4}$	12 2 9 $\frac{1}{4}$	18 4 3 $\frac{7}{8}$		
		Le Stade Phileterien vulgaire est de				7 moins un $\frac{1}{18}$ au Mille.	30 au Schœne comm.	108 5	1567 $\frac{1}{5}$	13 0 7 $\frac{1}{5}$	19 7 0 $\frac{4}{5}$		
	Le Stade Phileterien sacré est de	6 $\frac{2}{3}$ au Mille.	113 2 2	1632 $\frac{1}{2}$	13 7 2 $\frac{8}{2}$	20 4 8 $\frac{1}{2}$						
	Le Stade Phileterien de roi, s'il y en a un, est de	6 $\frac{1}{4}$ au Mille.	122 2 7 6	1763 $\frac{1}{10}$	14 8 5 $\frac{1}{10}$	22 0 4 $\frac{11}{10}$						

On a dans Censorin les Stades pythique & olympique, dans Héron le Stade phileterien, & il y a des vestiges du Stade ** dans Strabon & ailleurs.

Les évaluations des Stades pythiques & du phileterien vulgaire, sont expressément données par les anciens; celles des autres Stades résultent nécessairement de celles-là.

On n'a marqué que les évaluations du Schœne & du Parafange exprimées dans les anciens, les autres qui en résultent nécessairement, se peuvent aisément suppléer.

Le Mille romain est de 755 toises 4 piés 8 pouces 8 lignes
Le Schœne commun est de 3265 toises.
Le Parafange commun est de 1632 toises 3 piés.

est fait pour la seconde fois. Lorsque le juge renouvelle des défenses qu'il a déjà prononcées, il fait *itératives* inhibitions & défenses. On dit aussi d'*itératives* jussions, *itératives* remontrances. Voyez COMMANDEMENT, JUSSION, REMONTRANCES. (A)

ITERATO, f. m. (*Jurisprud.*) ou arrêt d'*itérato*, sentence d'*itérato*, est un jugement qui se donne pour autoriser à user de la contrainte par corps, après les quatre mois, pour dépens excédens la somme de 200 liv. On l'appelle *itérato*, ou sentence & arrêt d'*itérato*, parce que le jugement porte qu'il sera fait *itératif* commandement à la partie de payer le contenu au premier jugement dans quinzaine; faute de quoi, elle sera contrainte par emprisonnement de sa personne. Ce terme se trouve en ce sens dans l'édit de Charles VIII. de 1493, art. 104, dans celui de Charles IX. de l'an 1567, & de Henri III. en 1582.

On appelle lettres d'*iterato* des lettres de chancellerie qui portent un nouveau mandement. (A)

* ITHACIENS, f. m. pl. (*Hist. Eccles.*) nom de ceux qui, au quatrième siècle, s'unirent à Ithace, évêque de Soffebe en Espagne, pour poursuivre la mort de Priscillien & des Priscillianistes. Maxime sollicita S. Martin de communiquer avec les évêques *ithaciens*, & il ne put l'obtenir. Dans la suite le saint se relâcha, pour sauver la vie à quelques personnes, & il s'en repentit.

ITHAQUE ISLE, f. f. (*Géogr. anc.*) *Ithaca*, &, pour le dire plus noblement avec Virgile, *Laertia regna*. Petite île de Grece, fameuse pour avoir été la patrie d'Ulyffe: elle étoit voisine de Dulichium. Ptolomée dit qu'il y avoit une ville de même nom, & Homere la plaçoit au pié du mont Néios, qui est peut-être le *Néritos* de Virgile. Nos voyageurs ne conviennent point du nom moderne d'*Itaque*, & de Dulichium; mais M. Spon, qui a visité les lieux, & qui paroît le plus croyable, prétend que *Thiaki* est Dulichium, & que *Ithaque* est un autre écueil éloigné de sept ou huit milles de-là, qu'on appelle encore *Iathaco*. M. de Lisle s'est conformé au sentiment de Spon. Mais dans cet endroit où régna jadis la chaste Pénélope, où sa beauté attira tant de princes, il n'y a de nos jours, pour tous habitans, que trois ou quatre misérables pécheurs. (D.J.)

ITHOMATE, (*Littérat.*) furnom de Jupiter, sous lequel il étoit honoré par les Messéniens, à cause d'un temple qu'ils lui avoient bâti au mont Ithome. Ces peuples qui se vantoient que le maître des dieux avoit été élevé sur cette montagne de leur pays, lui consacrerent un culte particulier, & une fête annuelle, qu'on appelloit la fête *ithomée*. Voyez ITHOME & ITHOMÉE.

ITHOME, (*Géogr. anc.*) montagne avec une forteresse qui servoit de citadelle à la ville de Messene, comme l'Acrocorinthe à la ville de Corinthe. Jupiter y avoit un culte particulier, qui lui fit donner le nom de *Jupiter Ithomathe*. (D.J.)

ITHOMÉE FÊTE, (*Littérat. greq.*) fête annuelle que les Messéniens consacrerent à Jupiter, outre le temple qu'ils lui avoient bâti sur le mont Ithome. La façon dont ils honoroient le maître des dieux, le jour de sa fête, avoit été très-ingénieusement imaginée. Tout ce jour se passoit à porter dévotement de l'eau, du bas de la montagne où étoit bâti le temple. On y avoit construit un vaste réservoir pour contenir cette eau, destinée au service de Jupiter, c'est-à-dire, à l'usage des ministres de son temple, qui en auroient manqué sans cette ressource, que leur inspira la nécessité, mere de l'invention. (D.J.)

* ITHOMÉTE, adj. (*Mytholog.*) furnom de Jupiter. Aristomene sacrifia cent hommes à Jupiter *ithomete*, ou à Jupiter qui avoit son temple à Ithome. Ithome étoit du territoire de Messene.

ITIGUE ou ITEGUE, f. f. (*Hist. mod.*) c'est le titre que l'on donne en Ethiopie ou en Abissinie à celle que le Negus ou empereur a choisi pour épouse. Ce titre répond à celui de reine ou d'impératrice. Elles sont choisies parmi les filles des grands du royaume. Aussi-tôt que le souverain a jetté les yeux sur celle qu'il veut honorer de sa couche, on l'ôte à ses parens, & on la met dans la maison de quelques-uns des princes du sang royal. Là l'empereur lui rend visite, pour s'assurer par lui-même de ses qualités. S'il est content de cet examen, il la conduit à l'église, où elle assiste avec lui à l'office divin, & reçoit la communion; après quoi il la mene à sa tente, ou l'abuna ou patriarche des Abissins donne aux époux la bénédiction nuptiale. L'épouse n'est point encore pour cela déclarée reine: elle demeure dans une tente séparée, jusqu'à ce qu'il plaise à son époux de procéder à la cérémonie de son installation. Alors on assemble les grands de la cour, l'épouse est admise dans la tente du souverain, & un de ses aumoniers déclare au peuple que l'empereur a créé son esclave reine. Alors elle prend le titre d'*itegue* ou d'*ethie*, que quelques auteurs rendent par celui d'*altesse*.

ITHYNTÉRION, (*Antiq. greq.*) ἰθυντήριον; nom de la baguette de laurier, que les prophètes des dieux portoient dans leurs mains, pour marque de leur charge. Potter, *Archæol. Grec. lib. II. 2. cap. 1. (D.J.)*

ITINÉRAIRE, f. m. (*Géogr.*) description que fait un voyageur de son voyage, & des singularités qu'il a observées dans les lieux où il a passé.

L'*itinéraire* d'Antonin marque tous les grands chemins romains dans l'empire, & toutes les stations des armées romaines. Il fut fait par ordre de l'empereur Antonin le Pieux, comme le rapporte Luitprand; mais il est fort défectueux par les fautes que les copistes y ont laissé glisser.

On appelle aussi *itinéraire* un écrit dans lequel on a indiqué la route que l'on doit suivre dans un voyage, & les lieux par lesquels il faut passer. *Chambers.*

(G)
* Une colonne *itinéraire* est une colonne à part, posée dans un carrefour sur un grand chemin, où elle indique les routes différentes par les inscriptions gravées sur ses pans.

Voici un tableau des mesures *itinéraires* anciennes, comparé avec les mesures *itinéraires* modernes. Il a été donné par M. Gibert à l'académie des Inscriptions, & nous l'avons emprunté de ses recueils.

ITING, f. m. (*Orn.*) nom que donnent les habitans des îles Philippines à un oiseau fort connu dans le pays, & qui par la description des voyageurs paroît de la classe des pies. Il est de la grosseur d'un étourneau; son bec, sa queue, ses ailes & ses jambes sont noires; le dos & le ventre sont d'un blanc argentin; sa tête n'a point de plumes, mais une raie de petites plumes noires s'étend depuis le bec jusqu'au col. Cet oiseau niche dans des petits creux ronds de palmier, & se nourrit de diverses sortes de fruits. Il est fort bruyant, & n'a pas un chant defagréable. (D.J.)

ITOMLIA, (*Géog.*) ville de Lithuanie, dans la Russie blanche, au palatinat de Meisla.

ITONIA, (*Littérat.*) furnom de Minerve, parce qu'elle étoit particulièrement honorée à Itone en Béotie, quoique son temple fût à Coronée, au rapport de Polybe, *liv. IV.* de Strabon, *liv. IX.* de Plutarque & du scholiaste d'Apollonius: mais le culte qu'on lui rendoit à Itone, l'emporta sur le lieu de son temple, & la fit furnommer *Itonienne*, *Itonide*, *Itoniade*, en latin *Itonis*, *Itonia*. Au reste, la ville d'Itone en Thessalie, distinguée par Etienne,

d'Itrone en Bœotie, pourroit bien être une distinction chimérique. (D. J.)

ITURÉE, l', (Géogr. sacrée.) pays situé au-delà du Jourdain; Sanson place l'*Iturée* entre Samarie & l'Arabie.

Elle faisoit partie de la Célé-Syrie au nord-est de la frontière d'Israël, entre l'héritage de la demi-tribu de Manassés au-delà du Jourdain & le territoire de Damas. Le nom d'*Iturée* lui venoit d'*Itur*, un des fils d'Imael, qui dans les versions françoise, angloise & autres, est appelée mal-à propos *Jétur*. L'*Iturée* est le même pays, qui quelquefois porte le nom d'*Auronitis*.

Philippe, un des fils d'Hérode, étoit tétrarque ou prince de l'*Iturée*, quand Jean-Baptiste commença les fonctions de son ministère. Aristobule, fils d'Hircan, ayant succédé à son pere, l'an 106 avant J. C. dans la souveraine sacraficature & dans la principauté temporelle, fit la guerre aux Ituréens; & après en avoir soumis la plus grande partie, il les obligea d'embrasser le Judaïsme, ou de quitter le pays, comme quelques années auparavant Hircan y avoit obligé les Iduméens. Sa méthode de conversion lui réussit, les Ituréens aimerent mieux rester, & firent ce qu'on exigeoit d'eux; de cette manière, ils furent incorporés aux Juifs pour le spirituel & pour le temporel. Voilà toute leur histoire.

S. Luc, chap. iij. v. 1. nous dit que Philippe, frere d'Hérode, étoit tétrarque de l'*Iturée* & de la Trachonitide, & ce passage prouve que l'évangéliste en fait deux pays différens. Strabon les distingue aussi, quoique les deux peuples habitassent également des montagnes au-delà de Damas, & fussent également des bandits & des misérables; c'est l'historien des Juifs & l'orateur de Rome qui nous l'assurent.

Josèphe, dans ses *antiquités jud.* liv. XV. ch. 13. caractérise les Trachonites de gens accoutumés au brigandage, n'ayant ni villes ni terres labourées, & demeurant dans des cavernes à la manière des bêtes. Cicéron, dans sa seconde Philippique, parle des Ituréens, qui s'étoient rendus fameux par leur adresse à tirer une fleche, comme des plus barbares de tous les hommes, & se plaint qu'Antoine eût osé les introduire dans la place romaine, & en investir le sénat.

Auguste agrandit les états d'Hérode de l'Auranite, c'est-à-dire de l'*Iturée*, de la Batanée & de la Trachonitide. Ces trois toparchies ou juridictions étoient bornées au nord par le mont Liban, & au sud par la Pérée; Hérode n'en fut pas plutôt possesseur, qu'il se rendit sur les lieux avec un bon corps de troupes, pénétra dans les cavernes de ces brigands, & en délivra le pays. (D. J.)

ITYPHALLE, f. m. (Hist. anc.) c'étoit une espèce de bulle en forme de cœur que l'on pendoit au col des enfans & des vestales, & à laquelle on attribuoit plusieurs propriétés merveilleuses. Pline dit, liv. XXVIII. ch. v. que l'*ityphalle* étoit un préservatif pour les enfans & pour les empereurs mêmes; que les vestales le mettoient au nombre des choses sacrées, & le révéroient comme un dieu, qu'on le suspendoit au-dessous des chars de ceux qui triomphoient, & qu'il avoit la vertu de les préserver de la malignité de l'envie. Voyez BULLE.

ITYPHALLIQUE, adj. (Littérat.) sorte de vers en usage dans la poésie grecque. On en distingue de deux sortes, l'*ityphallique* trochaïque & l'*ityphallique* dactylique.

L'*ityphallique* trochaïque étoit un petit vers composé de trois trochées, qu'on entremêloit alternativement de vers un peu plus longs, comme de quatre mesures ou de quatre mesures & demie, comme cette exclamation,

Bacché | Bacché | Bacché |

qui forme un exemple d'autant plus naturel qu'on l'employoit souvent dans les piéces de vers *ityphalliques*, qui furent d'abord consacrées aux mystères de Bacchus, dans lesquelles on portoit en pompe la représentation des parties naturelles d'un homme, que les Grecs appelloient *φαλλος*. Mais on s'en servit depuis à célébrer les louanges des hommes, témoins des vers de cette mesure qu'on chanta à Athènes en l'honneur de Démétrius Poliorcete, lorsqu'il y fit son entrée, & dont Casaubon nous a conservé quelques fragmens d'après Athénée.

L'*ityphallique* dactylique étoit composé de trois dactyles & d'un iambe, comme dans le premier de ces deux vers de Boëce, lib. III. metr. 1.

Qui serere ingenuum volet agrum,
Liberet arva prius fruticibus.

Voyez Voss. poetic. institut. lib. III. cap. xvij.

ITYPHALLORES, f. m. pl. (Hist. anc.) nom que portoient les ministres des orgies, qui dans les processions ou courses des bacchantes s'habilloient en faunes, contrefaisant les personnes ivres, & chantant en l'honneur de Bacchus des cantiques assortis à leurs fonctions & à leur équipage.

ITZEBOS, f. m. (Comm.) nom d'une monnoie du Japon, qui vaut le quart d'un kobang.

ITZEOHA, (Géog.) ancienne ville d'Allemagne au duché d'Holstein; elle appartient au roi de Danemarck, & tient le troisieme rang entre les villes du Holstein. Elle est sur la riviere du Stoër, à 2 milles N. E. de Gluckstadt, 7 N. O. de Hambourg. Long. 27. latit. 54. 8. (D. J.)

FIN DU TOME HUITIEME.



[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint, illegible text, possibly a signature or title.]









ENCY
CLOPEDIÉ

TOM VIII
H I

IMP
4
0018